



Portrait

Pierre-Yves Ginet
Photographe
d'« Elles »

Actualités

Des élections
pas si loin des jeunes



Initiatives

À fond
contre
le dopage

Réflexion

M^{re} Albert Rouet
Éduquer, c'est faire vivre
au présent

Culture

Vie quotidienne /
Histoire / Livres /
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 311, février 2007, 4,50 €

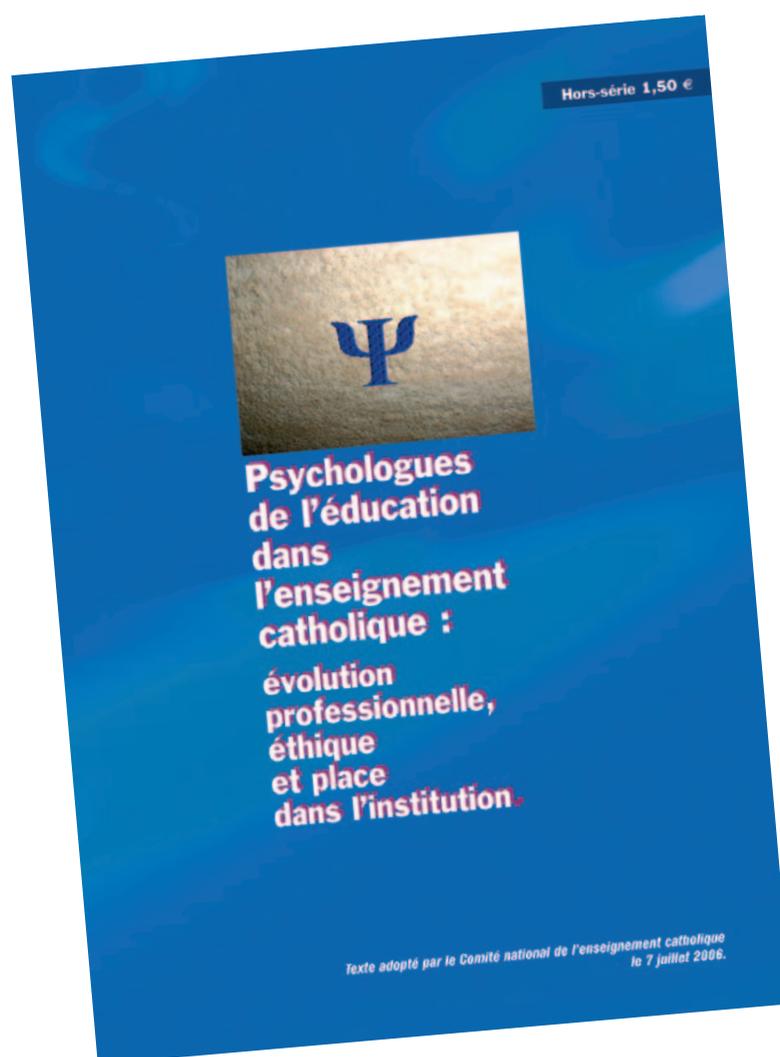
NOM : _____ PRENOM : _____ CLASSE : _____
PRENOM : _____ 5/02/07 10:06 5^{ème} 2

Critères	Professeur principal (après concertation)			Vie scolaire Surveillants - AE - CPE			Totaux		
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3
OBSERVATION ET COMPREHENSION DU REGLEMENT : 5 Points - Retards et absences - Tenue vestimentaire - Respect des lieux - Respect du matériel	1			3			4		
SAVOIR VIVRE EN COMMUNAUTE : 5 Points - Respect de soi - Respect des personnes - Maîtrise de soi	/1	/1	/1	/4	/4	/4	/5	/5	/5
ATTITUDE ET INVESTISSEMENT : 5 Points - Honnêteté, franchise - Solidarité, entraide - Investissement et sens des responsabilités - Ouverture d'esprit	2,5			2,5			5		
EVOLUTION DE LA PERSONNE : 5 Points - Persévérance - Goût de l'effort - Prise en compte des remarques et des sanctions	/2,5	/2,5	/2,5	/2,5	/2,5	/2,5	/5	/5	/5
Total	3			2			4,5		
BONUS : Implication dans la vie de l'établissement - Action ou attitude exceptionnelle	/3	/3		2			/5	/5	/5
TOTAL	9			12			18,5		
				9,5			18,5		

Vie scolaire : la note ?

Psychologues de l'éducation dans l'enseignement catholique

*Texte adopté par le Comité national de l'enseignement catholique
le 7 juillet 2006.*



BON DE COMMANDE

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION

L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

ÉDITORIAL

Apprendre la vie en société ! 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 11

Religion 16

Revue express/Agenda/BO 18

PORTRAIT

Pierre-Yves Ginet :
photographe d'« Elles » 32

Photographe, Pierre-Yves Ginet parcourt le monde à la rencontre de femmes qui font l'Histoire par leur résistance au quotidien.

INITIATIVES

À fond contre le dopage... 34

Le sport, c'est la santé ! Pas la triche avec son corps. Des collégiens d'Agen, mobilisés par leur professeur de sport, ont dit « Stop » au dopage en créant un dépliant et un T-shirt éloquent qui rencontrent un franc succès.

Collège « bis »,
deuxième chance 36

Au sein de l'institut Saint-Félix, à Beaucaire, dans le Gard, une structure spécifique a été créée pour scolariser 25 jeunes placés par l'Aide sociale à l'enfance.

FORMATION

Devenir psychologue
de l'éducation 38

Les psychologues de l'éducation constituent l'une des richesses de l'enseignement catholique. De plus en plus sollicités par les équipes enseignantes, ils les aident à travailler au plus près des élèves, en lien avec les familles.

GESTION

École en danger, école déplacée 40

Rénover l'école Sainte-Germaine, à Toulouse, coûtait bien trop cher. Le diocèse l'a transplantée à la rentrée dans un nouveau quartier. Et voilà que cette école en perte d'effectifs vient d'ouvrir deux nouvelles classes !

PAROLES D'ÉLÈVES

Un itinéraire vers les sommets 42

Au collège Saint-Joseph de Gap (Hautes-Alpes), les élèves de 5^e s'investissent dans un itinéraire de découverte sur la montagne. De quoi porter un regard neuf sur ces sommets qu'ils contemplent tous les jours.



DOSSIER

Vie scolaire : la note ? 21

Les débats vont bon train autour de la note de vie scolaire : sera-t-elle l'occasion de « judiciariser » le système éducatif ou de lui donner de nouvelles clefs pour prendre en compte la globalité de l'élève et l'aider à grandir au sein de ses relations ? Une chose est sûre : elle a déjà permis aux équipes éducatives de confronter leurs opinions et de s'interroger sur le bien-fondé de cette évaluation nouvelle au cœur du projet d'éducation porté par chaque établissement.

L'ÉCOLE EN EUROPE

L'école catholique en Slovaquie,
et en Hongrie 44

La Slovaquie et la Hongrie partagent un passé commun et un dynamisme certain de leurs enseignements catholiques.

RÉFLEXION

Éduquer, c'est faire vivre
au présent 46

Devant les étudiants de l'ISP de Paris, Mgr Albert Rouet, archevêque de Poitiers, a plaidé pour une école qui aiderait les élèves à se construire et leur donnerait le goût de vivre.

En Tunisie : l'école des sœurs
et des cœurs 48

À 60 kilomètres de Tunis, Menzel-Bourguiba. Des sœurs salésiennes y témoignent du sens de l'enseignement catholique en terre d'islam. Sœur Nadia Aidjian, déléguée à la tutelle du réseau Don Bosco, les a visitées avec 72 chefs d'établissement français.

Filière : les lettres nouvelles 51

Les littéraires sont-ils une espèce d'élèves en voie de disparition ? Un rapport alarmant pose la question, mais avance aussi des solutions pour rénover la filière L.

CULTURE

Histoire 52

La porcelaine : beautés et souffrances. Au XIX^e siècle, la transformation industrielle des fabriques de porcelaine a favorisé le développement économique de la ville de Limoges. Au prix de conditions de travail effroyables pour les ouvriers qui finirent par se révolter.

Vie quotidienne 53

Les clefs de la France. Parce qu'elle est chaleureuse et curieuse, Geneviève Brame a inventé une manière de mettre les étrangers à l'aise dans notre pays gaulois, tout en nous faisant redécouvrir notre culture quotidienne, tissée d'apports extérieurs et riche de subtilités souvent méconnues...

Livres 54

Une sélection de dix titres.

Multimédia 57

Dévidéroms, CD, et télévision.

Couverture : D. R., E. du Closel, M.-C. Jeanniot - Sommaire : V. Leray

Ce numéro comporte un supplément de 8 pages (foliotées de I à VIII), « Le Journal des assises » ; un encart jeté CCFD « enveloppe de Carême »

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



**RELIER ENSEIGNEMENT
ET FAIT RELIGIEUX**

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Apprendre la vie en société !

A lors qu'il y a quelques années l'accent était mis sur le projet individuel de l'élève, au risque de gommer la dimension relationnelle de la personne, on en revient aujourd'hui, avec l'introduction de la note de vie scolaire, à une évidence : l'école est un lieu privilégié de l'apprentissage du vivre-ensemble. Ainsi se trouve rappelée l'importance du groupe-classe et de la vie collective dans la construction de la personnalité.

Les assises de l'enseignement catholique de 1993, dans leur document « Donner du sens à l'école », avaient énoncé deux orientations qui se trouvent aujourd'hui opportunément révisitées : « *L'école est un lieu où l'élève vit* » ; « *L'école est un lieu où l'élève apprend la vie en société* ».

La valorisation de la vie scolaire n'est donc pas un chantier nouveau pour l'enseignement catholique. Mais ce qui la rend plus impérieuse aujourd'hui, c'est l'impression, souvent vérifiée, que les liens sociaux se distendent. Notre société semble plus encline à favoriser une culture individualiste en termes de réussite sociale ou de choix éthiques renvoyés à ce que l'on appelle de plus en plus couramment « la sphère du privé ».

S'il est nécessaire d'être d'abord conscient du poids de ces mutations sociales et culturelles sur les comportements des élèves, il revient ensuite à l'équipe éducative d'éveiller au sens de l'autre et de considérer la personne comme un être relié.

Ainsi le débat suscité par l'introduction d'une note de vie scolaire ne nous paraît utile que si, évitant une nouvelle norme, il fournit l'occasion aux communautés éducatives de s'interroger sur les choix concrets (temps de concertation, organisation des locaux, horaires des élèves, activités périscolaires, récréations, restauration...) qui font vraiment de l'école un lieu où l'on réussit ensemble.

Et si c'était déjà vivre un projet éducatif fondé sur un sens de la personne éclairé par l'Évangile ?



Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Ainsi se trouve
rappelée l'importance
du groupe-classe
et de la vie collective
dans la construction
de la personnalité. »

Enseignement catholique
ACTUALITES

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Auduc, Élisabeth du Closel, Nadège et Matthieu Demange, Xavier Dufour, Christiane Durand, Yvon Garel, Véronique Glineur, Gérard Gobry, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Virginie Leray, Yves Mariani, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhack ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

L'autorité en débat

Emotion et réflexion les 23 et 24 janvier dernier au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), où le Snceel¹ tenait son congrès annuel. Émotion d'abord. Ce congrès avait une teneur un peu exceptionnelle. Il marquait la fin du mandat de Louis Lacombe à la présidence du Snceel, et la passation de témoin à Yves-Jean Thomas. Une fin de mandat qui avançait de quelques mois le départ de Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, ainsi que ceux d'André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, et de Jean-Pierre Gardy, secrétaire général de Formiris, tous deux anciens présidents du Snceel. Les discours de clôture furent donc autant d'hommages à tous ces « partants et futurs partants ». L'émotion vint aussi du message de Paul Malartre. Il profita de ce rassemblement pour rassurer les chefs d'établissement sur leur mission « inséparablement pédagogique, éducative et pastorale », insista-t-il. « Le chef d'établissement n'est pas manager avant tout, mais artisan de la cohérence entre les choix éducatifs et le sens chrétien. Voilà ce qu'est la pastorale, "vivre ensemble en référence à Jésus-Christ". » Un message qu'il fut bon de réentendre quelques semaines « après qu'un certain texte épiscopal, relayé par certains médias catholiques réunis par une coloration ecclésiale assez homogène, eut provoqué quelques remous, semblant remettre en cause l'enseignement catholique dans l'Église et la société ». Émotion donc, mais réflexion également. Évoquer « l'autorité et les relations aux personnes » n'était pas, pour les orateurs, sans pièges ni chausse-trappes. Tous s'accordèrent pour dire qu'aujourd'hui, « l'autorité ne va plus de soi », que « l'autorité est en crise », qu'on assiste à une « fragilisation de l'autorité », qu'il y a un « sentiment de délitement de l'autorité ». Et chacun, en philosophe, cher-

cheur, pédo-psychiatre, psychosociologue, professeur d'université, de tenter de cerner cette notion d'autorité et les raisons qui ont amené à la penser et à l'exercer de manière totalement différente aujourd'hui. Hier, dit en substance Alain Renaut, directeur de l'observatoire



Yves-Jean Thomas
Nouveau président du Snceel

européen de politiques universitaires, l'autorité dépendait de ce que l'on appelle « le sur-pouvoir », admis par l'ensemble d'un groupe de personnes. Elle concernait des valeurs transcendantes. « Dans les sociétés modernes démocratiques, ce modèle d'autorité n'est plus. La dynamique démocratique

ses valeurs de liberté et d'égalité que personne n'entend remettre en cause ? »

Rebondissant sur cette analyse, le pédo-psychiatre Frédéric Jésus lança : « À l'âge résolument démocratique qui est le nôtre, une autre forme d'autorité éducative est à promouvoir et à inventer. Autorité qui

s'entendant comme une mise à égalité des droits reconnus à tous les êtres humains, chacun – y compris l'enfant à qui l'on reconnaît des droits et des libertés depuis la convention des droits de l'enfant de 1989 – est pensé comme l'égal de l'autre. Comment dès lors redéfinir l'autorité dans ce contexte de démocratie avec

sera distincte du retour nostalgique à des formes antérieures et souvent brutales, et distincte de la fuite en avant vers un autoritarisme aveugle. La nouvelle forme d'autorité est sans doute amenée à s'intéresser à la capacité d'autoriser plutôt qu'à son seul devoir d'interdire. »

Plus concrètement, la psychosociologue Véronique Guérin a entraîné l'auditoire sur le terrain scolaire où elle intervient quand il y a des problèmes d'autorité. « Le concept d'autorité ne va plus de soi. Les adultes agissent en fonction de modèles et de représentations reçus consciemment ou inconsciemment dans leur enfance. Je les invite à s'interroger sur ces représentations pour sortir de l'impasse de l'autoritarisme ou de la permissivité. » Car, quand on parle d'autorité éducative, on parle d'une qualité de relation entretenue avec l'autre différent et égal, à qui l'on doit cependant transmettre un certain nombre de valeurs du « vivre-ensemble ». **EDC**

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre. Sur internet : www.snceel.org

Satisfaction et vigilance au Synadec

L'intervention de Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, à l'assemblée générale du Synadec¹ qui s'est déroulée les 27 et 28 janvier 2007 à Dijon, a suscité une attention et une adhésion similaires à celles vécues quelques jours auparavant au congrès du Snceel (cf. ci-dessus). En rappelant les premiers mots du préambule du statut du chef d'établissement du premier degré de l'enseignement catholique qui « définit la façon de remplir sa mission et met en valeur les aspects essentiels d'une responsabilité qui est inséparablement pastorale, éducative, pédagogique, matérielle et administrative », Paul Malartre a touché le cœur des adhérents du Synadec. Cette reconnaissance d'une mission équivalente à celle des chefs d'établissement du second degré était, en effet, atten-



Interventions. Yann Diraison (à gauche) et Paul Malartre.

due depuis longtemps par de nombreux directeurs et directrices d'école. Cependant, le Synadec sera particulièrement vigilant quant à la mise en œuvre de ce statut, notamment dans la rédaction des contrats de travail, sur les délégations des conseils d'administration et sur les formations proposées.

D'autre part, le Synadec insiste sur la nécessité de traiter la question de la rémunération des chefs d'établissement qui dirigent plusieurs écoles. À l'occasion de cette assemblée, Yann Diraison, dont le mandat de président a été renouvelé pour une durée d'un an, a reçu les « palmes académiques » des mains de Paul Malartre. **GDR**

1. Syndicat national des directeurs et des directrices d'écoles catholiques. Sur internet : www.synadec.org

Formateurs : première remise de titres

C'est un moment historique », a déclaré avec une pointe d'émotion Luc Pasquier, le 26 janvier dernier, à Paris. Chargé par le secrétariat général de l'enseignement catholique de piloter la mise en place d'un titre de formateur, le vice-recteur de l'Université catholique de l'Ouest (UCO) voyait trois années de travail aboutir avec la remise des premiers titres. C'est des mains de Paul Malartre que 24 formateurs confirmés ont reçu leur toute nouvelle certification. Parmi eux, Philippe Cabrol, 51 ans, adjoint de direction à l'ICFP¹ Saint-Joseph de Montpellier : « J'attache une grande importance à la reconnaissance de notre métier par l'institution et par nos partenaires – avec l'inscription prochainement de ce titre au Répertoire national des certifications professionnelles », explique-t-il. Car le titre



Philippe Cabrol. L'un des premiers « titrés ».

couronne toute une carrière : professeur de sciences économiques et sociales, Philippe Cabrol a été formateur au Cepec² de Lyon, avant de travailler à l'ICFP où il est responsable de la formation initiale des maîtres du 2^d degré et de la formation continue de ceux du 1^{er} et du 2^d degré. Quel profit a-t-il tiré de la préparation exigeante (entre 3 et

6 mois de travail) du dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE) nécessaire pour postuler³ ? « J'ai fait l'expérience d'une démarche réflexive qui m'a conduit à revoir mon activité professionnelle à travers trois approches : une approche rationnelle, qui m'a amené à décrire mes

actions, une approche plus singulière, qui m'a donné la possibilité d'identifier des situations où j'ai été inventif, et une approche biographique, dans laquelle j'ai pu relire le fil continu de mes pratiques professionnelles. »

Et ce, en utilisant le « Référentiel d'activités et de compétences du formateur d'enseignants et de cadres dans l'enseignement catholique » qui repère six familles recouvrant dix-sept domaines d'action. La première d'entre elles, est « la recherche et la construction de sens ». Suivent,

par ordre d'importance, « la pédagogie et la didactique », « l'animation d'équipe », « l'environnement de la formation », « le développement institutionnel » et « la gestion »⁴.

Pour Paul Malartre, cet événement « au-delà de la simple remise des titres, montre que l'enseignement catholique veut jouer la carte de la compétence professionnelle qui passe par la compétence des formateurs ». Et le secrétaire général de l'enseignement catholique de souligner « la qualité du travail du comité de pilotage et de la commission de certification » qui ont réussi en trois ans à monter un titre et à remettre les premiers diplômes. Une vraie performance ! **SH**

1. Institut catholique de formation pédagogique.
2. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil.

3. Le « dossier du candidat » et le référentiel sont en ligne sur le site www.formiris2.org (rubrique « Titre de formateur »). Contact : Formiris, secrétariat de la commission de certification, 35 rue Vaugelas, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 68 60 58. E-mail : mfmeston@formiris.org

4. Lire aussi l'article « Profession formateur », dans ECA 308 (p. 9), et « Des formateurs à titrer », dans ECA 301 (pp. 40-41).

L'interdiction de fumer, un seuil éducatif

La nouvelle réglementation sur l'interdiction de fumer est entrée en application le 1^{er} février 2007. Elle pose le principe cette interdiction dans les établissements scolaires ainsi que dans les lieux affectés à l'hébergement et à la formation des mineurs, sans qu'il soit possible d'aménager des emplacements spécifiques pour les fumeurs. Selon le témoignage des établissements du Cneap¹ qui ont anticipé cette situation, pour certains depuis plusieurs années, en faisant de leurs lycées des « lycées sans tabac », quatre principes d'action paraissent déterminants pour parvenir avec succès aux objectifs fixés par la loi :

- Mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative. Le décret ne pourra se mettre en application dans de bonnes conditions que si c'est l'affaire de tous.
- Après information et débat, affirmer clairement l'interdiction de

fumer dans l'établissement. Ne pas avoir de double langage : affirmer la loi d'un côté et ménager plus ou moins tacitement des voies de détournement de l'autre.

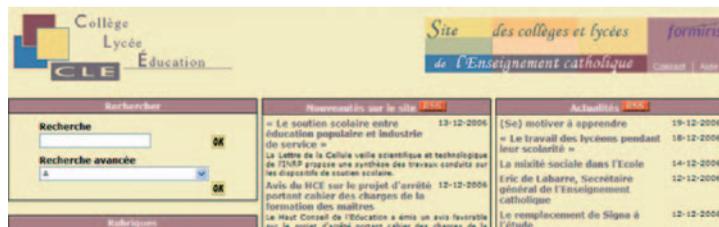
- Prendre des mesures d'accompagnement des personnes les plus dépendantes : groupes de parole, interventions de tabacologues et autres professionnels de santé.
- Inscrire les mesures d'application du décret dans un plan global d'éducation à la santé. Profiter de nouvelle réglementation pour relancer la prévention vis-à-vis des dépendances de toutes sortes (alcool, drogues...).

JEAN-YVES REBEYROTTE

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

➤ Pour aider les établissements dans leur démarche éducative, le Cneap a ouvert une rubrique sur son site. On y trouve notamment une série de « questions/réponses » élaborée par le service juridique du Cneap, et de nombreux liens pour compléter l'information nécessaire : <http://cneap.scolanet.org>

Un site pour le second degré



Collège Lycée Éducation ou CLE : c'est le site des collèges et lycées de l'enseignement catholique¹. Articulant pédagogie et éducation, il constitue un outil de formation des personnels du second degré. Fournir aux acteurs des collèges et lycées et aux responsables institutionnels des analyses dans les champs de la pédagogie et de l'éducation, mettre à leur disposition des réflexions sur le fonctionnement et l'évolution du système éducatif, leur donner accès aux textes de référence de l'enseignement catholique et de l'Éducation na-

tionale et les relier les uns aux autres, valoriser les initiatives, les expérimentations conduites dans l'enseignement catholique dans le second degré : tels sont les objectifs visés par CLE, un site conçu, réalisé et animé par Formiris.

CLE permet aux internautes, grâce à des technologies appropriées (« fils RSS »), d'être informés des mises à jour du site dès qu'elles sont effectuées. **VG**

1. Adresse : www.formiris2.org

➤ Contact : Véronique Glineur, Formiris, 35 rue Vaugelas, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 68 60 53.

« Je veux aller dans ton école ! »

Quels leviers indispensables aujourd'hui pour faire évoluer l'institution scolaire ? Dominique Julia, historien de l'éducation, Claire de Bénazé, responsable du point d'accueil et d'écoute jeunes à Garges-lès-Gonnesses, Marie-Danielle Pierrelée, chef de projet aux Orphelins Apprentis d'Auteuil, et Jean-Marie Petitclerc, directeur du « Valdoco¹ » ont donné leurs points de vue. But de la réflexion entre universitaires et praticiens : que les jeunes ne soient plus tentés de « décrocher », mais disent spontanément : « *Je veux aller dans ton école !* », titre du livre du frère Nicolas Capelle³. Il servait d'ancrage au débat organisé le 17 janvier 2007 au Centre Sèvres, à Paris, et animé par Gilles du Retail, directeur de l'information de l'enseignement catholique. Point commun aux interventions : la nécessité de faire vivre dans l'école une véritable écoute de tous ses acteurs, élèves, enseignants, personnel éducatif, parents. « *Une culture à créer dans l'école* », a insisté le



Échange. De gauche à droite : Marie-Danielle Pierrelée, frère Nicolas Capelle et Gilles du Retail.

frère Nicolas Capelle. Car, le plus souvent, « *on n'a que le temps de faire cours* », a noté Marie-Danielle Pierrelée.

Deuxième impératif : faire place au besoin de spiritualité : « *Ce fonds très personnel où se construit l'estime de soi, dimension présente dans l'univers anglo-saxon, est difficile à vivre dans le système français* », a dit Nicolas Capelle, en notant que, depuis trente ans, les écoles lasalliennes, partout dans le monde, sont très investies « *dans la rencontre des cultures* », que ce

soit dans les antennes mobiles créées pour les gens du voyage ou auprès des pygmées, pour ne citer que deux exemples⁴. C'est alors un ensemble (familles, quartiers, région) que fait bouger l'école « *qui devient un lieu critique où s'élaborent de nouvelles connaissances* ».

Comment s'y prendre quand cette école – c'est le cas de la nôtre – instruit et éduque l'ensemble des citoyens, tout en effectuant un tri social ? Il faut, d'urgence, « *refonder la mission sociale de l'éducation* »,

a souligné Claire de Bénazé avant d'ajouter : « *Ce qui compte dans l'éducation c'est de permettre à un jeune d'accéder à son univers* » (ce qui implique écoute et langage commun).

Fort de ses expériences de création d'établissements novateurs (l'Auto-École est le plus célèbre⁵), Marie-Danielle Pierrelée pense que « *nous avons à inventer l'école où chacun trouve sa place. Personne aujourd'hui ne peut prétendre savoir comment le faire. Aucune circulaire ne nous dira comment le faire. Il s'agit d'un travail collectif, avec les jeunes* ». **MCJ**

1. Pour en savoir plus sur cette association qui effectue un travail de médiation sociale : www.salesien.com/oeuv/oeu02.htm - Le père Jean-Marie Petitclerc est aussi responsable du groupe « École » à l'Agence nationale de rénovation urbaine.

2. *Je veux aller dans ton école - la pédagogie lasallienne aux^{III} siècle*, Salvator, 2006, 294 p., 19,90 € (on peut lire une présentation et un extrait du livre dans ECA 308, p. 47).

3. Lasallien, Provincial du District de France, Suisse, Grèce et Djibouti.

4. Les Frères des écoles chrétiennes sont implantés dans 82 pays sur les 5 continents.

5. *L'insurgée* (Seuil, 2000, 200 p., 18,80 €) raconte son histoire.

Pour son 7^e congrès national depuis sa création en 2000, la Communion missionnaire des éducateurs a souhaité revenir aux sources de sa vocation. Aussi les 200 participants rassemblés à Paris, à Saint-Jean-de-Passy, les 27 et 28 janvier dernier, étaient invités à réfléchir sur le thème : « *Des éducateurs chrétiens, pour quoi faire ?* » Ce mouvement d'éducateurs chrétiens souhaitait encourager chaque congressiste – enseignants du public ou du privé, éducateurs spécialisés, chefs d'établissement, parents, catéchistes – à approfondir son regard sur le sens théologique de l'acte éducatif, selon trois grandes perspectives : éveiller au goût du vrai, éveiller au goût du bien, éveiller au goût du beau.

Parmi les intervenants, le philosophe et essayiste Fabrice Hadjaj a défendu la vocation de l'enseignant à susciter le goût de la vérité. Quand la recherche du sens est rempla-

cée par le culte de l'efficacité, le goût du réel par l'enfermement dans le virtuel, a-t-il expliqué, c'est la notion même de vérité qui est neutralisée par des savoirs encyclopédiques, sans âme ni horizon. Au regard du chrétien, la vérité a un visage, celui de l'amour supplicé ; elle a un prix, car elle est un appel à la conversion et au don de soi.

Le théologien moraliste Xavier Lacroix a présenté, pour sa part, les enjeux d'une formation à la responsabilité affective. Face aux représentations de l'amour souvent offertes aux jeunes, comment proposer une

vision qui reconnaît la grandeur et la gravité de la sexualité comme expression de la personne tout entière et comme capacité d'alliance fondée sur la durée ?

Carrefours, tables rondes et témoignages ont permis de développer ces thèmes, de partager expériences, attentes et suggestions. Un beau spectacle poétique et chorégraphique, conçu à partir de textes mariaux et interprété par la comédienne Corinne Descottes, a été enfin l'occasion de sensibiliser les participants à l'urgence d'une pédagogie de la beauté.

En organisant des rencontres

Le sens d'une mission



régulières ou ponctuelles, conférences, sessions d'été, pèlerinages... la Communion missionnaire des éducateurs s'efforce de sensibiliser les chrétiens éducateurs au sens et à la dignité de leur mission, par le soutien de la prière et de l'amitié.

XAVIER DUFOUR

Savoir +

La Communion missionnaire des éducateurs est sur internet : <http://communioneduc.free.fr>

RECTIFICATIF

En page 8 du numéro 310 d'ECA, une erreur s'est glissée dans notre présentation des opérations « Graine d'Ovalie » et « Terre d'Ovalie ». Le 15 décembre dernier, lors de la signature de la convention entre la Fédération française de rugby (FFR), le secrétariat général de l'enseignement catholique et l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel), c'est Jean-Claude Baqué, vice-président de la FFR qui était présent, et non son président, Bernard Lapasset.

Les dérives du religieux

Parler du religieux est bien l'affaire de l'IFER/CUCDB¹ de Dijon. Les organisateurs du colloque qui s'est tenu à Sciences Po Paris sur le thème des « dérives du religieux », le 20 janvier dernier, étaient



cette fois les Amis et Anciens de l'IFER. Sur ses 22 sessions d'une semaine en 11 ans, cet institut a touché plusieurs centaines d'enseignants de toutes les disciplines : l'association qui en découle reste donc naturellement fidèle à sa curiosité pour le fait religieux. Une douzaine de personnalités se sont donc succédé ce jour-là à la tribune : journalistes, philosophes, théologiens, historiens, politiques... Que retenir de leurs interventions ?

D'abord que le religieux se présente habituellement sous sa forme innocente, et qu'on parle de dérives aussitôt qu'on semble sortir du « *religieusement correct* », comme dit Jean-Paul Guetny². Mais entre religion et laïcité, il y a toujours eu et il doit demeurer une tension. Jean Baubérot³ dit que cette « *gymnastique intellectuelle* » est un signe de bonne santé. Maurice Bellet⁴, de son côté, propose qu'on reste sans cesse en recherche de la vérité, avec

sa raison comme avec sa foi, en état de « *critique extrême* ». La conclusion unanime est que le politique se porte mal et que le social est malade. Le religieux, dit Patrick Michel⁵, revient « *en mode de soulignement de ce désarroi* ». Notre issue est

dans la pensée raisonnable, qui est « *affrontement de l'impensable* » (Maurice Bellet) ; dans la modeste critique historique des textes religieux (Pierre Gibert⁶) ; et dans un « *accommodement raisonnable* » (Éric Raoul⁷) à la nouvelle diversité sociale.

GÉRARD GOBRY

1. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions/Centre universitaire catholique de Bourgogne.
2. Journaliste, écrivain, ancien directeur de *L'Actualité des religions* et du *Monde des religions*.
3. Historien et sociologue des religions. Auteur de *Histoire de la laïcité en France*, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
4. Prêtre, philosophe et psychanalyste. Sur son itinéraire et son œuvre : <http://lieuducombat.free.fr>
5. Enseigne à l'École des hautes études en sciences sociales. Auteur, entre autres ouvrages, de *Tous les chemins ne mènent plus à Rome - les mutations actuelles du catholicisme* (avec René Luneau), Albin Michel, 1995.
6. Jésuite. Auteur, entre autres ouvrages, de *Le psychanalyste et le bibliste* (avec Jacques Arènes), Bayard, 2007.
7. Député-maire du Raincy (Seine-Saint-Denis), vice-président de l'Assemblée nationale.

Des BTS au Québec



C'est en septembre 2005 que le lycée Notre-Dame-des-Victoires¹, à Voiron (Isère), est entré en contact avec le Centre de formation des nouvelles technologies (CFNT) de Sainte-Thérèse (à 20 kilomètres de Montréal) au Québec. Cette rencontre a été possible grâce à un autre établissement catholique isérois : le lycée du Guiers-Val-d'Ainan, à Pont-de-Beauvoisin. Les Québécois recherchaient de nouveaux partenaires en France. Un projet d'échange naquit entre la section BTS assistant de direction et la formation

secrétariat des Canadiens. L'objectif de cet échange est de permettre aux étudiants d'effectuer une période de formation en entreprise à l'étranger afin de découvrir d'autres milieux professionnels et d'autres méthodes de travail. De plus, cette expérience contribue à un enrichissement culturel et au développement des capacités d'adaptation.

Cet échange a concerné huit jeunes de 2^e année de BTS de Notre-Dame-des-Victoires qui ont passé trois semaines au Québec. Elles ont été employées dans des administrations, des entreprises, des associations caritatives. Du côté québécois, ce sont six jeunes filles qui ont eu l'opportunité d'effectuer leur stage en France.

Pour financer cet ambitieux projet, les étudiants ont organisé tout au long de l'année des actions, telles que l'élaboration d'un livre de recettes. Les stagiaires ont également bénéficié de subventions de la part de la région Rhône-Alpes et de l'association de Notre-Dame-des-Victoires. L'avis des étudiants est unanime ! Que du bonheur, et pour tous, l'envie de reconduire le projet. ♦

1. Adresse : 1 rue de la Terrasse, 38500 Voiron.

Le temps des conseils de classe

Une ardeur particulière au travail anime nos élèves en ce début de décembre : l'heure des compositions approche. Trois jours sont réservés, à raison de



deux heures par matière. Il faut donc réviser tout ce qui a été vu au premier trimestre. Chez certains, la tension est perceptible, les questions se font plus nombreuses... La veille des premières épreuves, trois élèves de 5^e viennent frapper à notre porte à 21 heures, après l'étude de la nuit, pour nous demander des précisions sur les calculs de puissances ! Finalement, chacun fait de son mieux, et les élèves profitent d'un week-end prolongé à l'occasion de la fête nationale, le 11 décembre, pour oublier un peu livres et cahiers. Nous prenons le relais avec un stylo rouge pour corriger les copies, avant de faire les moyennes pour les conseils de classe.

Une fois les professeurs réunis, le chef de classe est invité à entrer pour lire le petit discours qu'il a soigneusement préparé : « *Chers frères, chers éducateurs, j'ai l'honneur de représenter la classe...* » L'élève fait alors la liste des points négatifs : « *Des bavards perturbent l'étude. Il y a du pillage à la cantine. Certains ne respectent pas la prière. Il manque des balais pour nettoyer la classe...* » Puis il passe aux points positifs : « *Les professeurs font bien leurs cours. Merci au frère économe et aux cuisiniers pour la nourriture et les bons repas...* » Chaque professeur fait ensuite le point sur la classe, mais aucune discussion ne concerne les cas individuels (cela prendrait trop de temps pour les cinquante élèves de chaque classe). De toute façon, la note est toute-puissante, il faut 10 de moyenne pour passer en classe supérieure, et les entorses à la règle sont exceptionnelles.

Cette période des conseils de classe, qui ont lieu sur deux journées de cours, est assez appréciée des élèves qui ont la tête tournée vers les vacances après onze semaines de travail. Un concours de crêches est alors organisé. Ramasser d'abord un peu d'argile dans un petit coin entre les terrains de foot des 5^e et des 4^e, ajouter la bonne quantité d'eau et rivaliser d'imagination pour faire une « grotte » plus jolie que celle des autres, dans laquelle s'installeront Marie et Joseph en attendant Noël. La « grande lessive » termine le trimestre : les salles de classe sont lavées de fond en comble, on démonte les volets, on sort tous les lits des dortoirs, le collège est passé au peigne fin... La journée se termine avec la remise des bulletins : ceux qui ont la moyenne ressortent soulagés, d'autres ont les larmes aux yeux, surtout si le directeur a écrit en rouge en bas : « *Tu déranges la classe !* » Le lendemain, le car vient prendre les internes pour les amener à Bobo ou à Ouaga, et le collège devient subitement désert et silencieux.

NADÈGE ET MATTHIEU DEMANGE

(volontaires de la Délégation catholique pour la coopération)



LE MARCHATHON : POUR ET AVEC LES NON-VOYANTS



© J. Reneteau

Non-voyant, ça ne veut pas dire invisible ! Et pourtant, raconte Olivier Brisse, 33 ans, affecté d'une lésion rétinienne qui l'a plongé dans l'obscurité il y a six ans, quand on se déplace muni d'une seule canne blanche, on croirait l'être devenu... « *À cet égard, se promener avec un chien-guide contribue beaucoup à l'intégration des aveugles.* » C'est à la fois pour aider ces derniers à acquérir des labradors (le plus souvent) dressés, et faire découvrir aux jeunes un handicap que, paradoxalement, ils connaissent très mal, que s'est créé le « Marchathon ».

Cette marche parrainée est destinée à recueillir des fonds pour financer l'éducation complexe et longue des chiens-guides : 15 000 à 20 000 euros par chien.

Organisé par l'Union des aveugles et déficients visuels¹ (Unadev) au niveau national, suggéré au Lions Club² qui mène des actions mondiales sur la vue, et relayé dans les écoles de l'académie de Bordeaux par José Reneteau, membre du Lions Club et de l'Udapel³, le prochain Marchathon aura lieu le vendredi 6 avril 2007 pour environ 25 écoles du Pays basque. 2 500 enfants (dès la maternelle !) courront plus ou moins longtemps, mais de tout leur cœur, afin de contribuer à sortir de l'isolement un non-voyant venu dans leur classe les semaines précédentes pour faire leur connaissance. Ils se sont lancés dans la course dès son démarrage, en 2003. Et continuent. L'esprit du Marchathon n'est pas celui d'une simple marche, explique José Reneteau : c'est une démarche pédagogique, collective et solidaire, fondée sur la rencontre d'une classe ou d'un groupe de classes avec un aveugle et son chien : avant la course et après. « *En courant, nous étions heureux d'être en plein air, oui, mais nous pensions aussi à courir le plus possible pour récolter un maximum de fonds.* Et quand nous avons vu les chiens achetés grâce à notre effort, nous étions très émus », racontent les CM1 de l'école Saint-Amand, à Bayonne.

C'est l'occasion de découvrir non seulement les chiens d'aveugle, mais aussi le braille... Une fois la candidature d'une école enregistrée, une équipe de coordination prépare les visites avec l'équipe pédagogique, les parents, l'Unadev et les membres du Lions Club. Une opération « clefs en main », pas trop lourde pour les écoles, qui constitue, pour tous, une belle aventure éducative centrée sur la découverte de la différence ! Le Marchathon a lieu tous les deux ans ! Si vous souhaitez engager votre école dans la course, Olivier et José seront ravis de vous guider... **MCJ**

1. Olivier Brisse en est le coordinateur. Tél. : 06 71 87 41 12. E-mail : o.brisse@tiscali.fr

2. Il assure le transport des enfants sur le site de la course.

3. Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre. José Reneteau est membre de l'Udapel Pays Basque, mais le Marchathon devrait avoir lieu cette année dans tous les départements de l'académie de Bordeaux. E-mail : jose.reneteau@wanadoo.fr

4. Les dons collectés sont remis en totalité aux écoles de chiens-guides de Mérignac et Biot.

Les pèlerins du Morbihan

La pris son bâton de pèlerin pour parcourir les routes du Morbihan depuis deux ans et demi déjà. Et dans ses pérégrinations, le père Patrice Marivin, délégué diocésain à la pastorale, est accompagné d'une des trois animatrices de son service.

Avec Nathalie Le Bodic-Bikoï, il a visité, de septembre 2004 à mars 2006, 40 réseaux d'écoles, à raison d'une rencontre tous les jeudis soir. L'occasion de mieux connaître les 250 écoles primaires du diocèse de Vannes. « *On ne pouvait obliger les enseignants à venir, ni placer ce temps sur des heures de concertation, et pourtant 98 % d'entre eux étaient présents à nos soirées !* » se réjouit le prêtre. En octobre dernier, ce fut au tour des 250 directeurs d'être réunis à Vannes autour d'une question : « *Quelle est la mission pastorale du chef d'établissement aujourd'hui ?* » À l'issue de ces différents rendez-vous, Patrice et Nathalie ont conçu un « parcours d'éveil à la foi » avec l'aide d'enseignants et de responsables de la catéchèse du diocèse. Une pause cette année ? « *À la rentrée, on a lancé les visites de pays* », explique en souriant Nathalie. Les « pays », au nombre de neuf, regroupent plusieurs réseaux. Il s'agit cette fois de travailler sur le lien écoles/paroisse. Aussi, sont conviés à ces jeudis soir un peu différents des précédents, des représentants des écoles (le directeur avec un enseignant) et des paroisses (le curé avec l'animatrice en pastorale paroissiale). Le fruit de ces

échanges a d'ores et déjà permis de valoriser un « vade-mecum des relations écoles/paroisse », accessible sur le site de la direction diocésaine¹.

Et les 45 collèges du diocèse ? C'est avec Béatrice Le Pironnec et Gaëlle Pateau que le père Marivin les visite (7 collèges sur 45 à ce jour). Une réunion de deux heures, très rythmée, est proposée aux établissements qui souhaitent les accueillir : projection d'une vidéo avec le témoignage de deux enseignants ; redéfinition de la pastorale, de la catéchèse et de la culture religieuse ; ateliers pour échanger sur les pratiques du collège et les développer ; prises d'engagements ; synthèse par un animateur ; vidéo de Paul Malartre sur le caractère propre. Dernière visite en date : le collège Sainte-Anne à La Trinité-Porhoët.



Entre deux visites. Le père Patrice Marivin et les trois animatrices de l'équipe pastorale de la direction diocésaine de Vannes.

« *J'ai senti le souffle des assises dans ce collège de la campagne bretonne qui a failli fermer. Tous les*

profs étaient là. On a vécu deux heures de partage formidables ! » s'exclame Béatrice Le Pironnec.

Reste les 23 lycées. Pour ce niveau d'enseignement, la priorité du père Marivin : réunir les professeurs en début de carrière et former les animateurs en pastorale scolaire. Fatigués nos pèlerins ? Tout au contraire, car il leur reste du temps pour proposer des journées de formation sur le caractère propre aux professeurs stagiaires de l'enseignement catholique ! **SH**

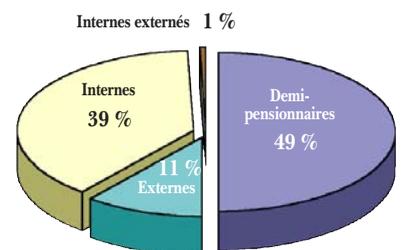
1. À l'adresse www.ddec56.org (rubrique : « Pastorale »).

ERRATUM

Deux inversions à corriger dans « Les chiffres clefs de l'enseignement catholique » (ECA 310, pp. 22 à 30) :

– Page 26 : dans le tableau « Effectifs des enseignants par âges et par sexes pour le 1^{er} degré », il faut lire, pour les femmes, les chiffres de 1 649 à 61 202 ; et pour les hommes, les chiffres de 626 à 31 566.

– Page 29 : dans la figure « Statut des élèves de l'enseignement agricole », il faut lire « Externes 11 % » et « Internes 39 % ».



Les parents dans l'école



D.R.

Les inspections générales¹ analysent, dans un rapport conjoint, l'état de la relation que les parents entretiennent avec l'école. Le système éducatif demeure opaque ; son organisation complexe ; son langage et ses usages sont peu accessibles aux non-initiés.

La communication école-familles présente quelques défaillances, pour partie parce qu'elle emprunte « le moins fiable des réseaux de distri-

bution : le cartable de l'élève ! » soulignent les inspecteurs généraux qui dénoncent, par ailleurs, la communication faite sur l'évaluation des acquis des élèves.

Quant au dialogue entre les parents et les personnels de l'établissement, il est trop souvent source de frustrations (locaux et horaires inadaptés, temps de discussion trop brefs pour permettre un véritable échange...), voire de tensions entre chacun des partenaires. Ainsi, rappellent les rapporteurs, les enseignants « ressentent comme une intrusion inacceptable dans le "domaine pédagogique" [...] les questions que leur posent légitimement les parents sur les objectifs, les contenus et les pratiques de l'enseignement que reçoivent leurs enfants ». Les parents estiment, pour leur part, que les enseignants « ne reconnaissent pas la qualité des pratiques éducatives et de socialisation qu'ils font l'effort de mettre en pla-

ce [...] afin de donner à l'enfant toutes ses chances. »

Devant cet état des lieux, les inspecteurs en appellent à « restaurer la confiance et à améliorer le dialogue entre les parents d'élèves et leur école ». Pour ce faire, ils avancent des propositions d'actions organisées autour de sept orientations. Ils invitent ainsi à « développer la coopération entre les parents et l'établissement dans le domaine scolaire comme dans le domaine éducatif », à « inscrire, dans la formation initiale et continue des personnels, et particulièrement des enseignants, la relation aux parents² » ou encore à « mettre en œuvre une politique d'accueil et d'information des parents ».

L'intérêt du rapport tient aussi à la présentation d'initiatives mises en place dans les écoles et les établissements. Qu'elles touchent à l'accueil des parents, à l'information qui leur est donnée, à la com-

munication avec les familles, ou encore aux activités qui associent parents et institution scolaire, toutes ces initiatives visent à faciliter le dialogue entre les parents d'élèves et l'école et à améliorer la qualité des relations entre les familles et les établissements scolaires. Attention toutefois, soulignent les rapporteurs, ces pratiques « sont le plus souvent une réponse appropriée à une difficulté particulière. Leur duplication n'est donc pas aisée, et les conditions d'une généralisation encore moins. » Elles n'en méritent pas moins d'être connues. **VG**

1. Inspection générale de l'Éducation nationale et Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, *La place et le rôle des parents dans l'école*, octobre 2006. Document disponible à l'adresse suivante : <http://media.education.gouv.fr/file/47/0/3470.pdf>

2. Aux termes de l'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM, « la formation professionnelle initiale [...] doit permettre d'assurer une maîtrise suffisante de dix compétences [professionnelles, dont] travailler en équipe et coopérer avec les parents [...] ».



ATHÉNA

Une exigence de qualité dans le voyage culturel

Avec plus de 40 ans d'expérience des voyages culturels destinés aux scolaires et aux adultes à la découverte du monde méditerranéen, ATHÉNA vous propose des formules très diversifiées. Possibilité de formules personnalisées, sur demande. Bon voyage.

NOTRE BROCHURE EST À VOTRE DISPOSITION SUR SIMPLE DEMANDE.

Grèce
Crète
Italie
Sicile
Chypre
Tunisie
Turquie
Libye

ASSOCIATION ATHÉNA • B.P. 100 - 74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 10 93 10 • Fax 04 50 10 93 13
E-mail : com@athenavoyages.com

Tout ce que vous voulez savoir est sur notre site :
www.athenavoyages.com

Des élections pas si loin des jeunes

"Dans les démocraties, chaque génération est un peuple nouveau"
Alexis de Tocqueville



ment à une opinion collective ? Engagez-vous, mais pas pour des partis, pour des idées ! Quant à moi, je m'en retourne au seul parti qui n'accueille à ce jour qu'un seul membre : celui de ma raison. Je garde dans mon cœur ce stupide espoir, que l'année prochaine, les Français ne voteront pas

Thème du deuxième rendez-vous préélectoral pour les lecteurs de *Phosphore* : le vote à 16 ans. Dans leur majorité, ils n'en veulent pas, ce qui ne le les empêche pas de s'intéresser à la politique.

Comme nous l'avions annoncé en janvier dernier, nous suivons le débat ouvert par le magazine *Phosphore* auprès des jeunes de 16 à 25 ans durant la campagne électorale. L'enquête menée par ce journal révèle que 68 % d'entre eux sont opposés au droit de vote à 16 ans (63 % chez les 16-17 ans et 69 % chez les 18-25 ans). La raison essentielle évoquée par les jeunes est leur méconnaissance de la politique. Sans pour autant les amener à vouloir être des électeurs, cela montre à quel point l'école a encore de nombreux pas à faire pour leur permettre de se considérer comme citoyens et leur donner, par-delà le socle commun de connaissances et de compétences, des clés de lecture de la société pour qu'ils aient envie d'affirmer leurs positions et leurs engagements.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, Gilles de Robien, défavorable au vote à 16 ans, « il est important, de lier l'âge du vote à celui de l'accès à la majorité, car c'est un ensemble de droits et de devoirs qu'on acquiert ainsi à 18 ans. L'exercice du suffrage universel est un droit mais aussi une responsabilité. Cela se prépare, notamment à l'école, par une maturation¹ ».

Cependant, quand on demande aux jeunes pour qui ils aimeraient voter, ils émettent volontiers un avis. Même si 35 % déclarent vouloir s'abstenir, car personne ne porte véritablement aujourd'hui un projet de société, ils placent néanmoins les deux candidats des partis majoritaires en tête de leur vote : 37 % pour Ségolène Royal, 26 % pour Nicolas Sarkozy au premier tour ; 62 % pour Ségolène Royal contre 38 % pour Nicolas Sarkozy au second tour. De cette enquête menée par l'institut CSA, à la fin de novembre 2006, il ressort également qu'ils seraient 14 % à vouloir voter pour Jean-Marie Le Pen chez les 18-25 ans et 5 % chez les 16-17 ans, tandis

que 8 % des 18-25 ans et 6 % des 16-17 ans voteraient pour Olivier Besancenot. Quant Arlette Laguiller, elle récolte 4 % auprès des 18-25 ans et 9 % auprès des 16-17 ans.

Même si de nombreux jeunes émettent des doutes vis-à-vis de la politique, voire une certaine honte à adhérer à un parti, ils aiment exprimer des priorités pour la société. À l'image de celles que *Phosphore* présente dans son numéro de février 2007 : Laura, 16 ans, jeune communiste dont la priorité est de « faire évoluer les mentalités et permettre à tous d'avoir une éducation intéressante culturellement parlant » ; Charles-Édouard, 16 ans, jeune UMP, qui veut « servir son pays » ; Kenny, 18 ans, jeune Vert, qui souhaite « montrer aux jeunes que la politique, c'est le moyen de faire bouillir nos idées et de les mettre en pratique » ; Luc, 16 ans, jeune UDF, qui désire « montrer autour de lui que la politique est utile et que l'UDF est vraiment l'alternative, la troisième voie possible » ; David, 18 ans, jeune Front national qui veut « remettre en principe fondamental la défense des Français d'abord » ; et Pauline, 17 ans, jeune socialiste pour qui, ce qui compte, c'est de « gagner en 2007 et, à plus long terme, gagner en 2012 ! »

Blog

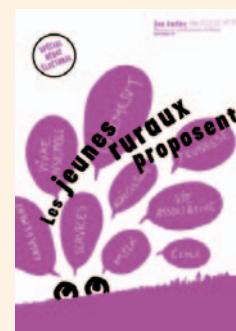
Pour poursuivre ce débat et faire valoir « la France dont ils rêvent », les jeunes sont invités à s'exprimer au travers du blog *Phosphore/LeMouv*² mis en œuvre en partenariat avec le Clemi³. D'ores et déjà, de nombreuses contributions sont apportées. Les journalistes en herbe proposent leurs éditoriaux, des entretiens avec les leaders politiques sont réalisés, de nombreuses questions émergent. Un exemple, extrait d'un éditorial de Marion Le Texier, 17 ans, rédactrice en chef du journal *Inter-Paul* au lycée Paul-Lapie à Courbevoie (Hauts-de-Seine) : « Je crois qu'il faut penser la politique bien plus intelligemment que ce combat perpétuel aussi ridicule qu'inutile depuis que certains prennent les places de gauche à l'Assemblée nationale et d'autres celles de droite. Avant d'adhérer, réfléchissez bien, avez-vous vraiment envie de laisser d'autres penser pour vous ? Êtes-vous prêt à sacrifier votre esprit critique pour adhérer aveuglé-

pour la droite ou la gauche mais pour des solutions ! »

GILLES DU RETAIL

1. *Phosphore* n° 308, p. 14. Internet : www.phosphore.com
2. À l'adresse : www.presidentielle.lemouv.phosphore.com
3. Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information.

Le MRJC s'engage dans le débat électoral



« Au printemps 2007, le peuple français sera appelé aux urnes. Les mois prochains seront un temps privilégié pour remettre en débat le projet que nous avons pour la société. Mais ce débat ne doit pas

être réservé à quelques-uns ou à quelques questions... », indiquent les responsables du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC). Ils souhaitent une nouvelle année d'ébullition citoyenne, de construction démocratique, d'innovation collective, de participation et de résistance. « Nous, jeunes ruraux, précisons-ils, nous nous sentons souvent oubliés de ces débats. Pour que les questions fondamentales des jeunes ruraux ne soient pas oubliées, nous, militants du MRJC, nous souhaitons les mettre en débat et faire des propositions. [...] Des jeunes du MRJC, dans des dizaines de villages de 21 régions françaises, mettront en scène par un jeu de pancartes et d'affiches tous les potentiels non exploités sur leur territoire, qui pourraient être des leviers supplémentaires à leur intégration ! Cette année doit permettre à chacun et à chacune de retrouver le goût de l'avenir, aussi nous invitons les jeunes à prendre part aux débats sur notre site et à lire notre journal, Les Infos du MRJC*, traitant de ce sujet ». **GDR**

* Le « Spécial débat électoral » est téléchargeable à l'adresse : www.mrjc.org/qui-sommes/pub/jnal-oct-final.pdf

PRATIQUES ARTISTIQUES.

La Fondation de France soutiendra des actions permettant la rencontre d'artistes et d'enfants autour d'un projet de création. Il s'agit de permettre aux enfants d'explorer et de valoriser « leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité pratique qui leur seront nécessaires pour se construire et construire le monde de demain ». Si toutes les activités artistiques sont admises, les projets s'adresseront « en priorité à des enfants dont l'environnement familial, social ou culturel ne permet pas habituellement cette ouverture ». Cet appel à projets s'adresse aux organismes sans but lucratif. Date limite de dépôt des dossiers : 23 mars 2007. Sur internet : www.fdf.org

DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE.

En visite au lycée professionnel et technologique Sainte-Thérèse de Paris, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé que le nombre de collégiens qui ont choisi cette année scolaire l'option découverte professionnelle (3 heures par semaine) était en augmentation de 75 % pour atteindre 67 125 inscrits.

ACCIDENTS EN EPS.

Sur les 58 608 accidents analysés par l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires pour son rapport 2006, 22 451 ont eu lieu en éducation physique et sportive. Aussi, l'Observatoire a-t-il souhaité proposer une affiche présentant aux élèves, de manière pédagogique et ludique, des situations comportant des risques. Elle sera disponible sur le site internet de l'Observatoire dans le courant du premier trimestre 2007. Internet : <http://ons.education.gouv.fr>

JOBS D'ÉTÉ.

Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a présenté les 14^{es} journées « Jobs d'été » qui auront lieu les 6 et 7 mars 2007 à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Il a précisé que « plus de 100 000 offres de jobs d'été en France et en Europe [dans] tous les secteurs d'activité et pour tous les niveaux de qualification » seront proposées cette année. Sur internet : www.cidj.com et www.anpe.fr - À partir du 5 mars.

L'école hors l'école

Soutien scolaire, aide aux devoirs, activités péri- ou parascolaires, accompagnement à la scolarité, autant de notions aux frontières incertaines, mais aussi une réalité.

Par la grâce des nouvelles technologies, l'appui des collectivités territoriales et le dynamisme d'entreprises spécialisées, cette activité se développe très rapidement.

Dans une société affligée par la précarité, l'illettrisme, les violences, l'échec scolaire, vraies inquiétudes et faux débats font douter de nombreux parents d'élèves de la capacité de l'école à assurer à leurs enfants un accès satisfaisant à la vie civile, économique ou culturelle. C'est pourquoi ils ont de plus en plus souvent recours aux services d'entreprises de soutien scolaire à domicile. Ils en attendent une meilleure préparation aux enjeux de la compétition scolaire, une garantie de succès aux examens, et qu'au final les jeunes soient mieux armés pour le marché de l'emploi.

Des mesures fiscales très favorables sont, par ailleurs, venues se conjuguer à des campagnes publicitaires permanentes pour les inciter à sauter le pas. D'autre part, l'accompagnement à la scolarité apporté gratuitement en dehors du temps scolaire, par des bénévoles mobilisés notamment par les collectivités territoriales et les associations caritatives, ne semble pas relever de motivations différentes¹. Il témoigne lui aussi de l'investissement familial croissant sur les parcours scolaires.

Un phénomène qui est encore amplifié par le développement de l'accompagnement scolaire en ligne. Celui-ci est, en effet, favorisé par le mouvement d'équipement massif² des foyers français en ordinateurs et connexions internet haut débit. Plus de la moitié a déjà fait cet investissement, et l'on atteint les trois quarts pour les foyers avec enfants. Dans le même temps, le phénomène change de nature. Confiné jusqu'alors à l'espace privé du domicile familial ou du local associatif, l'accompagnement scolaire investit maintenant l'espace public et défend ses valeurs sur la Toile.

Aller vite

Au « service personnalisé » et aux « professeurs disponibles » viennent s'ajouter « l'intelligence artificielle » et le « travail en réseau », ce qui permet de mettre les « qualités individuelles au service de la collectivité ». Pendant ce temps, l'école, de C2i³ en clefs USB, tente d'obtenir de ses enseignants qu'ils intègrent les technologies de l'information et de la communication (Tic) dans leurs pratiques péda-

gogiques. Et pour la simple garantie de « l'égalité des chances », la voie du partenariat avec le secteur marchand⁴ semble être largement privilégiée. De même, les collectivités territoriales, n'entendant plus être de simple bailleurs de fonds, revendiquent leur part du service de l'éducation et multiplient les partenariats technologiques (déjà huit régions et 18 conseils généraux) avec Paraschool, « le service d'accompagnement scolaire le plus utilisé dans toute la francophonie⁵ » pour bénéficier de ses « solutions éducatives ».

Il s'agit, en effet, d'aller vite puisque « l'objectif est de veiller à ce que le cadre européen des qualifications couvre tout l'éventail de l'éducation et de la formation : de l'apprentissage formel à l'apprentissage non formel, des diplômes sanctionnant une formation aux compétences professionnelles en passant par les doctorats⁶ ».

Face à la construction de ce nouveau modèle, on pourrait se dire que l'individualisation des parcours, la réactivité face aux difficultés de toutes sortes et même la garantie de résultat aux examens ne sont pas tout. Et, comme le déclare Dominique Glasman : « [...] l'école est un lieu et un temps de formation des esprits, dans toutes leurs dimensions [et] si [elle] n'est plus seule à transmettre des connaissances, elle reste le lieu privilégié de la construction d'une pensée¹. » On voudrait le croire. Le dernier rapport de la Miviludes⁷, et en particulier sa partie sur le risque de pénétration sectaire dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, invite à la vigilance.

JOSÉ GUILLEMAIN

1. Dominique Glasman, « Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école », rapport établi à la demande du Haut conseil de l'évaluation de l'école, mai 2005. Disponible sur <http://cisad.adc.education.fr/hcee>

2. Enquête SVM-GfK publiée dans le numéro de février 2007 de la revue SVM.

3. Certificat informatique et internet

4. Lancement de « MaxiCned » en octobre 2006. Un des huit projets labellisés par le ministère de l'Éducation nationale à la suite de l'appel à propositions du début 2006 (cf. ECA 308, p. 16)..

5. Sur internet : www.paraschool.com

6. Présentation par Annette Schavan, ministre allemande de l'Éducation et de la Recherche, des priorités de la présidence allemande en matière d'éducation le 30 janvier 2007.

7. Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Son rapport 2006 est disponible sur www.miviludes.gouv.fr



Partenaires. Suite à l'appel à propositions du ministère de l'Éducation nationale, le Cned et Maxicours ont créé ce site d'accompagnement à la scolarité.

LE CHIFFRE DU MOIS

30 millions. C'est le nombre d'internautes en France en décembre 2006. Leur nombre a augmenté de 10 % en un an et ils représentent 57,4 % des Français. Il est à noter que près de 90 % d'entre eux sont connectés en haut débit à leur domicile. (Source : Médiamétrie)

Les arts à l'école : présence indispensable

L'éducation artistique et culturelle a un rôle reconnu par le socle commun de connaissances et de compétences¹. Les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont voulu en évaluer les effets lors d'un colloque qui a réuni, du 10 au 12 janvier 2007 à Paris, au Centre Pompidou, une cinquantaine de chercheurs du monde entier.

L'éducation artistique et culturelle mal conçue « fait plus de mal que de bien », a d'entrée de jeu souligné le président du Centre Pompidou, Bruno Racine, mais « c'est seulement dans un quart des cas ! » a-t-il précisé en ouvrant, le 10 janvier dernier, le symposium européen et international de recherche, intitulé « Évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle ». Premier constat : outre-Manche, on est pragmatique et on n'agit pas sans évaluer ; en France, cette démarche fait lentement son chemin... Deuxième constat, commun à tous les pays celui-là : malheureusement, l'éducation artistique et culturelle est davantage portée par les ministères de la Culture que par ceux qui s'occupent d'éducation. Enfin, soulignons que la littérature ne comptait pas au registre des arts évoqués, confondue qu'elle est à peu près partout avec les enseignements fondamentaux (lecture, écriture).

Pour le reste, nombre d'études portant sur des partenariats avec des artistes et/ou des institutions culturelles ont manifesté que la pratique artistique fait du bien aux élèves... et aux enseignants ! « Le travail de création contribue au développement d'une synergie entre les dimensions sensibles et rationnelles de l'être », a souligné Pierre Gosse, de l'université du Québec à Montréal (UQAM). « Que cherchent les enseignants quand ils font place à l'art et à la culture à l'école ? » s'est demandée une équipe de l'académie de Lyon qui, trois ans durant, a mené une recherche sur quatre collèges du Rhône². Et de répondre : « Ils se sentent autorisés à s'exprimer comme personnes » et « c'est un moyen de travailler



Débat. De gauche à droite : Myriam Lemonchois, Véronique Chappuis, Richard J. Deasy et Catherine Régnier.

autrement ». On s'aperçoit, par exemple, que « les élèves de Segpa³ sont avides d'apprendre des textes longs ».

Cependant, les arts restent en marge de l'école sans en investir le cœur, car, notent les chercheurs, pour bouger « l'enseignant doit penser que son "travailler autrement" est légitime ». Et il n'imagine pas son inspecteur en compagnie de la danseuse avec laquelle il travaille... en anglais !

La pratique artistique fait du bien aux élèves... et aux enseignants !

Pourtant, les chiffres sont parlants. Sylvie Saint-Cyr⁴, docteur en arts du spectacle, a rendu compte des bienfaits du travail engagé par les maisons d'opéra sur le jeune public. En particulier de « Dix mois d'école et d'opéra », action menée par l'Opéra de Paris auprès d'élèves défavorisés : 75 % d'entre eux ont retrouvé une motivation réelle, 70 % le respect de soi et de l'autre, 62 % ont obtenu de meilleurs résultats dans les disciplines fondamentales, 70 % des Segpa ont réussi leur CAP (contre 35 % auparavant) – les seuls candidats au CAP de coiffure ont réussi à... 100 %, contre 75 % auparavant⁵ !

Présent à l'ouverture du colloque, le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, a annoncé la signature d'une convention avec l'ordre des architectes qui pourra intervenir à côté des enseignants dans les collèges classés « ambition réussite », ainsi que la te-

nue d'un séminaire de formation aux arts pour les cadres de l'éducation. Le 1^{er} mars 2007, le Haut Conseil de l'Éducation, présidé par Bruno Racine, doit remettre un rapport sur ce thème. A suivre, donc.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Dans le décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006, on peut lire notamment : « [La culture humaniste] se nourrit des apports de l'éducation artistique et culturelle. » Texte intégral à l'adresse : www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm - Cf. également les rubriques « Enseignements », « Formation » et « Textes officiels » sur www.education.arts.culture.fr

2. Cf. « L'art pour changer l'école » par Véronique Chappuis et Myriam Lemonchois. Téléchargeable au format PDF à l'adresse : www.inrp.fr/biennale/8biennale/contrib/longue/95.pdf

3. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

4. Secrétaire générale de l'opéra de Rouen. Auteur de *Les jeunes et l'opéra - le développement des actions en direction de la jeunesse dans les théâtres lyriques de France de 1980 à 2000* (L'Harmattan, 2006, 356 p., 31 €) et de *Vers une démocratisation de l'opéra* (L'Harmattan, 2006, 356 p., 31 €).

5. Depuis 1991, le programme « Dix mois d'école et d'opéra » est proposé aux écoles, collèges et lycées professionnels classés Zep des académies de Paris, Créteil et Versailles. On en trouvera une présentation et les coordonnées de sa responsable, Danièle Fouache, à l'adresse : www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/culture/fac8_opera.asp

Liens utiles

➤ Les actes du symposium « Évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle » devraient être publiés en juin 2007. En attendant, dès la fin de ce mois de février, les présentations Powerpoint des intervenants, ainsi que les différentes sessions du symposium devraient être mises en ligne à l'adresse : www.centrepompidou.fr/symposium.educart.paris2007

➤ L'« Espace thématique » du portail interministériel d'information sur l'éducation artistique propose des rubriques « Enseignement », « Formation », « Ressources » et « Filières et métiers » pour l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles : « Danse », « Littérature », « Musique », « Patrimoine », « Arts du cirque »... Adresse : www.education.arts.culture.fr

➤ Sur *ECA +*, on trouvera des liens internet vers de grandes institutions artistiques et culturelles proposant des ateliers, visites, animations... aux différents publics du monde scolaire.

Ministre. Renaud Donnedieu de Vabres.

Mémoires de la Shoah

J'ai toujours eu peur de perdre la mémoire. Je sais que la mémoire est vulnérable, elle s'émiette », confie Elie Wiesel, rescapé de la Shoah, qui s'est efforcé de transposer ses souvenirs dans ses livres. C'est pour « fixer » ce pan douloureux d'histoire que l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah proposent 110 entretiens filmés sur la déportation juive. Ont été recueillis, avec un grand professionnalisme, les témoignages d'anciens déportés, d'enfants de déportés et d'enfants cachés, de monitrices de maisons d'enfants, de Justes et de résistants. À côté de nombreux anonymes, on trouve des personnalités comme Jean-Marie Lustiger, Boris Cyrulnik, Roman Polanski ou encore Robert Badinter. Les récits ne se limitent pas à la déportation mais insistent sur la vie familiale avant la guerre, les difficultés du retour et l'émergence d'une mémoire collective. Le choix qui a été fait tente de reflé-



ter la variété des parcours et la singularité de chaque destin. Vingt entretiens sont ainsi consultables, depuis décembre dernier, sur le site de l'Ina¹. Et l'on peut visionner les autres, sur demande et avec un code d'accès, dans les locaux du Mémorial de la Shoah² et de l'Inathèque de France³. L'originalité du projet repose sur une interface de navigation et de manipulation avancées (chapitrage, transcription intégrale du texte syn-

chronisée à l'image, recherches transversales sur l'ensemble du corpus grâce à un moteur de recherche intégré...). Un exemple : si l'on tape le mot « Drancy », on peut accéder directement à tous les extraits qui portent sur ce sujet. D'autre part, les témoignages sont accompagnés des interventions de cinq acteurs de la mémoire (Serge Klarsfeld, Annette Wieviorka, Pierre Truche, Claire Andrieu et Jacques Andréani) qui mettent en perspective la parole des témoins. Dernier élément qui souligne la qualité pédagogique de cet outil mis à la disposition des enseignants : 2 407 documents personnels (lettres, courriers administratifs, photos...) ont été banc-titrés et accompagnent chaque récit. **SH**

1. À l'adresse suivante : www.ina.fr/edu/entretiens/shoah/index.fr.html
2. 20 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Internet : www.memorialdelashoah.org
3. Bibliothèque François-Mitterrand, Quai François-Mauriac, 75706 Paris Cedex 13.

Avec le CCFD



Samedi 24 mars 2007, dans 500 lieux à travers la France, 100 000 « bougeurs de planète » proposeront des animations. Les initiatives seront variées : musique, danse, arts plastiques, théâtre, grands jeux, défis sportifs et, en particulier cette année, la création d'une exposition d'objets en matériaux de récupération. Thème proposé par le CCFD¹, à l'origine de cette grande manifestation : « Roms, Gitans, Manouches, citoyens à part... entière ! » Une occasion de partir à la rencontre de populations particulièrement discriminées.

C'est en 1989 que le CCFD lance la première « Course Tiers monde », pour mobiliser les jeunes dans un défi sportif et solidaire (10 F par km parcouru). Devenue par la suite « Défi Terre d'avenir » et aujourd'hui « Bouge ta planète ! », la démarche invite les adolescents à être acteurs d'un monde plus solidaire². Des outils pédagogiques en ligne leur permettent de découvrir une situation de pauvreté ou d'exclusion, dont ils témoignent ensuite par l'organisation d'animations qui donneront au public l'envie d'en savoir plus et peut-être d'agir. Autre but de la manifestation : effectuer une collecte au profit des initiatives soutenues par le CCFD³. Pour entrer dans la course... il est encore temps. **SH**

1. Comité catholique contre la faim et pour le développement, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 80 00. Internet : www.ccfcd.asso.fr (rubrique « Bouge ta planète »).
2. 650 000 € ont été récoltés en 2006.
3. Un exemple : les éducateurs de l'association Rromani Baxt, en Albanie, organisent un suivi scolaire des plus jeunes pour permettre leur intégration dans l'enseignement officiel.

Télévision en classe : l'accord qui change tout

La télévision en classe, c'est enfin possible ! »

C'est par ce titre que la revue *Télédoc* annonce la très bonne nouvelle de l'année : le 1^{er} janvier 2007 a pris effet un accord conclu entre les sociétés de producteurs audiovisuels et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche visant à rendre licite l'usage en classe d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Cet accord fixe les conditions d'utilisation des « œuvres protégées » seulement à des fins d'enseignement et de recherche. Par cet accord, de nombreuses émissions de télévision, naguère impossibles à utiliser en classe, sont désormais autorisées à l'enregistrement et à l'utilisation par les enseignants et documentalistes. Sous certaines conditions, toutefois. Notamment les « œuvres libérées



de droits pour la classe » sont celles diffusées sur les chaînes hertziennes non payantes. Il s'agit donc de TF1, France 2, France 3, France 5, Arte, M6, ainsi que des chaînes diffusées gratuitement sur la TNT (celles déjà citées plus Direct 8, W9, TMC, NT1, NRJ12, La Chaîne parlementaire/Public Sénat, France 4, i>Télé, Europe 2 TV, BFM TV, Gulli) et de Canal+ (pour les seules émissions en clair). Enseignants et documentalistes ne peuvent utiliser ces programmes

que dans le cadre d'une activité d'enseignement ou de recherche. Et « *uniquement* [pour] éclairer ou étayer une discussion, un développement ou une argumentation formant la matière principale du cours des enseignants, des travaux pédagogiques des élèves et des étudiants ou des travaux de recherche ».

En résumé, les émissions des chaînes citées peuvent devenir des outils d'éducation pour la classe. À noter : la mention des auteurs est obligatoire. Quant aux « reproductions temporaires » (enregistrements sur cassette VHS, sur DVD, sur disque dur d'ordinateur) des émissions télévisées faites par l'enseignant ou le documentaliste, elles sont autorisées à la condition d'être nécessaires aux utilisations définies précédemment. **GDR**

Pour lire *Télédoc* en ligne : www.cndp.fr/tice/teledoc

Religio trouve ses marques



Le salon Religio confirme son ancrage. En effet, 175 structures étaient représentées en 2007, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2006.

Les représentants des églises chrétiennes se sont fortement mobilisés. Cette année, la Conférence des évêques de France a présenté tous ses services sur un stand unique avec, à ses côtés, l'Institut catholique de Paris et le Secrétariat général de l'enseignement catholique. La Fédération protestante de France a confirmé sa fidélité à ce salon et l'Assemblée des évêques orthodoxes de France était présente avec l'Institut Saint-Serge. D'autre part, les principaux médias chrétiens étaient au rendez-vous, quelle que soit leur sensibilité, et ils ont permis de dynamiser cette manifestation au profit de la communauté chrétienne.

L'espace musical, présentant des artistes chrétiens, a permis aux responsables de paroisse, d'association ou de mouvement de trouver des idées de spectacles pour leurs rassemblements. Quant aux conférences, elles furent très appréciées, notamment la demi-journée consacrée au thème « L'évangélisation aujourd'hui ».

Le nombre de visiteurs est passé de 4 500 à 5 150, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2006. En comparaison avec l'année précédente, le dimanche a reçu plus de visiteurs que le samedi ; la journée du lundi, plus professionnelle, restant la meilleure.

Forts de ces résultats, les organisateurs travaillent dès maintenant sur l'édition 2008 qui se déroulera au début du mois de février.

GDR

N'oublions pas l'œcuménisme

La Documentation catholique¹ présente le récent voyage du pape en Turquie, très attendu après le discours de Ratisbonne². Des incompréhensions avaient pu offenser le monde musulman. Plusieurs rencontres et le signe fort de la visite de la Mosquée bleue d'Istanbul ont levé les malentendus. Mais le dialogue interreligieux ne doit pas occulter le dialogue œcuménique entre les Églises chrétiennes.

Ce voyage a aussi permis la rencontre avec Bartholomeos I^{er}, patriarche œcuménique de Constantinople. Avec le Concile Vatican II, Paul VI et le patriarche Athénagoras I^{er} avaient levé les excommunications mutuelles qui avaient marqué le schisme du XI^e siècle. Jean-Paul II soulignait souvent : « On ne peut pas respirer en chrétien, je dirais plus, en catholique, avec un seul poumon ; il faut avoir deux pou-

mons, c'est-à-dire oriental et occidental³. » Et l'unité était bien au cœur de la messe inaugurale du pontificat de Benoît XVI qui a commenté ainsi le récit de la pêche miraculeuse : « Et, malgré cette quantité, le filet ne s'était pas déchiré » (Jn 21,11b). Hélas, Seigneur bien-aimé, aujourd'hui le filet s'est déchiré [...] Ne permets pas que ton filet se déchire et aide-nous à être des serviteurs de l'unité⁴ ! » Alors que l'Union européenne accueille la Bulgarie et la Roumanie pétrées par l'orthodoxie, la déclaration commune de Benoît XVI et de Bartholoméos I^{er} souligne la responsabilité commune des Églises : « En Europe tout en demeurant ouverts aux autres religions et à leur contribution à la culture, nous devons unir nos efforts [...], pour assurer le respect de l'histoire, ainsi que pour contribuer à la culture de la future Europe, à la qualité des relations humaines à tous les niveaux⁵. » Ce

texte ne concerne pas que les orthodoxes de Turquie, peu nombreux, puisque le patriarche de Constantinople est primat d'honneur de l'orthodoxie mondiale. L'Europe, dit-on, serait en panne. Sachons rappeler ce rôle décisif des Églises auprès des jeunes d'aujourd'hui pour qu'ils construisent l'Europe de demain.

CB

1. La Documentation catholique est une revue internationale d'information sur la vie et l'actualité de l'Église. Editée par Bayard depuis 1919, elle inaugure en 2007 une nouvelle formule. Internet : www.doc-catho.com
2. Benoît XVI, « Foi, Raison et Université : souvenirs et réflexions », 12 septembre 2006.
3. Jean-Paul II aux représentants des communautés chrétiennes non catholiques, 31 mai 1980.
4. Benoît XVI, place Saint-Pierre, Rome, 24 avril 2005.
5. Déclaration du 30 novembre 2006.



Le visage de l'abbé Pierre

L'adieu à l'abbé Pierre a été l'occasion de revoir nombre de ses portraits, comme on regarde l'album de famille, à la mort d'un proche. Mais ne le figeons pas dans une image. Au-delà des souvenirs, un symbole. Et un appel : à combattre, à espérer, à aimer. Le visage de l'abbé Pierre, icône de la bonté. Que garder et transmettre de son action ?

D'abord, l'intuition première de son engagement, lorsqu'il rencontra Georges, son premier compagnon, un pauvre découvert, un soir d'hiver, près du suicide : « Georges, viens, toi qui es tout cassé. Trouvons-en un autre comme toi, et nous irons ensemble soulager un troisième. » « Première semence issue de l'enfer que vivait un humain », souligne le père Guy Gilbert¹. Au-delà de la pitié, au-delà de l'assistance, le pauvre attend un appel et une reconnaissance de sa dignité. Geste fondateur, geste créateur, à l'image du Christ qui relève le paralytique : « Lève-toi, prends ton grabat, et marche². » Le paralytique n'est pas libéré de son grabat, il le prend avec lui, comme on assume sa souffrance, son passé, ses limites et, avec ce grabat, malgré ce grabat, il se remet en marche.

Ensuite, la conviction que l'indispensable charité ne suffit pas. Tendre la main au pauvre, mais aussi intervenir comme citoyen auprès des politiques pour que la justice s'établisse. « L'abbé Pierre a fait basculer la solidarité d'une conception individuelle à une dimension collective qui agit sur les structures et sur les institutions³. » Enfin, la fidélité. Notre environnement privilégie l'instant et laisse souvent place à la versatilité. L'abbé Pierre a toujours associé bonté et fidélité, comme chanté dans les Psaumes : « Toi, Éternel, tu ne refuseras pas tes compassions. Ta bonté et ta fidélité me garderont toujours⁴. » L'abbé Pierre, insurgé de Dieu, se laissait toucher par la misère présente, criait spontanément son indignation, mais voulait travailler dans la durée. C'est au prix de la persévérance que l'insurrection inaugure la résurrection.

CB



1. La Croix, 23 janvier 2007, « Bonnes vacances, vieux prophète ».

2. Saint Marc 2,9.

3. M^{gr} Bernard Housset, évêque de la Rochelle et Saintes, président du Conseil pour la solidarité.

4. Psaume 40,11. Voir aussi Psaumes 36,5 ; 57,10 ; 108,4 (traduction Louis Segond).

Une Bible à portée de main

Depuis de nombreuses années, les responsables d'aumônerie et de catéchèse ainsi que les enseignants demandaient une approche de la Bible pour les adolescents et les jeunes en classes supérieures. Comment lire les textes de la Bible qui, depuis plus de 2 000 ans, modèlent notre civilisation, notre façon de penser et de vivre ? Comment faire pour ne pas se perdre ou se décourager dans cette immense bibliothèque ? Comment s'expliquer que des textes aussi anciens puissent encore nous concerner ? Quelle signification leur donner aujourd'hui ? Comment répondent-ils aux attentes de notre monde actuel ?

Bayard Jeunesse a décidé de publier 200 récits bibliques essentiels, sélectionnés par une équipe de biblistes pour leur importance théologique et culturelle, et de les accompagner de 700 encadrés explicatifs qui font état des dernières recherches spécialisées. Par son travail de rédaction et de maquette, cette publication constitue un véritable outil de compréhension de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les textes sont regroupés par grands chapitres. Issus de la traduction de la liturgie, ils sont précédés d'un titre clair et évocateur et suivis d'informations sur l'époque à laquelle se situent



les événements, de clefs exégétiques et archéologiques, de définitions de mots, de commentaires, de cartes et d'illustrations. Ces dernières ont fait l'objet d'un soin particulier, car, pour les auteurs de ce livre de 480 pages, les reproductions de tableaux, d'objets, de photos actuelles, de dessins permettent d'entrer dans les pages par l'image et offrent avec des encadrés précis et courts une lecture plus facile et plus at-

trayante. D'autre part, les annexes de cet ouvrage fournissent une aide importante pour se repérer grâce au décryptage des abréviations, aux explications de mots clefs, au répertoire des questions de notre temps en lien avec les textes choisis, aux index des personnages cités, des lieux évoqués et des thèmes présentés.

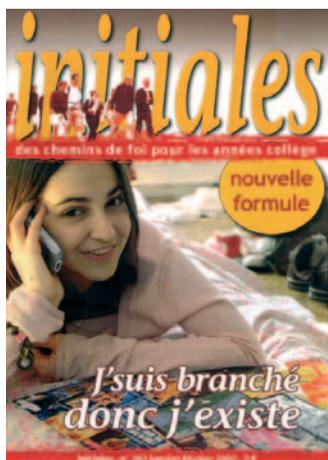
Parole de Dieu pour les uns, texte fondateur ou récit ésotérique pour d'autres, la Bible mérite que chaque jeune puisse s'y arrêter, car elle plonge ses racines dans les profondeurs de l'humanité, invite au questionnement sur le sens de l'homme et témoigne de l'amour de Dieu. Pour la conceptrice et éditrice de cet ouvrage de référence, Anne Bideault, « lire la Bible n'a jamais été facile. Elle ne se livre pas au premier abord ». Et d'évoquer un passage des Actes des Apôtres (8,30-31) : « *L'apôtre Philippe, voyant un haut fonctionnaire égyptien penché sur les visions du prophète Isaïe, lui demande : "Comprends-tu vraiment ce que tu lis ?" Et l'étranger de répondre : "Comment pourrais-je comprendre s'il n'y a personne pour me guider ?"* » **GDR**

Savoir +



Anne Bideault (conception, édition, coordination) et plus de 30 collaborateurs, *La Bible*, Bayard, 2007, 29,90 €.

Années collège : *Initiales* fait peau neuve



Pas facile de parler de Dieu aux 12-15 ans ! Catéchistes et animateurs en pastorale scolaire en font parfois l'amère expérience. Les années collège sont celles du rejet.

Alors, comment faire ? Une revue, *Initiales*, destinée aux adultes chargés de la catéchèse en 5^e, 4^e et 3^e, fourmille d'idées pour les aider dans leur mission. Cette publication du Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC), conçue avec l'enseignement catholique et l'aumônerie de l'enseignement public, vient de faire peau neuve.

Sa nouvelle formule, lancée en ce début d'année 2007, est le fruit des remontées du terrain. Elle s'est aussi nourrie du colloque *Écouter les ados, engager le dialogue* de mars 2006 (cf. *ECA* 305, p. 17).

Au cœur du magazine, on trouvera la rubrique « Chemins de foi » : un dossier pour relier « *ce qui fait vivre les croyants avec les questions existentielles des ados d'aujourd'hui* », explique la rédactrice en chef, Chahina Baret. Les propositions d'activités y sont très concrètes : pour aborder le thème de la relation¹, ce sera un travail en petit groupe à partir du sketch « Le portable » de Gad Elmaleh ou encore une réflexion sur le film de Peter Weir, *The Truman show*¹.

Notons aussi les rubriques « Cultures ados » (pour s'informer et porter un regard positif sur les collégiens), « Célébrer Jésus-Christ » (pour vivre la liturgie avec les jeunes) ou « Méthodologie » (pour apprendre les techniques d'animation), etc. « *Aujourd'hui, les personnes s'éveillent à la foi à tout âge. Il faut*

donc faire des propositions de catéchèse aux différentes étapes de la vie, selon les pédagogies adaptées à chacune de ces périodes », préconise le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*². C'est chose faite avec *Initiales* qui participe à cette dynamique nouvelle en ouvrant des chemins de foi spécifiques à l'âge de l'adolescence. **SH**

1. *Initiales* n° 202 (janvier-février 2007), 46 p., 7 €. Thème du numéro : « J'suis branché donc j'existe ».

2. Conférence des évêques de France, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2006, 116 p., 11 €. Ce texte a été présenté dans *ECA* n° 309 (p. 19).

Savoir +



Initiales, abonnement 1 an (5 numéros) : 28 €. D'autre part, deux fois par an, un DVD déploie le thème proposé dans la revue. Dans la collection « *Initiales Vidéo* », en partenariat avec *Le Jour du Seigneur* (CFRT), en 2006-2007 : *Croyants en dialogue*, DVD n° 3 et *La Résurrection, t'y crois ?*, DVD n° 4. Vente au numéro, hors abonnement, 20 € le DVD accompagné de la revue. Contact : SNCC, 6 avenue Vavin, 75006 Paris. Tél. : 01 43 25 23 75. Internet : www.sncc.cerf.fr



Les catholiques en France

La moitié seulement des Français, quand on leur demande quelle est leur religion, se déclarent catholiques : tel est l'un des enseignements du sondage réalisé par l'institut CSA pour *Le Monde des religions* qui publie un important dossier sur « les catholiques en France¹ ».

Interrogés sur ce qu'ils considèrent être le contenu de la foi chrétienne, les catholiques ont apporté des réponses qui ne peuvent manquer de surprendre. 52 % d'entre eux seulement considèrent que Dieu existe, 31 % doutent, et 17 % disent ne pas croire en Dieu ! Ce à quoi il convient d'ajouter que parmi ceux qui affirment croire, 18 % croient en un « Dieu personnel » – ce qui, rappelle *Le Monde des religions*, constitue « un des fondements du christianisme » –, 79 % identifiant Dieu à « une force, une énergie, un esprit ».

Étonnante aussi la conception que les catholiques ont de la vie après la mort. Si « les 3/4 des catholiques pensent que la mort n'est pas l'étape ultime de l'existence humaine », seuls 10 % affirment croire à la résurrection des morts, 53 % répondent qu'« il y a quelque chose mais je ne sais pas quoi » et 26 % qu'il n'y a rien !

Autre fondement du christianisme mis à mal par le sondage : la résurrection du Christ. Seuls 58 % des catholiques affirment y croire. Autre enseignement : l'important écart entre appartenance (se dire catholique) et pratique. Ainsi, plus de la moitié des catholiques ne va plus à la messe sauf pour des cérémonies, et seuls 17 % sont des pratiquants réguliers. La pratique habituelle de la prière « résisterait mieux » : 25 % des catholiques prient au moins une fois par semaine et 28 % de temps en temps... Reste que 30 % des catholiques ne prient jamais et que 17 % ne le font qu'exceptionnellement !

Côté rapport à l'Institution, le sondage met en évidence la bon-

ne opinion que les catholiques ont de l'Église (76 %) et du pape Benoît XVI (71 %). Reste que les mêmes se déclarent favorables au mariage des prêtres (81 %) et à l'ordination de femmes (79 %), et ce « quel que soit leur degré de "catholicité" ». Il y a là, souligne Frédéric Lenoir², un paradoxe qui « montre que les catholiques français [...] épousent les valeurs dominantes de nos sociétés modernes profondément laïcisées, mais restent attachés [...] à leur symbole d'identification communautaire : l'Église et son principal symbole, le pape ».

Le Monde des religions a aussi enquêté sur les réseaux d'influence du catholicisme français. « Au pays de la laïcité, le catholicisme français, jadis puissant, a-t-il encore une influence ? » s'interroge Bernadette Sauvageot. L'influence catholique demeure dans certains secteurs : ainsi dans l'humanitaire ou dans la presse. Dans la sphère éthique, les catholiques sont aussi très présents. Reste que leurs positions ne s'imposent pas.

À lire aussi « L'Église à la carte » qui montre qu'« il n'y a plus aujourd'hui de catholicisme unifié », et un retour sur « Dix-huit siècles de passion » qui revient sur l'histoire de l'Église catholique en France.

VÉRONIQUE GLINEUR

Le Monde des religions, 163 boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.
Prix au numéro : 6 €.

1. N° 21, janvier-février 2007. Sur cette enquête, lire aussi les analyses de Jean-Marie Donegani, directeur d'études à l'Institut d'études politiques de Paris, dans *Le Monde* des 20 et 21 janvier 2007 (p. 14).

2. Directeur de la rédaction du *Monde des religions*.

Une école très sollicitée

Les attentes à l'égard de l'école n'ont cessé de croître et de se diversifier », rappellent Alain Michel et Claudine Rault¹ en introduction au dossier que la revue *Administration et Éducation* propose dans son dernier numéro². Pour s'en convaincre, il suffira de se reporter au témoignage d'un chef d'établissement³ qui a recensé les activités éducatives auxquelles les

établissements sont appelés à participer. « Comment intégrer au mieux ces demandes de plus en plus diverses dans l'organisation des enseignements et de la vie scolaire ? », « Comment définir des priorités, opérer des choix, sur la base de quels critères ? » : telles sont deux des questions auxquelles *Administration et Éducation* s'attache à répondre. ce numéro propose aussi deux contributions sur les systèmes éducatifs écossais et finlandais qui « permettent de com-

prendre les très bons résultats [que l'un et l'autre ont obtenus] aux évaluations internationales des acquis des élèves ». **VG**

Administration et Éducation, AFAE, 28, rue du Général-Foy, 75008 Paris.
Prix du numéro : 15 €.

1. Respectivement rédacteur en chef et rédacteur en chef adjoint de la revue *Administration et Éducation*.
2. N° 112, décembre 2006, « L'école doit-elle tout faire ? ».
3. « Une avalanche de sollicitations diverses », par Maurice Cunin.



Conférences de Carême

Paris (75)
Du 25 février au 1^{er} avril 2007

Notre-Dame-de-Paris

« Qu'est-ce que la vérité ? » C'est le thème qui sera décliné au cours de ce grand rendez-vous de réflexion sur l'actualité de la foi chrétienne que sont les conférences de Carême. Toutes seront données à deux voix, à l'exception de la dernière qui reviendra sur les cinq dialogues l'ayant précédée. Au programme :

– *Dimanche 25 février 2007* :

« Vérité de la foi et vérité de la raison ? » par Pierre Manent, philosophe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et le père Michel Fédou s.j., président du Centre Sèvres.

– *Dimanche 4 mars 2007* :

« Faire mémoire : vérité et histoire ? » par Philippe Boutry, historien, et le père Gérard Pelletier, professeur à la faculté Notre-Dame.

– *Dimanche 11 mars 2007* :

« Communiquer : vérité et médias ? » par Francis Balle, directeur de l'Institut de recherches et d'études sur la communication (Paris-II), et Bruno Frappat, président du directoire du groupe Bayard.

– *Dimanche 18 mars 2007* :

« Créer : art et vérité ? » par Valère Novarina, écrivain, metteur en scène, réalisateur, peintre et dessinateur, et Jérôme Alexandre, professeur à la faculté Notre-Dame.

– *Dimanche 25 mars 2007* :

« Agir : à chacun sa vérité ? » par

Monette Vacquin, psychologue et psychanalyste, membre de la commission d'éthique bio-médicale du consistoire israélite de Paris, et le père Alain Mattheeuws s.j., théologien et moraliste belge.

– *Dimanche 1^{er} avril 2007 (Rameaux)* : « Une vérité qui aime » par M^{gr} André Vingt-Trois, archevêque de Paris.

Chaque conférence, prononcée de 16 h 30 à 17 h 15, sera diffusée en direct sur France Culture et sur KTO.

Portes ouvertes à l'UCO

Angers (49)
10 et 11 mars 2007

3 place André-Leroy

Sur ses cinq campus (Angers, Guingamp, Vannes-Arradon, Laval et Papeete), l'Université catholique de l'Ouest (UCO) regroupe une faculté et dix instituts répartis dans quatre grands domaines de formation : théologie et sciences religieuses ; lettres, arts, langues et histoire ; sciences humaines, sociales et gestion ; sciences et technologies. Tous seront représentés lors de ces deux journées angevines.

L'Université catholique de l'Ouest sur internet : www.uco.fr

Salon des terminales et des bac + 1

Paris (75)
11 mars 2007

Espace Champerret

Cinquième édition pour ce salon organisé par Studyrama en partenariat avec l'Onisep et l'académie de Paris. Son ambi-

tion : répondre à toutes les interrogations en matière de formation supérieure des élèves de terminale et des étudiants de niveau bac + 1 en phase de réorientation. 150 établissements publics et privés, proposant près de 300 formations, seront regroupés par pôles thématiques : « Universités et IUT », « Classes préparatoires », « BTS », « Écoles de commerce, d'ingénieurs et de métiers », « Aternance et apprentissage ».

Un dernier pôle sera dédié à l'orientation. Nouveauté de cette année : l'espace « Ravel » où des représentants de ce système, incontournable pour qui veut s'inscrire dans une filière de l'enseignement supérieur, accueilleront les futurs étudiants franciliens et les guideront dans leurs démarches.

Invitations gratuites sur www.studyrama.com

Colloque des Apel

Orléans (45)
17 mars 2007

Centre de conférences, place du 6-Juin-1944

Organisé par l'Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Urapel) d'Orléans-Tours, ce colloque aura pour thème « Réussir sa vie - comment aider nos enfants ? » Parmi les intervenants : Laurent de Cherisey, fondateur de Reporters d'espoirs, Claude Bébéar, président-fondateur d'Axa, et M^{gr} André Fort, évêque d'Orléans.

Contact : 02 38 24 28 44.

E-mail : urapelorleans@apelcentre.org

Salon des études supérieures

Le Havre (76)
17 mars 2007

Centre de commerce international, quai George-V

Un salon pour les élèves de terminale et les étudiants de niveau bac + 1 à bac + 5. Durant cette journée, ils profiteront des conseils de représentants de 150 formations régionales et nationales, du Bureau d'information jeunesse (Bij)... Et ils pourront aussi se procurer gratuitement *L'Officiel Studyrama*, « Étudiant en région Ouest ».

Invitations gratuites sur www.studyrama.com

Art Passion

Antibes (06)
Du 17 au 25 mars 2007

Cathédrale

Au cœur de l'édition 2007 de ce beau rendez-vous du temps de Pâques : la Passion. Cette fresque, portée par 70 comédiens bénévoles de tous les horizons et de toutes les confessions, sera donnée cinq fois entre le 20 et le 25 mars. Autour, comme chaque année, un bouquet de spectacles de la même veine : une lecture des *Confessions* de saint Augustin par Dominique Czapski ; un concert du Chœur des Coteaux d'Azur ; un récital à deux voix avec Yves Duteil et le chanteur corse Jean-Pierre Marcellesi. Sans oublier l'exposition-vente d'objets réalisés par des élèves des écoles catholiques et des groupes de catéchèse d'Antibes sur le thème « La Cène, dernier repas, table du partage », au bénéfice, cette année, de l'association Pondy-École (pour l'aide à la rescolarisation à Pondichéry) parrainée par Yves Duteil.

Programme détaillé sur internet, à l'adresse : www.antibes-art-passion.com

Salon Adrep 3^{es} et 2^{des}

Paris (75)
30 et 31 mars 2007

Espace Champperret

Ce salon Adrep (Animation et développement des relations école-profession), en partenariat avec le Centre information et documentation jeunesse (CIDJ), invite les collégiens de 3^e et les lycéens de 2^{de} à « choisir leurs études et construire leur avenir ». Ils pourront s'informer sur de multiples filières (agriculture, bâtiments, restauration, santé, sciences et techniques...) et consulter plusieurs organismes (banques, éditeurs, associations de parents d'élèves de l'enseignement libre...). Ils pourront aussi rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue et assister à la projection des films de la série « Des filières et des métiers ».

Entrée : 5 €. Gratuit pour les groupes scolaires (20 élèves minimum) et leurs enseignants accompagnateurs, sur réservation : formulaire sur www.adrep-infos.com (cliquer sur « 3^e et 2^{de} » en pied de page « Sommaire »).

Pour vous guider dans le BO

Janvier 2007

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 1

Formation des maîtres

Parution du cahier des charges de la formation des maîtres à compter de la rentrée 2007 : les principes, les compétences professionnelles, les missions des établissements d'accueil des stagiaires et des nouveaux titulaires.

BTS¹ « Biotechnologies »

Définition, conditions de délivrance, référentiels des activités professionnelles et de certification, règlement d'examen.

Accueil du handicap

Conditions d'organisation des examens et des concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.

BO 2

Diplôme initial de langue française

Des précisions sur ce diplôme et sur le contenu des épreuves.

Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Au service de la réussite éducative, de nouveaux outils s'inscrivent dans le volet éducatif de ce contrat.

BO 3

Préparation de la rentrée

La circulaire préparant la rentrée 2007 concerne tous les établissements. Elle se centre autour de quatre objectifs : la réussite des élèves, le socle commun de connaissances et de compétences, l'égalité des chances et l'orientation individualisée, et l'insertion professionnelle. Ce BO fournit également les objectifs et indicateurs de performance retenus par le Parlement pour évaluer les résultats, les textes réglementaires parus en 2006 et la liste des diplômes professionnels en révision à cette rentrée 2007.

Enseignement de la grammaire

Faisant suite à un rapport sur cet enseignement, une circulaire vient en préciser les objectifs à l'école et au collège.

BO 4

Projets européens

Appel à candidatures pour mettre en œuvre des projets européens qui enrichissent l'activité pédagogique quotidienne. Sont concernés tous les niveaux d'enseignement ainsi que la formation d'adultes à travers les projets Comenius, Leonardo da Vinci, Erasmus et Grundtvig. Une circulaire répond à des questions pratiques et propose des liens utiles sur internet.

Charte nationale des examens

Cette charte est mise en place pour cadrer les projets de textes ayant une incidence sur les examens.

Baccalauréat

Trois textes concernent respectivement l'organisation du baccalauréat dans les centres ouverts à l'étranger, la définition de l'épreuve d'histoire-géographie au baccalauréat STG² et la liste des morceaux choisis pour le baccalauréat technologique « Techniques de la musique et de la danse » (session 2007).

Enseignements artistiques

En juillet 2002, un arrêté définissait les conditions d'ouverture et de fonctionnement de classes à horaires aménagés destinées aux élèves des écoles et collèges bénéficiant d'un enseignement artistique renforcé. Une circulaire rappelle les principes et précise les conditions de fonctionnement.

Devenir professeur des écoles

Pour 2007, 1 536 postes sont ouverts pour les différents concours de professeurs des écoles.

Fêtes religieuses

Les personnels des établissements peuvent bénéficier d'une autorisation d'absence pour participer à une fête religieuse correspondant à leur confession.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Brevet de technicien supérieur.

2. Sciences et technologies de la gestion.

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle
PS / MS / GS

cycle 2 :
GS / CP / CE1

cycle 3 :
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

1 €

Guide de l'enseignant :

1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

0,50 €

Nom/ Établissement : **BON DE COMMANDE.**

Adresse :

Code postal : Ville :

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack ex. ex. ex. ex. ex. ex. pck pck pck pck pck
Prix (x nbre ex./pack) € € € € € € € € € € €
Nbre total d'ex./pack exemplaire(s)					 pack(s)		 pack(s)	

Prix total : € en chèque bancaire à l'ordre de **AGICEC**

Frais de port sur facture (accompagnant votre commande)

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement à : **AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique**
277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

En tenant compte des trois éléments qui la composent :

l'assiduité, le respect du règlement intérieur, la participation de l'élève à la vie de l'établissement, la note de vie scolaire sera-t-elle l'occasion de « judiciariser » le système éducatif ou de lui donner de nouvelles clefs pour prendre en compte la globalité de l'élève et l'aider à grandir au sein de ses relations ?

Vie scolaire : la note ?

Les débats vont bon train dans les établissements pour fixer les bases et les normes de cette note.

En tout état de cause, une chose est sûre : elle a déjà permis aux équipes éducatives de confronter

leurs opinions sur ce sujet et de s'interroger sur le bien-fondé de cette évaluation nouvelle au cœur du projet d'éducation porté par chaque établissement.

La note de vie scolaire suscite de nombreuses réactions bien compréhensibles tant de la part des parents que des équipes enseignantes. Les témoignages recueillis pour ce dossier permettent de mesurer l'effervescence et les débats qu'une telle injonction provoque dans les établissements. Revenons tout d'abord sur le contexte dans lequel s'inscrit cette mesure avant d'essayer d'en situer les enjeux. La multiplication des incivilités à l'école en général et au collège en particulier, très médiatisée, parfois au-delà du raisonnable, n'est pas étrangère à l'introduction de la note de vie scolaire qui peut être perçue comme un outil de régulation au service des enseignants pour les aider à exercer leur légitime autorité.

Rêvons un peu, à la suite d'équipes courageuses...

Certains applaudissent le retour à la bonne vieille « note de conduite » qui, à les en croire, aurait fait ses preuves dans les temps anciens. Si tant est qu'une note ait un jour joué ce rôle, la plupart des acteurs mesurent aujourd'hui la complexité du problème et se refusent assez unanimement à l'utiliser d'abord com-



me un moyen de pression ou d'intimidation.

Au-delà de l'aspect strictement disciplinaire, la note de vie scolaire s'inscrit aussi dans un débat à la fois récurrent et pertinent sur les moyens à inventer pour évaluer les comportements sociaux. La réflexion des équipes va bien dans ce sens et les nombreuses concertations qui ont lieu dans les collèges montrent la perplexité des enseignants sur cette délicate question.

En effet, lorsqu'il s'agit d'évaluer les comportements la question des critères revient immédiatement au premier plan : comment se donner des repères communs, tenter d'échapper à la subjectivité quasi inévitable, ne pas stigmatiser mais encadrer et faire progresser, tenir compte de l'âge et de l'histoire de l'élève, lui donner la parole pour ne pas interpréter sans discernement, échapper à la double peine ?

Une telle évaluation pose de redoutables questions méthodologiques et déontologiques : l'assiduité au cours est un critère objectif, mais lorsqu'il s'agit de statuer sur le respect du règlement et, plus encore, sur l'investissement dans la vie de l'établissement, l'insuffisance de repères communs et d'indicateurs clairs communicables, fait craindre aux élèves, aux parents, aux enseignants, non sans raison, des évaluations très disparates d'un établissement à l'autre.

D'autre part, les enseignants se

Photos : Y. Mariani, V. Leroy

demandent, à juste titre, comment prendre en compte dans une seule note les trois critères qui ne sont pas du même ordre ? La prise de responsabilité, comme celle de délégué par exemple, viendrait-elle compenser une indiscipline et permettre d'avoir tout de même une « bonne note » ? On sent à quel point de telles pratiques seraient contestables et contraires aux finalités éducatives poursuivies par les enseignants.

De plus, lorsque trois critères sont proposés, dans des registres différents, l'on sait que l'un des trois prend souvent le pas sur les autres ; en fonction du contexte et de la culture de l'équipe, la centration ne sera pas la même, et l'élève risque d'être jugé à l'aune des spécificités du contexte et, pire encore, des derniers événements ayant marqué les esprits. L'on peut hélas craindre, alors, que cette évaluation ne vienne davantage sanctionner les manquements au règlement que les comportements positifs en matière de prise de responsabilité. Afin de clarifier les choses, beaucoup d'équipes se réunissent et fabriquent des grilles d'évaluation, en associant souvent les élèves qui sont invités à s'auto-évaluer et à parler avec leurs enseignants et leurs camarades. Même s'il faut rappeler qu'aucun outil, comme c'est toujours le cas en matière de pédagogie, ne pourra jamais éliminer les approximations et les choix forcément réducteurs, ces grilles, si discutables soient-elles, témoignent, et ce n'est pas rien, des efforts des équipes pour partager à la fois leurs exigences et leur conception de l'évaluation des élèves.

Si l'on veut aller plus loin, alors, une fois encore, nous sommes tous interpellés par les fondements mêmes du projet de l'enseignement catholique. La question devient à la fois plus radicale et plus globale : comment aider un élève à grandir en lui permettant de s'engager dans des relations sociales qui lui font vivre,

Faire avancer

▶ Dans l'esprit des assises, qui invite à « changer de regard », risquons enfin quelques repères pour que la note de vie scolaire ne vienne pas contredire ce que les acteurs tentent avec détermination et constance de faire avancer.

◆ *Regarder la personne comme un être en devenir, c'est prendre parti pour :*

- l'interdit des paroles qui enferment dans le présent ou le passé : une appréciation ne généralise jamais un comportement à un moment donné de l'histoire de l'élève ;
- le refus du jugement : une appréciation sur les comportements porte sur des faits et non sur la personne ;
- le droit à l'erreur, au tâtonnement : une appréciation ne porte pas d'abord sur les manques, mais d'abord sur les acquis.

◆ *Regarder la personne comme un être fragile, c'est prendre parti pour :*

- l'interdit de paroles qui touchent à l'estime de soi : une appréciation écrite ou orale s'en tient aux actes sans interpréter ;
- le refus de la discrimination et de l'exclusion : toute appréciation qui stigmatise ne permet pas de grandir ;
- le droit aux conseils, aux accompagnements nécessaires pour évoluer.

◆ *Regarder la personne comme un être relié, c'est prendre parti pour :*

- l'interdit de la solitude face à la note, face à l'appréciation du professeur ou des camarades ;
- le refus de l'incohérence dans nos exigences et nos critères d'appréciation ;
- le droit à des espaces de parole à partir des appréciations.

par l'expérience, sa place dans la communauté des hommes pour construire le monde ? On est loin de la note, on est loin du chiffrage, mais on est face à une exigence éducative tout à fait déterminante.

Un regret

Effectivement, pour grandir, l'élève a besoin d'un cadre, d'un projet de société qui assoit les exigences et leur donne du sens, d'une anthropologie qui fonde et inspire les attitudes éducatives. Ce serait un leurre de croire qu'une note, des appréciations, vont à elles seules permettre à l'élève d'apprendre la vie sociale. On sait que la peur de la mauvaise note ou la satisfaction de la récompense sont des ressorts éducatifs très insuffisants, contestables sinon dangereux, l'on sait

qu'apprendre le contrôle de soi, la prise en compte et l'écoute de l'autre, la participation à la recherche du bien commun réclament attention, action, réflexion et... patience. En revanche, on sait aussi qu'une personne ne grandit pas sans avoir des retours, des paroles d'adulte sur ses comportements, ses essais, ses doutes, ses peurs et ses hésitations.

Alors, rêvons un peu, à la suite d'équipes courageuses qui ont déjà entrepris ces démarches. Et si au lieu, ou à propos d'une note, chaque élève de collège était invité obligatoirement une fois par trimestre à rencontrer un adulte pour relire son parcours du point de vue de son engagement dans la communauté..., alors on aurait fait un grand pas éducatif !

CHRISTIANE DURAND

Engagement de l'élève...

Parmi les quatre éléments que prend en compte la note de vie scolaire, « la participation de l'élève à la vie de l'établissement ou aux activités organisées ou reconnues par [ce dernier] » mérite attention, estime Gérard Mamou¹.

« [...] le commentaire de cet élément constitutif de la note finale [...] est à considérer avec la plus grande attention, parce qu'il définit [...] la seule posture possible de l'institution au regard du comportement de l'élève dans le domaine considéré : "Il s'agit, par une démarche de valorisation de l'engagement des élèves, d'encourager leur esprit de solidarité, leur civisme et de développer leur autonomie. Cependant, une absence d'engagement ne doit pas pénaliser un élève. C'est pourquoi une évaluation ne peut être que positive²."

« [Ce commentaire] pose clairement la nécessité du respect rigoureux, absolu, de ce que comporte de personnel, voire d'intime, l'engagement de l'élève. En toute logique, il interdit formellement la sanction de l'absence ou de l'insuffisance de l'engagement de l'élève. [...]

« En réalité, il pourrait même être dangereux aux plans éducatif et moral de prendre en compte à la lettre, en vue de cette notion, certains des éléments indiqués à la suite de ce commentaire. Est-il certain, par exemple, qu'il soit sain d'y comptabiliser certaines des charges qu'ont accepté d'assumer des élèves au sein de l'établissement, [...] ? La plupart du temps, en effet, elles sont sollicitées ou acceptées soit par désintéressement [...], soit comme autant de moyens d'évolution personnelle (spirituelle, par exemple), et il pourrait y avoir quelque chose de contradictoire, voire d'injurieux, à le récompenser par une note scolaire. [...] Et sans doute cette observation est-elle encore plus vraie s'agissant des activités exercées en dehors de l'établissement, telles que "[l']action envers les personnes âgées ou handicapées, [l']action contre les discriminations [...] »

1. Inspecteur général de l'Éducation nationale, « À propos de la note de vie scolaire », *Administration et Éducation* n° 112 (décembre 2006).

2. Extrait de la circulaire « Note de vie scolaire » du 23 juin 2006.

Trouver le levier éducatif

La note de vie scolaire serait-elle la note de trop ? Depuis le vote de la loi¹, la question de cette « note de comportement » fait débat. Dans l'enseignement catholique, on a cherché dans ce texte ce qui pourrait être un levier pédagogique et éducatif pour faire progresser l'élève.

Encore une note, et une drôle de note. Il s'agit désormais d'évaluer les comportements des élèves et leur engagement au sein de l'établissement ou vis-à-vis d'autrui. Autant dire que la toute nouvelle note de vie scolaire (NVS) fait des remous dans le monde éducatif. Dans les salles des profs, les discussions vont bon train. C'est un véritable casse-tête : « Va-t-il falloir retirer un point pour une heure de colle, un demi-point pour l'oubli de son cahier de travaux pratiques, un tiers de point pour le port d'un jean taille basse, rajouter deux points si l'élève est élu délégué de classe ? Je sais pourquoi je mets 15,5 à un élève pour un devoir de physique, mais pour la note de vie scolaire, les critères ne sont pas clairs. Et puis, sera-t-elle efficace ? En plus, avec l'interdiction de fumer..., encore une loi... » Depuis quelques mois, la presse s'est fait l'écho du mécontentement, voire de l'hostilité des syndicats et des fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public. Pour eux, l'application de cette loi lancée par François Fillon et votée par Gilles de Robien pose problème². La liste des griefs est longue. Certains portent juste.

Petit échantillonnage, en vrac : cette loi est représentative des échecs de l'école ; elle met en lumière ses contradictions ; elle corrompt un peu plus les examens nationaux, alors qu'elle était présentée comme un affermissement de l'école républicaine ; elle génère des tensions dans les établissements ; il s'agit d'une « double peine » – l'élève qui est puni pour faute sera en plus sanc-



Opportunité. Pour Jacky Aubineau, vice-président du Synadic, avec la mise en place de la note de vie scolaire, « un véritable dialogue pourra s'engager entre adultes et jeunes ».

tionné par une note qui compte pour le brevet ; cette note sera totalement subjective ; son but est de normaliser plutôt que de socialiser ; il y aura inégalité de traitement d'un établissement à l'autre... Certains enseignants, d'ailleurs, ont choisi de boycotter la note de vie scolaire ou de mettre 20/20 à tous les élèves. Forme d'évitement, moyen de détourner la loi sans s'interroger plus avant.

Analyse

Dans l'enseignement catholique, y compris dans les 4^{es} et 3^{es} de l'enseignement agricole, on se veut plutôt force de proposition. « Les syndicats du public font deux objections principales : le risque de la "double peine" et la difficulté à noter, fait remarquer Isabelle d'Orgeval, l'une des personnes

comportement égal, les notes soient différentes. Nous en avons conscience. Mais, sans que notre attitude soit pure obéissance au texte, nous avons choisi de l'utiliser comme levier éducatif et pédagogique. Loïn de nous l'idée d'en faire un élément de répression. »

« Nous disons "oui", d'abord parce que c'est imposé, enchaîne Louis Le Lagadec, également du Cneap. Il y a des textes, des arrêtés, des notes de service d'application. Devant cette obligation, il est fondamental de mener une réflexion de fond. Tout est discutable dans cette loi et dans la manière de la mettre en œuvre. On peut voir la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Nous émettons des réserves. La note de vie scolaire peut avoir des effets pervers.

A priori, un comportement n'est pas évaluable. Il faut donc trouver une stratégie. Le ministère a élaboré une grille pour aider à

en charge du dossier au Cneap³. Il y a risque, effectivement, que d'un collège à l'autre, à

Quelques repères

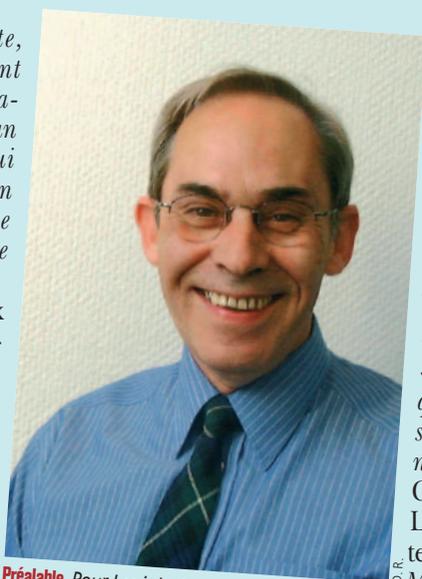
- ▣ La note de vie scolaire (NVS), coefficient 1, comptera pour 20 points sur 360 au brevet des collèges.
- ▣ Cette note tiendra compte de trois éléments : l'assiduité, le respect du règlement intérieur, la participation des élèves à la vie de l'établissement et aux activités reconnues ou organisées par l'établissement, ainsi que l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière et de formation aux premiers secours. La question des moyens mis en œuvre par l'établissement est donc posée.
- ▣ Il faut faire clairement apparaître les critères évalués par niveau de classe. Certains critères peuvent être liés à un projet particulier de telle ou telle classe ;
- ▣ Reste à distinguer ce qui relève de l'application du règlement intérieur et de la NVS.
- ▣ La note devra être un outil de communication avec les familles.
- ▣ Pourquoi ne pas envisager une NVS « collective », concernant toute la classe ?
- ▣ Le Synadic et le Cneap proposent des grilles à titre indicatif.

porter cette note, grille totalement ouverte, aménageable. J'y vois un signe positif qui permet à chacun d'user d'une grande marge de liberté. »

Les principaux acteurs de l'enseignement catholique reconnaissent que, dans un but avoué ou inavoué, cette loi a été votée pour acheter une paix scolaire, faire rentrer dans le rang les plus réfractaires. Un texte plutôt enfermant, normatif, maladroit. Mais en poussant plus loin l'analyse, on constate la possibilité d'en faire une interprétation plus positive. « Certes, il y a le cadre légal auquel on doit se soumettre, précise Patrick Sempé, délégué général adjoint du Snceel⁴. Mais au-delà du normatif, on parle de valeurs. Là, nos établissements peuvent trouver des espaces de liberté. Le texte parle de faire le lien entre "la scolarité, la vie scolaire et la vie sociale". Ne sommes-nous pas dans le registre prôné par l'enseignement catholique ? »

Que va devenir la gratuité d'un engagement si celui-ci se marchande ?

En écho, l'analyse de Jacky Aubineau, vice-président du Synadic⁵ : « On évoque la globalité de l'enfant, la valorisation des attitudes positives vis-à-vis d'autrui, l'évaluation des progrès réalisés tout au long de l'année scolaire. Peut-on, dès lors, dans l'enseignement catholique, s'opposer aux objectifs assignés à cette réforme ? On peut dire tout et son contraire à propos de cette note. Mais, sans l'imposition



Préalable. Pour Louis Le Lagadec, du Cneap, « un comportement n'est pas évaluable, il faut donc trouver une stratégie ».

d'une note par une loi, qui en aurait tenu compte ? Dans le système scolaire français, tout fonctionne malheureusement ainsi. » « On s'offusque parce qu'il s'agit encore de noter, enchérit Christian Louvet, formateur à l'Ifeap⁶. Mais que brandit-on quand on veut remettre un gamin à sa

place ? Une note ! »

Vers plus de cohésion

Le débat entre « pour » et « contre » semble dès lors un peu dépassé. Il n'en demeure pas moins que chacun reconnaît la complexité de l'application de cette loi. « Une fois encore, on va tirer sur la ficelle de l'évaluation », commente Patrick Sempé.

Sujet ô combien délicat. Les journées de formation et d'information proposées par le Cneap, le Synadic et le Snceel font ressortir les mêmes interrogations, les mêmes craintes, rejoignant d'ailleurs celles qui ont motivé les syndicats du public à s'y opposer. Qu'allons-nous noter ? Doit-on tout comptabiliser point par point ? Ne va-t-on pas créer des injustices entre les internes et les externes ? Comment faire concrètement ? Va-t-on pénaliser un enfant timide qui n'ose pas s'engager ? L'évaluation pourra-t-elle être justifiée clairement aux familles ? Que va devenir la gratuité d'un engagement si celui-ci se marchande ? Inciter les élèves à participer à des actions citoyennes pour obtenir une meilleure note, n'est-ce pas les pousser un peu plus à un comportement consumériste ? ... Toutes ces questions n'appel-

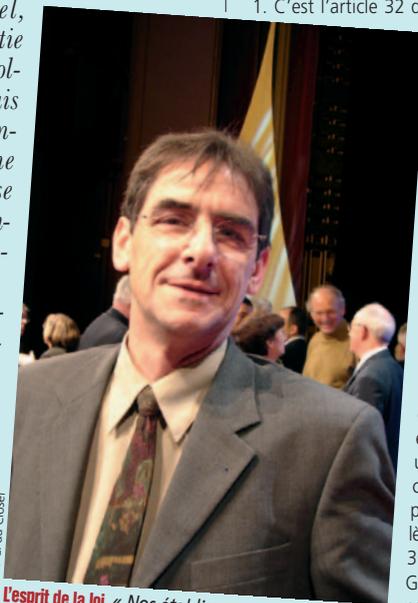
lent aucune réponse toute faite, mais ouvrent de nombreuses pistes de réflexion.

Car, dans le fond, quel pourrait être l'effet positif d'une telle évaluation notée ? Quel sens lui donner ? « Dans une éducation globale, on ne réduit pas un jeune à ses résultats scolaires, commente Isabelle d'Orgeval. Les enfants sont tout à fait aptes à entendre cela. Intelligemment appliquée, la note de vie scolaire peut aider à faire progresser, à faire prendre conscience aux jeunes de leurs comportements. Le bon élève ne sera pas forcément celui qui reste isolé et affiche de bonnes notes. »

« Il est évident que cette note prendra sens si elle est accompagnée d'une appréciation, poursuit Louis Le Lagadec. L'idée d'aider les jeunes à se mesurer non seulement au scolaire mais aussi à l'éducatif n'existe pas. Respecter l'autre,

être ponctuel, cela fait partie de la vie en collectivité. Mais beaucoup d'enseignants ne veulent pas se considérer comme des éducateurs. »

« Dans l'enseignement agricole, des choses existent déjà, fait remarquer Christian Louvet. On évalue des capacités d'écoute, d'animation d'équipe. Certes, il y a de la subjectivité dans l'évaluation. Le tout est de se donner des indicateurs pour chacun des critères. Cela relève des choix des équipes. Ces dernières ont la possibilité de donner un état d'esprit à cette note. Elle va obligatoirement provoquer des débats. »



L'esprit de la loi. « Nos établissements peuvent trouver des espaces de liberté », souligne Patrick Sempé, délégué général adjoint du Snceel.

Et ainsi aider à faire un pas vers plus de cohésion. « Cela va amener les gens à reposer les fondamentaux de ce qui fait la trame de leur établissement », souligne Patrick Sempé. À se pencher sur le projet éducatif et sa cohérence. À réinterroger le règlement intérieur qui est souvent un fourre-tout guère réactualisé. »

Associer l'enfant, lui donner la possibilité de s'auto-évaluer, voilà une piste prônée par le Synadic. Piste qui n'est pas explicitée dans la loi, regrette Jacky Aubineau. « Une grande distorsion entre l'évaluation du prof et celle de l'élève sera la preuve d'un manque de repères du côté du jeune. Or, l'assignation est de donner des repères. Ainsi, un véritable dialogue pourra s'engager entre adultes et jeunes, un travail de proximité, un travail éducatif. » Car là semble se tenir le défi à relever.

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. C'est l'article 32 de la loi n° 2005-380

du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, qui a inséré dans le code de l'éducation un article L. 332-6 relatif au diplôme national du brevet, et institué une note de vie scolaire.

2. François Fillon, ancien ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avait prévu, en 2005, d'attribuer une note de conduite, coefficient 2, comptant pour le brevet des collèges. Seuls les élèves de 3^e étaient concernés. Gilles de Robien, son successeur dans ces fonctions ministérielles, a décidé d'étendre la note de vie scolaire à tout le collège, avec un coefficient 1.

3. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

4. Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre.

5. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat

6. Institut de formation de l'enseignement agricole privé.

Savoir +



La circulaire n° 2006-105 du 23 juin 2006 est parue au BO n° 26 du 29 juin 2006. On en trouvera le texte intégral à l'adresse : www.education.gouv.fr/bo/2006/26/MENE0601604C.htm

Pour et contre

On avait voté non au Conseil supérieur de l'éducation ! » rappelle Geneviève Imeuneuraët, secrétaire générale adjointe du Snec-CFTC¹. Responsable du groupe collègue au Snec, elle expose quelques-unes des réserves de son syndicat : « On évalue des choses trop subjectives » ; « Pour ce qui est de l'engagement, beaucoup d'élèves ne peuvent s'investir à cause des horaires du ramassage scolaire ou parce que leurs parents ne le veulent pas. Doivent-ils être pénalisés pour autant ? »... Enfin, le Snec avait demandé que la note soit attribuée par le conseil de classe et non par le chef d'établissement. Le ministère n'en a pas tenu compte, mais « maintenant la note est passée et il faut l'appliquer », reconnaît la syndicaliste avec pragmatisme. Et pour savoir comment la note s'applique sur le terrain, le Snec a lancé une enquête il y a deux mois.

Premier retour : « Il y a un écart considérable entre les collèges ! » s'exclame Geneviève Imeuneuraët. Et de prendre trois exemples. « Un élève qui avait traité sa prof de "blondasse" a eu 20/20, s'indigne un adhérent du syndicat, cela ne rentre pas dans la note de vie scolaire, cela ne rentre pas dans la note de vie scolaire selon le chef d'établissement ! » Dans un autre collège, « On met 13 à tous les élèves, et pour avoir plus, il faut faire ses preuves ». Ailleurs, « on attribue 4 points pour la ponctualité, 4 points pour l'assiduité, 8 points pour le règlement, 2 points sont à la discrétion du professeur principal et 2 points à la discrétion du conseiller principal d'éducation ».

« La note en dit plus sur les personnes qui l'ont attribuée que sur l'élève. »

Les grilles qui remontent de la France entière sont très disparates. « Il n'y a pas d'égalité de traitement pour les élèves », déplore la responsable syndicale. Ce qu'elle aurait souhaité : « Que la note de vie scolaire ne soit pas prise en compte pour le brevet des collèges, qu'elle serve uniquement pour faire un lien avec les parents. » Selon elle, « on est allé trop loin, il serait désormais souhaitable d'avoir des orientations plus cadrées, sans demander que le ministère impose un barème strict ».

Trois syndicats d'enseignants, le Snec-CFTC, la Fep-CFDT et le Spelc, donnent leurs sentiments partagés sur la note de vie scolaire. Sans oublier l'avis des parents de l'Unapel, plutôt satisfaits à l'idée de voir les comportements des élèves pris en compte.

La Fep-CFDT² dénonce les mêmes inégalités de traitement. Pour son secrétaire général, Xavier Nau, « la note en dit plus sur les personnes qui l'ont attribuée que sur l'élève. Or elle va être prise en compte par des partenaires extérieurs ». Les permis à points, par exemple, « ne sont lisibles que pour la communauté éducative, d'où la nécessité que la note soit standardisée ». Et de souhaiter que les élèves soient valorisés autrement que par des notes. « La mise en place du socle commun pourrait engendrer une autre façon d'évaluer, en validant des compétences ». Pourtant, si « la note est une mauvaise réponse qui prête à pas mal de dérives », Xavier Nau veut croire qu'« on peut la rendre vertueuse ». Les échos du terrain ne prêtent toutefois pas à l'optimisme : « Rares sont les établissements où il y a eu un vrai travail d'équipe pour clarifier les critères. Une façon de noter a été souvent imposée par la direction pédagogique, sans grande réflexion préalable. »

Du côté, du Spelc³, on est moins critique. « Dans l'enseignement catholique, on pense qu'enseigner et éduquer sont indissociables. Cette note oblige à prendre en compte autre chose que les résultats scolaires », expose en souriant Bernard Billard. Et il ajoute : « Nous, syndicalistes, nous sommes pour l'engagement. Si le jeune est sensibilisé à cette dimension collective, c'est un plus. Évidemment, que cela passe par une note, ce n'est pas l'idéal, mais à défaut d'avoir trouvé une autre solution... » Selon le secrétaire général du Spelc, « c'est aussi une occasion offerte pour un dialogue avec l'équipe des enseignants, l'élève et la famille. Le risque des conseils de classe, c'est d'en rester à un constat. Cette note peut être une obligation à avancer, à reprendre les choses régulièrement. » Elle offre aussi l'avantage d'« amener les établissements à se demander comment ils éveillent les élèves à l'autonomie et à la responsabilité ». Toutefois, Bernard

Billard met en garde contre les grilles trop compliquées et les calculs à la décimale près : « Le barème doit être simple. Trois critères suffisent. » Le Spelc y est donc favorable, non pas pour la note à proprement parlé mais « parce que le sujet est intéressant ».

Même écho chez les parents d'élèves qui tiennent à ce que l'école soit autant un lieu d'éducation qu'un lieu d'enseignement. Or « la note a le mérite de rééquilibrer le regard qu'on peut avoir sur certains élèves », constate la présidente de l'Unapel⁴, Véronique Gass. Force est de constater qu'elle « oblige à matérialiser du ressenti, et ce, collectivement ».

Véronique Gass y voit un lien avec les assises de l'enseignement catholique qui incitent les enseignants à poser un regard bienveillant sur les élèves et à les valoriser. Elle exprime toutefois un regret : « Pour éviter les disparités d'un collège à l'autre, on aurait pu imaginer une année test, comme pour les TPE⁵, avant d'intégrer cette note au brevet. » Car, selon elle, « si on enlève la note de vie sco-

La note de vie scolaire « oblige à matérialiser du ressenti, et ce, collectivement ».

laire du brevet, elle n'aura plus aucun sens ». Et la présidente de l'Unapel de se demander si l'enseignement catholique, à défaut de consignes précises venues du ministère, ne pourrait pas au moins uniformiser ses pratiques. Une grille commune ? Cela se discute... En tout cas, chacun est d'accord sur un point : on ne peut en rester là.

SYLVIE HORGUELIN

1. Syndicat national de l'enseignement chrétien - Confédération française des travailleurs chrétiens.

Tél. : 01 53 94 79 00.

Internet : <http://snec-cftc.com>

2. Fédération, formation et enseignement privés - Confédération française démocratique du travail.

Tél. : 01 56 41 54 70.

Internet : www.fep-cfdt.fr

3. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique

Tél. : 01 58 10 13 13.

Internet : www.spelc-fed.fr

4. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Tél. : 01 53 73 73 90.

Internet : www.apel.asso.fr

5. Travaux personnels encadrés.

Rennes s'y colle !

Comment les collèges peuvent-ils être des lieux d'apprentissage de la responsabilité ? Une question que s'est posée le diocèse de Rennes qui a travaillé en équipe sur les enjeux de la note de vie scolaire.

Que faire quand on choisit de « faire grandir un enfant » et qu'une directive officielle¹ vous demande de « noter » son comportement ? Laurence Macaigne, copilote des assises en Ille-et-Vilaine, voit, en effet, dans la note de vie scolaire « une possible dérive de dressage qui va à l'encontre de nos projets éducatifs ». Par ailleurs responsable pédagogique pour le second degré à la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) de Rennes, elle accompagne les chefs d'établissement de son département² dans la mise en œuvre de tous les nouveaux dispositifs...

Dès l'arrivée de la circulaire, au mois de juillet 2006, son premier réflexe : clarifier ses propres idées ! « Je lis les textes et je les mets en regard du projet de l'enseignement catholique ; je me demande en quoi ces dispositifs peuvent constituer un levier éducatif, en échangeant avec mes voisins et collègues de Vendée et de Bretagne. Puis, je lance la réflexion en réunion de chefs d'établissement de préventrée, avec quelques documents garde-fous, sans m'interdire des billets d'humeur... »

Deuxième étape : constituer un groupe de travail départemental. Composé de chefs d'établissement, de cadres d'éducation et d'enseignants, il s'était, à la mi-janvier 2007, réuni trois fois. Son objectif ? Échanger sur les enjeux de la note de vie scolaire et sur les dérives à éviter : ne pas en faire un outil comptable des « fautes » (le règlement intérieur doit être respecté, faute de quoi tombe une sanction : pourquoi envisager une « double peine » ?) ; ne pas en faire un moyen de pression dans la relation éducative ; ne pas limiter l'engagement au respect des règles ; ne pas confondre procédures disciplinaires et sanctions avec démarche d'apprentissage. Des suggestions ? Elles sont nombreuses dans le document



Collège Saint-Gabriel, à Pacé. De gauche à droite : Christophe Divet, cadre éducatif, Laurence Macaigne, responsable pédagogique pour le second degré à la direction diocésaine de Rennes, et Ivan Leroux, directeur.

la manière dont nos collèges peuvent être de véritables lieux d'apprentissage de la responsabilité et de l'initiative ! »

D'échanges formels en coups de fil informels, le groupe de travail a permis à chacun de mûrir ses choix et de faire évoluer ses positions. Ainsi, au collège Saint-André⁴ (140 élèves), à Antrain-sur-Couesnon, on a carrément fait marche arrière après s'être un peu précipités dans l'application fidèle des instructions officielles. « Le groupe m'a permis de percevoir qu'il ne s'agissait pas d'un outil figé mais adaptable, explique son directeur Marc Thébaud. Nous

de travail balisant la réflexion collective : par exemple, faire de l'heure de vie de classe un temps de relecture, d'échange et de dialogue sur la construction des compétences sociales des élèves. Mais l'esprit n'est pas d'établir un « vade-mecum » obligatoire. Plutôt d'inciter les équipes à continuer, chez elles, leur travail de construction cohérente d'« une école de toutes les intelligences³ ».

Mûrir ses choix

« Ce qui nous a, au départ, beaucoup embarrassés, raconte Laurence Macaigne, c'est le mot « note ». Il nous semblait dénué de sens. En revanche, réaffirmer que tout adulte a un rôle éducatif à jouer au sein de la communauté éducative et permettre au jeune, à travers l'auto-évaluation et le dialogue, de se construire un miroir mental, cela nous paraît très intéressant. De même que l'incitation et l'accompagnement de démarches d'engagement, et de prise progressive de responsabilités, sans oublier la dimension collective et la possibilité de travailler davantage sur la notion de construction d'une intelligence sociale. Cette réflexion interroge nécessairement

avons déjà élaboré, dès septembre, une première ébauche de fonctionnement comportant une sorte de carnet à points. Mais elle n'était pas satisfaisante, et même frustrante par rapport au travail que nous menons par ailleurs sur l'évaluation ! Nous étions bloqués et je me suis porté candidat pour participer au groupe de travail départemental. Du coup, nous venons de prendre de nouvelles orientations. Les professeurs apprécient maintenant l'idée de ne pas travailler sur des points mais sur l'évaluation de compétences acquises, chaque élève à son rythme, avec une note finale, trimestrielle, qui tient compte de l'évolution de chacun mesurée en appréciations de couleurs rouge ou verte. Plus qu'un calcul mathématique des erreurs, cela permet de suivre la modification d'un comportement. »

Le collège Saint-Gabriel⁵ (656 élèves), dans la banlieue ouest de Rennes, a vu ses effectifs tripler en trois ans. Son directeur, Ivan Leroux, reconnaît que, vu l'origine sociale des élèves, « si on avait appliqué le barème prévu par l'inspection d'académie, 99 % des jeunes auraient eu 20/20, nous aurions pu ainsi être tentés de faire l'économie d'une réflexion... » C'est Christophe Divet, cadre éducatif, qui a suivi les travaux du groupe

départemental. « Avant, on voyait mal comment éviter la double peine, résume-t-il. Or, nous sortons à peine d'une période de carnet à points très codifié, et dont la gestion dépendait de chaque enseignant. Les élèves nous reprochaient de n'être pas capables de dire quand cela allait. Nous avons donc élaboré la page 25 du carnet de correspondance sur laquelle tout adulte – surveillant, professeur, cuisinier... – peut mettre un mot positif. » Objectif actuel, stimulé par les échanges vécus au sein du groupe de travail : passer du point de vue d'une personne, le professeur principal en l'occurrence, au travail d'une équipe, en renforçant le croisement des regards. Et permettre au responsable de la vie scolaire, Christophe Divet, d'aider le professeur principal et de l'accompagner durant les heures de vie de classe.

Le processus, lourd et complexe pour les enseignants qui doivent « faire » la note, est « rentable » pour les élèves.

Les élèves pour le moment restent gentiment sceptiques. « Chaque année, ça change ! déclare en souriant Hélène, 13 ans, en 4^e. Mais tout le monde va faire attention maintenant [avec la note de vie scolaire] et il y aura peut-être moins de conflits. » Gontran – même âge, même classe – estime que « ça serait pas normal de nous donner une note sans nous demander notre avis. Il faut savoir pourquoi on a des points ! ».

Concrètement, la fameuse note sera mise en place à la rentrée des vacances d'hiver. « Les parents nous font confiance, explique le directeur. Nous leur avons dit que nous prenions le temps de la réflexion. Il va falloir que nous renforçons les attitudes de valorisation et d'encouragement, alors que nous avons tendance à considérer qu'avec un 15, un élève aurait pu mieux faire ! »

Discussions contradictoires

Au centre de Rennes, au collège de l'Adoration⁶ (400 élèves), on fait le bilan du travail déjà accompli. Jean-Yves Huet, son directeur, s'était, dès le mois de juillet, penché sur la question dans le cadre de son syndicat (le Snceel⁷) : « Nous avons pour principes l'équité, l'éducabilité, la transparence



Collège de l'Adoration, à Rennes. De gauche à droite : Aliette Laurent, professeur de français, Fabrice Legrand, conseiller d'éducation, Jean-Yves Huet, directeur, et Marie Hamelin, secrétaire et mère d'élève.

et le respect de la personne pour déminer les pièges contenus dans la notion même de note, explique-t-il. Si on avait eu à inventer quelque chose, je ne crois pas que nous aurions choisi une note. » Il n'empêche, l'équipe s'y colle ! et s'efforce de l'élaborer de la manière la plus riche, à partir d'une grille à plusieurs entrées (nourrie par tous les adultes de l'établissement s'ils le souhaitent) : respect des règles de vie collective, renvoyant aux pages *ad hoc* du carnet de liaison avec la famille, participation à la vie collective (assumer la responsabilité de délégué, embellir le cadre de vie, informer un camarade absent...), participation ou animation d'un atelier (il y en a 48 le midi !). Appelée à être un outil éducatif, la note passe aussi par une auto-évaluation remplie individuellement en heure de vie de classe avec le professeur principal... Au premier trimestre, 20 notes sur 400 ont été modifiées au conseil de classe (1 h 30 pour 28 élèves en moyenne), après discussions contradictoires entre adultes... Le processus est lourd, complexe pour les enseignants qui doivent rassembler les appréciations et « faire » la note. Mais « rentable » pour les élèves : 96 % ont eu plus de dix. Elle augmente globalement les moyennes d'un point et demi. Les élèves ne semblent pas pour autant dupes d'une logique comptable si l'on en croit les remontées de la cour de récréation : « Il voulait se présenter comme délégué pour avoir des points, mais on n'a pas voté pour lui ! » Mais Aliette Laurent, enseignante de français, raconte aussi : « À la fin d'un cours, une élève en fin de cours est ve-

nue me voir pour me demander si elle pourrait occuper son temps libre à aider une camarade. Si, avec tous ses travers, la note de vie scolaire encourage de telles initiatives, ce sera bien ! »

Au chapitre des « améliorations » à apporter à ce fonctionnement actuel, mûri par le travail du groupe départemental : modifier la grille pour qu'elle soit perçue « comme un outil de mesure des progrès », et inverser la « tendance naturelle à pointer le négatif ».

« Un déplacement, commente Laurence Macaigne, cela s'accompagne tranquillement. » Une demi-journée de travail est programmée pour tous les directeurs de collège, à partir des outils élaborés par le groupe départemental. Des outils assez précis et souples pour permettre à chacun de s'en inspirer.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. « [La note de vie scolaire] devient une composante à part entière de l'évaluation des élèves, y compris pour l'obtention du diplôme national du brevet. [...] Elle est destinée à valoriser les attitudes positives vis-à-vis de l'école et vis-à-vis d'autrui. [...] Cependant, une absence d'engagement ne doit pas pénaliser un élève. C'est pourquoi cette évaluation ne peut être que positive. » Cf. « Savoir + », p. 24 pour le lien internet vers le texte intégral de la circulaire n° 2006-105 du 23 juin 2006.

2. En Ile-et-Vilaine, l'enseignement catholique compte 46 collèges, 22 lycées et 9 établissements agricoles.

3. C'est là l'une des six résolutions énoncées lors de la journée nationale des assises de l'enseignement catholique du 1^{er} décembre 2001.

4. Adresse : 7 rue Abbé-Jarry, B.P. 9 - 35560 Antrain-sur-Couesnon. Tél. : 02 99 98 32 31.

E-mail : st-andre.antrain@35.scolanet.org

5. Adresse : 59 avenue Le-Brix, B.P. 14237 - 35742 Pacé Cedex. Internet : www.scolanet.org/stgab

E-mail : st-gabriel.pace@35.scolanet.org

6. 63 rue d'Antrain, 35700 Rennes. Tél. : 02 23 20 00 10.

E-mail : college.adoration.adm.rennes.35@wanadoo.fr

7. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

Un outil au plus près de l'élève

Au lycée agricole Massabielle, en Auvergne, le comportement a toujours été évalué. Pas de révolution donc, avec l'introduction de la note de vie scolaire ! Une note qui déclenche parfois chez les élèves de véritables prises de conscience...

Les fins de trimestre ont des allures solennelles, au lycée d'enseignement agricole privé (LEAP) Massabielle¹, au Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme). C'est une tradition. Avant les vacances de Noël, les 120 élèves de l'établissement et l'équipe pédagogique se réunissent pour une dernière journée consacrée à la remise des bulletins. Conseils et encouragements, félicitations et reproches, rires et parfois larmes : la séance est chargée d'émotion et de signification. Car, ici, les enseignants s'attachent à porter un regard global sur les élèves : « *On ne conçoit pas de ne pas prendre en compte leur personnalité. C'est la source de leurs progrès scolaires comme de la réussite de leur existence, ce qui est indissociable* », résume la directrice, Patricia McDwyer. D'ailleurs, à Massabielle, le comportement a toujours été évalué : « *Avant, nous avions deux notes, l'une de technique professionnelle et l'autre de vie sociale. La note de vie scolaire n'a pas été une révolution. Nous avons juste adapté nos anciens critères à ce nouveau barème (cf. encadré)* », complète Estelle Titeux, professeur de français. Ici, point de polémique. En effet, le fonctionnement de l'établissement intègre naturellement la note de vie scolaire : « *Nos élèves sont internes. Et tous s'occupent à tour de rôle de la cuisine, de la vaisselle, du service ou de l'entretien des locaux, dans l'esprit de leur formation professionnelle². Nous les évaluons donc quotidiennement dans ces tâches* », explique Marie-Thérèse Debort, professeur de vie sociale,



S'investir au quotidien. Les élèves de Massabielle participent aux tâches domestiques de l'établissement. Un moyen de les responsabiliser, de leur donner goût au travail, et de mesurer réellement leur capacité à se mettre au service des autres.

qui a toujours un pied en cuisine à l'heure des repas. La jeune Manon, arrivée en 4^e cette année, s'est bien adaptée à ces nouvelles règles : « *C'est vrai qu'on est noté tout le temps... mais ça permet de vite comprendre ce que l'on attend de nous.* »

Le fil rouge, à Massabielle, c'est la volonté de bâtir un cadre différent « *où l'on puisse profiter de sa scolarité autrement* », selon les mots d'Estelle Titeux. Les mercredis après-midi sont, par exemple, banalisés pour les activités de l'asso-

ciation Agora, créée cette année et gérée par des élèves. Elle projette de construire un foyer et organise des ateliers ouverts aux habitants de la communauté de commune. Au menu : lecture, chant, marionnettes, informatique, jeux, danse africaine, relaxation. Les élèves s'essayaient même au journalisme en animant un rendez-vous radiophonique mensuel sur RCF Puy-de-Dôme, sous la direction de Julien Quinet, professeur d'anglais.

Une vie scolaire foisonnante

Des coopérations ou des échanges internationaux avec une dizaine de pays créent aussi de multiples occasions de s'investir. Il y a toujours, à l'horizon, un voyage à préparer. Notamment chez l'un des quatre partenaires Comenius³ du LEAP, en Finlande, en Allemagne, en Italie et en Pologne. Cette année, il s'agit de préparer leur venue à Massabielle, pour fêter la parution d'un livre écrit à cinq mains et qui présente la culture de chaque pays participant. Réflexion sur l'Europe et sur ses propres traditions, informatique pour la mise en page, relations avec l'éditeur, fabrication de papier et de reliures : le projet se réalise dans la plus grande transversalité. « *Ces activités valorisent les élèves en difficulté avec le purement scolaire, mais qui fournissent des efforts et sont prêts à s'investir. Cela leur donne une ouverture, une culture, et contribue*



© V. Leray

Remise des bulletins. Un moment de vie collective et... individuelle.

à leur progression », explique Natacha Heitmann Costa, professeur d'allemand, d'italien et d'éducation socioculturelle.

Enfin, la préparation des temps forts, comme la fête de Noël, rythme aussi le calendrier de l'établissement. Ainsi, pendant la remise des bulletins, les professeurs commentent ce qui s'est vécu la veille. Les comportements « non festifs » ou irrespectueux sont épinglés. À l'inverse, les petites mains qui ont aidé à l'organisation de la fête et les élèves qui ont participé aux prestations théâtrales sont applaudis.

Cette vie scolaire foisonnante permet aussi aux élèves d'établir des relations plus riches avec les adultes de l'établissement qui se tiennent toujours à l'écoute. Un système de tutorat donne l'opportunité à chaque jeune de nouer un dialogue privilégié avec l'un d'eux. Et la cohésion de l'équipe fait le reste : « Ici, il n'y a pas de clivage entre vie scolaire et enseignement. Nous échangeons beaucoup avec les éducateurs qui surveillent l'internat, et cela nous permet de voir les élèves sous un autre jour que lorsqu'ils sont dans nos cours », remarque Marjorie Marrec, professeur de biologie. « Notre réunion hebdomadaire nous aide aussi à faire le point, à prendre du recul et à décrypter certains comportements », complète Laurence Madelbos, qui, en rem-

placement à Massabielle, apprécie ce mode de fonctionnement nouveau pour elle.

Résultat : tout le monde porte une grande attention à la situation personnelle de chacun. Par exemple, toute l'équipe pédagogique mesure la sincérité de l'engagement d'Audrey qui vient d'accomplir sa profession de foi dans le cadre de la cérémonie de Noël. Sa marraine n'est autre qu'Isabelle Vachon, sa professeur de BEP⁴, pour qui l'implication, même affective, fait partie du travail avec les élèves : « Je comprends que

la note de vie scolaire, suscite des inquiétudes chez des professeurs qui ne voient jamais leurs élèves hors du temps scolaire. Mais il me semble que c'est cet investissement qui rend justement notre métier gratifiant. » Dans le même souci de s'adapter à chaque personne, une élève enceinte est chaudement encouragée à poursuivre sa scolarité jusqu'à obtention de son diplôme. Pour cela, tous les aménagements horaires possibles seront envisagés.

La proximité avec les élèves n'empêche pas que toute entorse au règlement intérieur soit sanctionnée.

« Nous fonctionnons à la fois avec une souplesse et une rigueur extrêmes. Tout est question de dosage entre nos attentes et nos exigences », analyse Patricia McDwyer. Ainsi, la proximité avec les élèves n'empêche pas que toute entorse au règlement intérieur soit sanctionnée : du chewing-gum jusqu'aux cigarettes qui valent des avertissements aux fumeurs récidivistes..., en passant par les écarts de langage et les sautes d'humeur.

Du côté des élèves, ce mode d'évaluation très personnalisé semble

Une quinzaine de critères pour une note

▶ Au lycée agricole Massabielle, à Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), la note de vie scolaire allait, pour le premier trimestre 2006-2007, de 8 à 18. La règle d'or : elle ne doit pas redoubler une sanction déjà prise en classe (ou tout autre avertissement disciplinaire). Elle ne concerne que ce qui échappe aux autres notes du bulletin.

L'arbitrage final revient à la directrice. Lors d'un long tête-à-tête avec le professeur principal de chaque classe, elle examine les synthèses des remarques des enseignants et des éducateurs. Et elle fixe la note selon un barème en trois points :

– *Assiduité (8/20)* : cela inclut la ponctualité, la concentration, la persévérance et le soin mis à servir la collectivité, et la capacité à tenir parole.

– *Respect du règlement intérieur (8/20)* : le maître mot est « respect ». Respect de soi-même avec une bonne hygiène ou une tenue correcte, respect des adultes comme des élèves par un langage adapté, une attitude sociable et participative. Respect, enfin, du matériel, au plan de l'entretien et de la décoration des classes, comme de l'ambiance studieuse à y instaurer en se mettant au travail et en incitant ses camarades à le faire.

– *Engagement personnel (4/20)* : il faut que l'élève se donne les moyens de progresser en suivant les conseils ou en acceptant le soutien proposé. Qu'il s'implique auprès des autres en tant que délégué ou en aidant ses camarades dans leur travail. L'investissement dans les projets d'utilité sociale au programme des BEP et CAP, ou dans les nombreux autres projets de l'établissement, représente un critère important. Enfin, chacun doit faire partager à ses camarades les bénéfices de ses engagements extérieurs : les sensibiliser à une cause est un plus.

VL

plutôt bien compris : « Cela nous cadre, nous donne des repères », estime Élie, en 3^e. Les remises de bulletin déclenchent même parfois de véritables prises de conscience : « Au début, je ne comprenais pas pourquoi ma note de vie scolaire avait tant baissé. Mais j'ai réalisé que, si j'avais moins de problèmes que l'an dernier, j'étais plus râleuse aussi », raconte Charlene. Esmeralda, en première année de Capa⁵, promet, elle, de vaincre sa timidité : « Ils ont raison : je n'interviens pas assez en cours. C'est la preuve qu'ils sont attentifs à nous ! »

Haute voltige

Et c'est peut-être ça le secret de l'équipe de Massabielle : apprendre à connaître. Pour trouver les mots justes et éviter les décrochages. À la remise des bulletins, les remarques des uns complètent celles des autres. Certains nuancent. D'autres cherchent à provoquer une réaction. Comme plusieurs déclen-

naisons d'un message commun. Un exercice de haute voltige lorsqu'il s'agit de demander à une adolescente de faire « tomber un masque superficiel », à une autre élève de signer un contrat de bonne conduite avec une camarade, ou encore de lancer un ultimatum à un garçon en révolte. Certes, la note de vie scolaire, avec ce qu'elle implique, comporte une part de mise en danger pour les pédagogues. Mais Patricia McDwyer n'a pas froid aux yeux : « Accepter de se laisser surprendre par l'autre, c'est le moteur nécessaire à tout établissement scolaire, parce qu'il est lieu de devenir. »

VIRGINIE LERAY

1. Adresse : LEAP Massabielle, 63580 Vernet-la-Varenne. Tél. : 04 73 71 31 25. Internet : www.massabielleleap.com

E-mail : vernet-la-varenne@cneap.scolanet.org

2. Outre une 4^e et une 3^e, le lycée compte une section brevet d'études professionnelles agricoles « services aux personnes » et un certificat d'aptitude professionnelle « services en milieu rural ».

3. Sur internet : http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/comenius/moreabou_fr.html

4. Brevet d'études professionnelles.

5. Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

Une concertation nécessaire

La mise en place de la note de vie scolaire doit d'abord être replacée dans un contexte particulier : celui du socle commun dont les compétences 6 et 7 – « Compétences sociales et civiques », « Autonomie et initiative » – manifestent la reconnaissance pleine et entière de la démarche éducative comme partie intégrante de la mission des établissements scolaires.

La note de vie scolaire doit d'abord être une construction progressive qui associe les élèves et les familles de telle sorte que ceux-ci s'approprient les conditions du « vivre-ensemble » dans l'établissement.

Parce que l'école, en collaboration avec la famille, a un rôle éducatif fondamental, celles-ci doivent maîtriser et comprendre les critères qui fondent les évaluations.

Il est donc fondamental que les critères qui régissent l'attribution de la note de vie scolaire soient évidents pour tous, qu'ils soient compris par tous. Pour ce faire, ils doivent avoir fait l'objet d'une réflexion collective qui associe les partenaires de la relation éducative : personnels de l'établissement, parents et élèves.

Ainsi l'assiduité de l'élève est prise en compte dans l'attribution de la note de vie scolaire : son évaluation ne semble pas poser de problème. Encore faut-il avoir préalablement réfléchi sur le cas de l'élève absent, certificat médical à l'appui, à la moitié des contrôles...

Pour ce qui est du respect du règlement intérieur, l'affaire du logiciel SIGNA a montré combien le « seuil de tolérance » pouvait varier d'un établissement à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un cours à l'autre. Il est important pour que l'élève n'ait pas l'impression d'une justice « à la carte », qu'un même acte fasse l'objet du même traitement dans chacun des cours de la classe, dans chacune des classes du collège. Là encore, une réflexion d'ensemble s'impose.

Quant à l'exercice de la fonction de délégué qui manifeste un engagement de l'élève dans la vie de l'établissement, elle mérite elle aussi réflexion. Une enquête conduite par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance¹ a, en effet, montré que si « les



Jean-Louis Auduc

Directeur adjoint de l'IUFM de Créteil

collégiens reconnaissent l'utilité [...] de leurs délégués », ils étaient « très sceptiques vis-à-vis des intentions de ceux-ci, 38,2 % jugeant que "ceux qui se proposent comme délégués cherchent à se faire bien voir par les professeurs" ».

Côté élèves, il convient de mettre à profit l'heure de vie de classe : elle permettra de prendre en compte la parole de l'élève, de travailler avec lui les items à retenir pour composer l'évaluation de la note de vie scolaire dans l'établissement, de réfléchir avec lui sur la signification de ce qu'on appelle des pratiques de citoyenneté, le respect des autres, l'engagement. Elle pourra aussi être utilisée pour donner du sens à ce que signifie le « collectif » de la classe, dans le cadre du « collectif » de l'établissement et pour valoriser ceux qui peuvent se montrer les meilleurs porteurs de ce « collectif ».

Cohérence du discours des adultes

La mise en place de la note de vie scolaire exige ensuite que tous les adultes de l'établissement tiennent un discours cohérent.

Cette exigence implique que chacun – des personnels administratifs aux membres de l'équipe de direction *via* les enseignants et les personnels d'éducation – ait conscience de la nécessaire cohérence entre le dire des discours et le faire du travail quotidien. Elle impose aussi que tous, dans leurs activités, appliquent les mêmes règles, que tous aient le même seuil de tolérance concernant ce qui est inacceptable, non négociable. Il est fondamental que l'élève ressente

que toutes les activités qui se vivent dans l'établissement sont régies par les mêmes règles.

La construction d'un seuil de l'intolérable commun à toute l'équipe éducative implique la construction d'un compromis entre tous les personnels : chacun apporte sa vision, mais chacun, dans sa classe, dans son atelier, applique la loi commune.

Redonner sens au collectif

La mise en place de la note de vie scolaire suppose enfin de développer chez les élèves un sentiment d'appartenance à un collectif : la communauté éducative de leur établissement.

À cet égard, nous pouvons nous interroger : n'avons-nous pas trop rapidement abandonné les rites qui peuvent redonner sens à du collectif, qui développent le sentiment d'appartenance à un collectif (groupe, établissement, nation...) ? Cette appartenance au collectif est, en effet, un élément important du vivre-ensemble qui permet de dépasser les tensions communautaires.

L'établissement scolaire doit être porteur d'un projet qui donne à chacun le sentiment d'appartenir à un collectif. Projet que tous se sont appropriés et qui est élément d'un projet national collectif.

Le défi de l'école n'est pas d'opposer des cultures, des traditions, mais, en partant du principe que chaque culture porte une part d'universel, de forger un sentiment commun d'appartenance qui ne nie pas la diversité des identités. Il convient de toujours rappeler que l'éducation à la citoyenneté, le comportement, l'engagement sont difficiles à noter. Mais la mise en place de la note de vie scolaire peut permettre à tous de réfléchir sur la mission éducative d'un établissement scolaire, sur les valeurs communes à toute la société française.

Il reste, par ailleurs, fondamental que les valeurs universelles portées par l'école apprennent aux jeunes à distinguer l'inacceptable du tolérable, l'interdit du permis et leur donnent de l'espoir dans un vivre-ensemble collectif dans l'école et dans la ville.

JEAN-LOUIS AUDUC

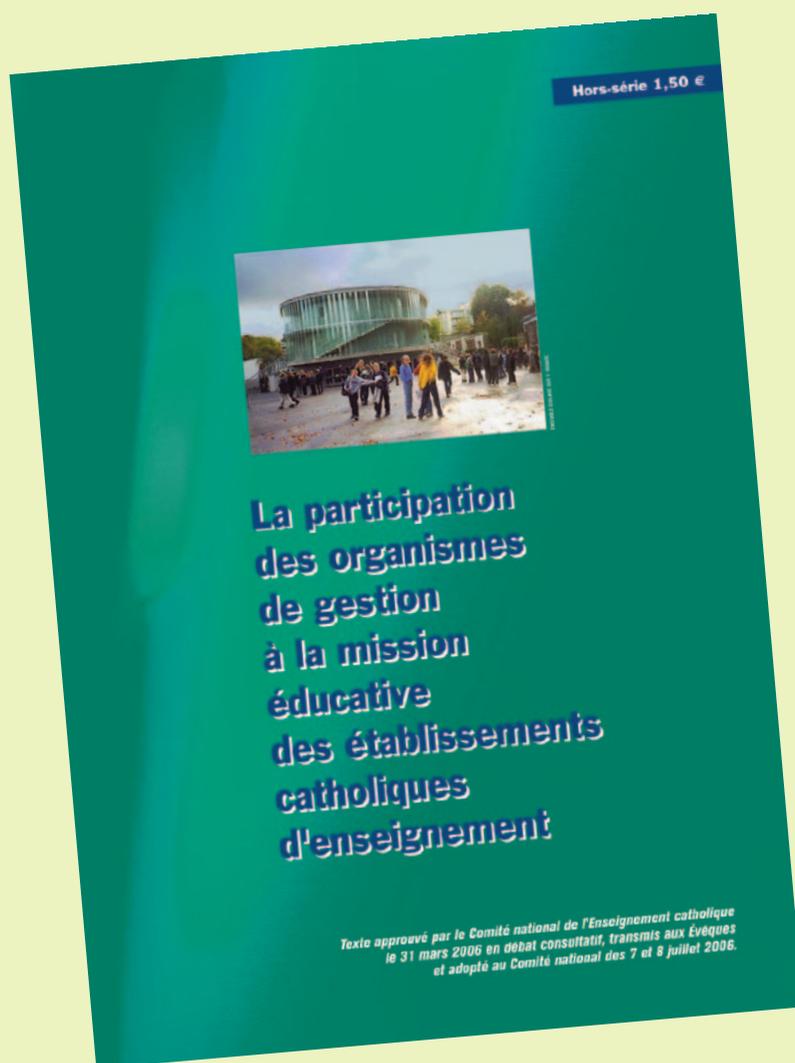
1. Note Évaluation 06.02 (août 2006), « Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves de fin d'école et de fin de collège ». Téléchargeable au format PDF sur internet à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/stateval/noteeval/listne2006.html

Savoir +

Le texte repris ici est extrait d'une intervention faite devant des chefs d'établissement du Snceel en octobre 2006.

La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement

Un texte adopté au Comité national des 7 et 8 juillet 2006



BON DE COMMANDE

LA PARTICIPATION DES ORGANISMES DE GESTION

L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

PIERRE-YVES GINET

Photographe d'« Elles »

Photographe, Pierre-Yves Ginet parcourt le monde à la rencontre de femmes qui font l'Histoire par leur résistance au quotidien. Ses clichés sont actuellement exposés à Lyon¹. Sur ce même sujet, il a aussi monté cinq expositions thématiques destinées aux lycéens.

ÉLISABETH DU CLOSEL



En Argentine, à Buenos-Aires, la « folie » des « Mères de la place de Mai » a bientôt 30 ans. Après avoir fait vaciller la dictature militaire, ces infatigables combattantes luttent toujours pour la mémoire de leurs enfants disparus et les idées politiques et sociales qu'ils défendaient. Écoutons une de ces femmes, Nora Morales de Cortinas : « *La solitude n'est jamais une bonne solution pour connaître la vérité [...]. Nous ne sommes plus les mères d'un seul fils ou d'une seule fille. Nous sommes les mères de tous les disparus. Mon fils biologique s'est transformé en 30 000 enfants.* »

Trente ans aussi qu'au Cambodge, les mines antipersonnel continuent de faire ce que l'on attend d'elles : mutiler, terroriser, démoraliser, saccager, voire tuer. Et ce sont les hommes qui en sont majoritairement victimes. Les femmes deviennent alors l'unique soutien de famille. Elles doivent monter des petits commerces, travailler au champ, couper le bois tout en poursuivant les tâches qui leur sont traditionnellement allouées. Sans oublier le soutien psychologique qu'elles apportent à leurs maris. Pas question pour elles de les quitter et de les laisser seuls avec leur désarroi.

Au Népal, après dix ans d'affrontements entre pouvoir royal et rébellion maoïste, deux millions de travailleurs – des hommes essentiellement – ont émigré. Dans certains districts de montagne dominés par les insurgés, les femmes représentent les deux tiers de la population adulte. À elles dorénavant de prendre en charge les activités agricoles et d'effectuer les labours comme la gestion du bétail, ce qui était impensable il y a encore quelques années. Ainsi parviennent-elles à maintenir ces régions en état de survie.

Ces événements du quotidien, mal connus, occultés par les médias, Pierre-Yves Ginet a voulu les saisir dans l'objectif de son appareil photo. Argentine, Cambodge, Népal, mais aussi Israël, Algérie, Turquie, Kosovo, Rwanda, Afghanistan, Maroc, Angola, Pérou, Palestine,

Des expos pour les lycéens

Darfour, France..., depuis des années, son Nikon F6 en bandoulière, il sillonne la planète pour s'attacher au destin de ces femmes anonymes ou emblématiques qui se battent pour leur survie, leur dignité, la démocratie, la justice, le respect de leur identité, les droits fondamentaux de tous. En regardant les images qu'il a rapportées de ces voyages, on tourne des pages de l'Histoire. Une Histoire sordide, cruelle, tragique, que l'opiniâtreté à vivre et à s'engager de ces femmes transforme cependant en lueur d'espoir. « *Je souhaitais sortir d'une représentation stéréotypée posant la femme en victime perpétuelle. Se contenter de cela pour que la mémoire perdure, c'est oublier l'autre versant, ce dont elles sont capables pour se relever. Ce sont en réalité de véritables héroïnes. Les montrer dans leurs combats ne retire rien à leur souffrance et au poids qu'elles portent sur le dos.* »

« **C'est folie ce que font ces femmes. Cet attachement à la vie est mille fois supérieur à ce que l'homme peut produire.** »

Rien ne prédisposait Pierre-Yves Ginet à se lancer dans une telle aventure. Après des études en finances et sciences économiques, il est auditeur financier puis contrôleur de gestion. Il n'a jamais vraiment manié d'appareil photo, sauf pour quelques clichés souvenirs, et n'y a jamais porté d'intérêt particulier. Il a toujours été fasciné, en revanche, par les terres lointaines. Chaque sou mis de côté, alors qu'il était étudiant, était investi dans un voyage. En stop. « *Le voyage ultime était le Tibet. Mon premier salaire m'a permis de réaliser ce rêve.* » On est en 1991. Le Toit du monde s'ouvre à peine aux étrangers. « *Je découvre la souffrance de ces gens qui n'osent même pas vous regarder dans les yeux. J'ai le déclic, et je prends une véritable claque humaine et journalistique. On est bien loin des clichés des sages tibétains méditant. Ce sont des mangeurs de viande invétérés. S'il y a une bagarre à Lhasa, on sort tout de suite le couteau.* »

D'année en année, il y retourne. Il vit avec les nomades en plein hiver à 5 000 mètres d'altitude. Prend des bains l'été dans les lacs himalayens. Part à la rencontre du peuple tibétain, et commence un travail photographique sur la prostitution, la sinisation, les droits de l'homme. Il découvre alors les nonnes dans les monastères, « *ces fillettes de 15-16 ans qui sont partout. Entre 1991 et 1996, ce sont elles qui ont organisé 50 % des manifestations de protestation. Elles représentaient 30 % des prisonniers politiques. Cette prise de conscience a été pour moi le point de départ de ce parcours de cinq ans sur les résistances des femmes dans le monde. C'est également là que*

Parmi les partenaires du projet « Elles... », la région Rhône-Alpes. Au-delà de l'apport financier, elle souhaitait un engagement du photographe dans des actions pédagogiques, le thème de la résistance s'y prêtant. Ainsi est née l'idée de monter des expositions thématiques à destination des lycéens, reprenant les grands thèmes de l'exposition de Lyon. Celui du « respect » (notre photo) évoqué à travers le combat du mouvement « Ni putes ni soumises » a servi de point de départ. Celui des

« Caravanières des droits des femmes du Maroc » a suivi. « *Les femmes qui militent dans ces associations sont un bout de la solution pour nous en France, commente Pierre-Yves Ginet. Expliquer leurs combats, surtout dans nos cités, permettra des avancées et des prises de conscience chez les jeunes. Quand j'interviens, j'ai le sentiment de jouer un rôle d'intermédiaire, d'être comme un pont entre les gens. Plusieurs fois, j'ai été le témoin d'un dialogue possible quand on mettait le sujet sur la table, sans tabou. En entendant un jeune Turc dire "Si ma sœur couche avec un homme avant son mariage, je la tue", ou un autre gamin parler de l'Arabie Saoudite en affirmant que c'est le plus beau pays du monde et que l'égalité entre l'homme et la femme y existe puisque le Coran est respecté, j'ai compris qu'il y avait du travail.* » Travail qu'a pris également à bras-le-corps Cécile Moulain, documentaliste au collège Gérard-de-Nerval situé dans une cité de Pierrelatte (Drôme). « *Ces expositions sont d'autant plus intéressantes que nous travaillons sur les résistances en classe de 3^e. Notre public, j'ose le dire, est le reflet d'un "ghetto" qui concentre toutes les difficultés. Nous sommes contraints de lutter contre un*



déterminisme. Il faut aider ces jeunes à trouver un sens à l'école, à leur présence en France. Notre taux d'échec est énorme. Les rapports garçons-filles se dégradent. Les tensions sont telles que les filles ne peuvent pas s'exprimer sur les questions de l'émancipation, du travail des femmes. Nous avons donc organisé des groupes de parole avec elles. C'est fondamental pour qu'elles construisent leur intériorité et investissent l'école et leur vie professionnelle. Car tout un discours culturel s'op-

pose à cela. Grâce aux expositions, nous faisons un travail avec toute la classe. Cela crée du lien. Cela me permet aussi d'inviter des personnalités, ou des jeunes à peine plus âgés que les élèves, et qui s'en sont sortis. Tout cela passe aussi par un investissement personnel de l'élève qui va se pencher sur un acte de résistance plus particulier : l'excision, les anticontraçants en Inde... Et quand on parle de cœur à cœur, on voit de petits miracles opérer. » **EDC**

➤ L'association Femmes ici et ailleurs gère les cinq expositions qui tournent dans de nombreuses régions qui les ont achetées : « Respect » avec « Ni putes ni soumises » ; « Les caravanières des droits des femmes du Maroc » ; « Les grandes résistantes contemporaines » ; « Femmes contre le sida en Angola » ; « Le sacrifice des femmes du Darfour ». On peut contacter la responsable des projets qui expliquera la marche à suivre pour bénéficier gratuitement d'une exposition : Françoise Rolland, 133 cours Gambetta, BP 13158 - 69212 Lyon Cedex 03. Tél : 04 37 43 02 35. E-mail : femmes.ici.et.ailleurs@wanadoo.fr - Pierre-Yves Ginet peut participer à des rencontres avec les élèves afin d'expliquer notamment sa démarche de photographe.

je suis né à mon métier de photojournaliste. » Cinq ans donc pour aboutir à cette exposition présentée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation¹, à Lyon, musée très investi dans le projet. « *Je tenais à montrer mes clichés dans cette cave où des hommes et des femmes ont été torturés par la Gestapo. Ces femmes résistantes y ont toute leur place.* »

Comprendre l'urgence

Chaque photo, chaque visage a une histoire dont Pierre-Yves se souvient. Il dit : « *Je laisse une partie de moi partout où je passe ; et je reviens avec une partie de chacune des personnes rencontrées.* » Et il ajoute après une pause, époustoufflé par l'énergie et le courage déployés par ces femmes : « *C'est folie ce qu'elles font ! Folie de "tourner" 30 ans sur la même place de Buenos Aires ! Folie d'adopter au Rwanda 15 enfants quand on n'a rien, qu'on a subi des violences sexuelles et qu'on a été tailladé par 17 coups de*

machette ! Folie de repartir chaque matin marcher des heures pour trouver du bois de chauffage, au risque d'être à nouveau agressée, quand on est une fillette de sept ans au Darfour et qu'on a été violée ! Folie d'oser se dresser contre les instances nationales et internationales quand on est l'une des 300 000 Indiennes quechuas du Pérou à avoir subi une stérilisation forcée ! C'est incompréhensible pour l'homme que je suis. Cet attachement ultime à la vie jusqu'au dernier souffle est mille fois supérieur à ce que l'homme peut produire. C'est en faisant mes interviews avec les femmes de la place de Mai que j'ai fini par comprendre, avec mes tripes, ce que signifie "réfléchir avec le ventre et pas avec la tête" ». Et à comprendre l'urgence qu'il y a à mieux écouter les voix dudit « sexe faible » au quotidien. ♦

1. « Elles - exister, résister... ici et ailleurs », Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon. Tél. : 04 78 72 23 11. - Jusqu'au 11 mars 2007 (du mercredi au dimanche). On peut aussi consulter le site de Pierre-Yves Ginet : www.pierreyvesginet-photos.com

À fond contre le dopage...

Le sport, c'est la santé ! Pas la triche avec son corps. Des collégiens d'Agen, mobilisés par leur professeur de sport, ont dit « Stop » au dopage en créant un dépliant et un T-shirt éloquent qui rencontrent un franc succès.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Floriane, élève au collège Sainte-Foy d'Agen¹, qui, plus tard, rêve d'être procureur de la République, classe le sport parmi ses matières favorites ! Utile pour remonter sa moyenne, certes..., mais utile, surtout, pour relier le monde du collège à la vie. Une vie où l'on peut gagner sans tricher quand on se bouge vite et bien. Et au bon moment ! « Personne d'autre n'avait eu l'idée de s'opposer publiquement au dopage. Nous, on l'a fait ! » dit-elle en souriant. Elle est fière d'évoquer le succès public de cette création collective – un dépliant et un T-shirt destinés à être diffusés dans les milieux éducatifs et sportifs – qui continue de mobiliser élèves et enseignants du collège et devrait être couronnée par un partenariat avec l'Unesco.



Floriane était en 5^e quand l'aventure a commencé. En 2003. Trois ans après le procès de l'équipe Festina au cours duquel Richard Virenque avouera s'être effectivement dopé. Aujourd'hui, on parle un peu moins du dopage dans les médias, mais beaucoup du succès



Fiers du résultat. Ci-dessus : un T-shirt et un dépliant qui n'ont pas fini de faire parler d'eux. Ci-contre : Christine Pezet-Gonnet, l'enseignante d'EPS à l'origine du projet, et Floriane qui était en 5^e quand tout a commencé en 2003.

de l'aventure collégienne qui rebondit presque tous les jours, entraînant les élèves dans un rôle non plus de créateurs, mais d'ambassadeurs de cette bonne parole jetée aux quatre vents du monde sportif...

« J'avais madame Pezet-Gonnet comme professeur de sport, raconte Floriane. Elle nous a proposé un projet d'action contre le dopage, et on a trouvé ça bien ! Vous savez, il n'y a pas que les sportifs de haut niveau qui se dopent. Je pense que certains sont prêts à tout pour gagner, et que si cela arrive aux champions, c'est aussi le cas de ceux qui veulent devenir champions ! »

De fait, il y a trois ans, la création du T-shirt et du dépliant – imaginés et conçus par les élèves avec l'aide de leurs enseignants de sport, d'arts plastiques, de technologie et de la documentaliste – est

Il faut trouver des parrains prestigieux : Stéphane Diagana, David Douillet, Abdelatif Benazzi et Francis Cabrel sont au rendez-vous.

partie d'un constat : « Avec la documentaliste alors en poste au collège, madame Bougon, nous avons fait un sondage auprès des 3^e, raconte Christine Pezet-Gonnet. Or, 98 % avaient répondu que s'ils étaient lancés dans des classes sport-études et visaient un haut niveau sportif, oui, au bout de deux ou trois ans d'entraînement intensif, ils prendraient bien quelque

chose, rien qu'une fois ! » Son sang de sportive passionnée ne fait qu'un tour : vice-championne de France du 800 mètres vétérans, elle a été, en 2005, finaliste aux championnats du monde. Et l'atelier qu'elle anime bénévolement le midi, « pour des élèves très brouillons qui avaient du mal à faire fructifier leur potentiel, à canaliser leur énergie », trouve alors un ancrage : « Nous avons décidé de parler de ce quelque chose qui les passionnait et se trouvait dans l'air du temps : le dopage. »

Deux heures durant, les cerveaux bouillonnent : se succèdent alors recherches documentaires sur internet, exposés oraux, invention de quiz et de jeux, réalisation de bandes dessinées, de dessins explicites pour orner le T-shirt – telles les petites abeilles qui se cognent contre une vitre – et de slo-

gans comme « Une victoire volée, une vie perdue, non au dopage ! » (cf. photo ci-dessous).

« J'aime bien les challenges ! explique Christine Pezet-Gonnet. Ils transcendent l'ordinaire. Il faut savoir aller au bout de ses rêves et de ses envies, viser très haut pour arriver à quelque chose, même si on doit en rabattre un peu ! »

C'est cette dynamique chaleureuse que l'enseignante d'éducation physique et sportive a su faire partager à une bonne partie des élèves² et aux adultes du collège en leur ouvrant les portes de l'univers sportif : cyclisme, rugby, judo, athlétisme...

Parrains prestigieux

Un petit groupe d'élèves, aujourd'hui en classe de 3^e, évoque les joyeux moments d'une « production » on ne peut plus sérieuse : « Nous étions par groupes de deux au CDI et nous proposons des idées qui ont ensuite été notées sur un tableau. Ce sont les 5^e qui ont choisi les dessins. » « Mais, précise Cindy, on ne croyait pas que cela marcherait aussi bien et nous emmènerait aussi loin ! » « Quand cela marche, c'est motivant, on a envie de continuer car on sent qu'on fait quelque chose de bien », explique Leïla.

Daniel Baudière, l'actuel directeur du collège de l'institution Sainte-Foy, apprécie le tonus sportif de Christine Pezet-Gonnet : « Elle a obtenu gain de cause, portée par sa ténacité extrême. » C'est grâce à elle que le dépliant a franchi les murs du collège et que des mécènes ont financé son impression et celle des T-shirts dont certains seront portés par l'équipe de France de rugby au moins une fois, « lors d'un entraînement pendant la coupe du monde⁴ », précise fièrement Romain !

« Quand nous nous sommes lancés dans cette action, reprend Christine Pezet-Gonnet, j'en ai parlé à une amie qui travaille au comité départemental d'éducation à la santé, en lui montrant notre dépliant dont les 3^e d'alors⁵ avaient finalisé la forme. Elle m'a conseillé de le diffuser... »

Les contacts s'enchaînent et se multiplient. « J'ai su que Christophe Bassons⁶, ancien membre de l'équipe

de Richard Virenque, vivait à Bordeaux et travaillait à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports au contrôle antidopage. Je lui ai téléphoné et il a été d'accord pour nous soutenir. »

Il faut alors trouver des parrains prestigieux – au collège, on a compris le fonctionnement des médias. Stéphane Diagana (vainqueur du 4 x 400 mètres aux championnats du monde d'athlétisme de Saint-Denis, en 2003), David Douillet (judoka champion du monde en 1995 et médaille d'or aux jeux Olympiques de Sydney en 2000), Abdelatif Benazzi (ex-membre du club de Rugby d'Agen, il a connu 68 sélections en équipe de France et deux en équipe du Maroc) et Francis Cabrel (dont l'une des filles est alors scolarisée à Sainte-Foy) sont au rendez-vous !

Le conseil général, le ministère de la Justice, le ministère de la Jeunesse et des Sports sont contactés, ainsi que des partenaires privés – BNP, Carrefour, AGF, Mutuelle Oréade d'Agen. Grâce à ces derniers, le tract est tiré à 200 000 exemplaires et 7 000 T-shirts peuvent être diffusés.

Des élèves ont accompagné Christine Pezet-Gonnet, en tant qu'ambassadeurs de leur « croisade » antidopage. Un peu partout, comme le montre le panneau de photos qui résume les différentes étapes de leur périple. Ils ont notamment été invités à Carcassonne, au mois de juillet 2004, lors d'une étape du Tour de France, et plus récemment à l'inauguration du Train du rugby lancé pour annoncer partout en France la coupe du monde évoquée plus haut. C'est alors qu'ils ont eu le plaisir de remettre « leur » T-shirt à Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse et des Sports.

Quant au tract, il a été diffusé dans tous les collèges publics du Lot-et-Garonne, et l'on réfléchit à une diffusion académique. Et, surtout, il semble bien que « la cause » avance, même si l'affaire est complexe ! La Conférence générale de l'Unesco a adopté en octobre 2005 une convention internationale visant à lutter contre le dopage. La



Atelier d'anglais. Debout, de g. à d. : Dorine Bordizzo, Marie-Pierre Peyré et Jo Woodley, une maman anglaise dont l'avis est précieux pour les élèves chargés de traduire le slogan ci-dessous.



commission de la Santé de Belgique, qui cherche un instrument de prévention, a contacté le collège Sainte-Foy après avoir lu un article paru dans l'Équipe, et envisage la diffusion du tract. L'Union européenne de football amateur est également très intéressée, mais voudrait une traduction anglaise du document.

Soudés

Enfin, une cellule de sensibilisation au dopage, réunissant douze pays européens, s'est constituée au Conseil de l'Europe. Ce qui a valu à Christine Pezet-Gonnet de se rendre à Strasbourg pour présenter l'action agenaïse : « J'y ai rencontré la directrice canadienne de l'Agence mondiale antidopage qui nous soutient. Elle m'a dit : "Si les gens se battaient tous ainsi, peut-être que le dopage reculerait !" » « Aujourd'hui, explique Daniel Baudière, nous essayons de voir comment inscrire ce projet qui fait désormais partie de l'histoire du collège et de son « patrimoine », qui se transmet entre collégiens, dans un travail global sur le développement durable. » En attendant, à l'heure du déjeuner, on

s'active dans les ateliers d'anglais animés par deux enseignantes, Dorine Bordizzo et Marie-Pierre Peyré. Il s'agit d'achever d'urgence la traduction du dépliant. « Nous débroussaillons le travail en faisant des recherches de vocabulaire, et les mamans anglaises qui nous aident pour ces activités apportent un regard d'anglophones », explique Marie-Pierre Peyré.

« Ce qui est agréable dans cette aventure, résume Dorine Bordizzo, c'est que les élèves se sentent soudés avec les adultes au sein d'un groupe, et qu'à l'extérieur ils sont fiers de leur collège ! »

1. L'Institution Sainte-Foy réunit une école maternelle, une école élémentaire et un collège. Adresse : 30 bis boulevard Scaliger, 47000 Agen. Tél.: 05 53 77 01 30.

Internet : www.institution-sainte-foy.net

2. Environ 150 d'entre eux se sont pris au jeu au cours de ces quatre années.

3. Centre de documentation et d'information.

4. La prochaine coupe du monde de rugby se déroulera en France du 7 septembre au 20 octobre 2007.

5. Cette année, ils sont en terminale.

6. En 1999, il dénonce le dopage. Devant l'hostilité et les pressions d'une grande partie du peloton, il est contraint à l'abandon dans le Tour de France cette même année. En 2001, il renonce définitivement à sa carrière professionnelle.

Savoir +

Le 18 mars 2006, l'assemblée générale de l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel) a adopté un texte intitulé « Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage ». On le trouvera dans son intégralité sur internet : www.ugsel.org (cliquer sur « Services nationaux »)

Collège « bis », deuxième

Au sein de l'institut Saint-Félix, à Beaucaire, dans le Gard, une structure spécifique a été créée pour scolariser 25 jeunes placés par l'Aide sociale à l'enfance.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Des bâtiments magnifiques dans un parc en lisière de Beaucaire (Gard), au milieu du roc et de la garrigue. En contre-haut, les vestiges de la seule abbaye troglodytique d'Europe occidentale. Alentour, des vignes. Ces bâtiments d'un ancien petit séminaire abritent aujourd'hui l'institut Saint-Félix¹ et ses 300 élèves. Le deuxième étage, ancien internat qui s'était progressivement vidé de ses élèves, accueille des occupants singuliers – 22 jeunes² placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) – au sein d'une structure non moins singulière – le « collège bis » – gérée par l'association Saint-Félix - Sport-Études. À la tête de ce dispositif, Jean-Pierre Boudes, ancien sportif qui a créé, il y a sept ans, un lieu de vie et d'accueil³, le Relais Petite-Camargue, à Beaucaire.

De fil à aiguille

Retour sur les raisons d'un tel engagement de la part de Saint-Félix. Il y a trois ans, l'établissement est en mauvaise posture. En perte sévère d'effectifs, il est menacé de fermeture. Il y a urgence à alimenter les caisses. Jean Venier, président de l'Ogec⁴, est contacté par la mairie de Beaucaire qui vient de recevoir un SOS de Jean-Pierre Boudes, à la recherche d'un établissement susceptible de scolariser des jeunes garçons en grande difficulté dont certains sont accueillis au sein de son lieu de vie. Ces jeunes venant majoritairement de la région parisienne ont, en effet, des parcours de vie faits de ruptures et de chocs, voire de



Moments de vie. En haut : un moment de détente dans le vaste hall du deuxième étage ; le match de football quotidien. En bas : Audrey Halter, Delphine Cendre et Aurore Naudin, trois membres d'une équipe pédagogique exclusivement féminine ; dans la classe d'alphabétisation.

violences qui les ont menés, souvent, à être déscolarisés, faute de pouvoir s'adapter à un cadre scolaire trop strict. « J'étais en recherche de fonds pour redresser l'établissement, commente Jean Venier. Nous avions des locaux disponibles. D'autre part, l'éthique de l'enseignement catholique n'est-elle pas l'accueil de tous sans discrimination, y compris les enfants à la marge ? » De fil en aiguille, le projet de l'association Saint-Félix - Sport-Études se met en place. « Lidée

était l'insertion de ces jeunes par la double entrée de la scolarisation et du sport, le football en particulier, facteur de transfert affectif, d'émotion, d'affirmation de soi et de bien des apprentissages, confie Jean-Pierre Boudes. Nous avons un partenariat avec le club Beaucaire Olympique. Pour ceux qui le souhaitent, cela peut déboucher sur une formation professionnelle et un diplôme des métiers du sport. Avant de les accueillir, nous leur faisons donc passer des tests scolaires et sportifs. »

Convaincue, la directrice de l'institut Saint-Félix, Rosy Ourdania, s'est immédiatement ralliée à ce projet. Mais celui-ci est loin de faire l'unanimité au sein des équipes pédagogique et diocésaine, ainsi que des parents d'élèves. On craint pour la réputation de l'établissement sujet, en outre, à de grosses difficultés de recrutement. « Quand je vois aujourd'hui les résultats, je suis convaincu que nous avons bien fait de nous accrocher », soutient Jean Venier.



chance

« L'équipe pédagogique a fini par accepter parce que l'association Saint-Félix - Sport-Études venait avec son propre encadrement, ses éducateurs, ses surveillants et ses professeurs », enchaîne Rosy Ourdanabia.

À la rentrée 2005, huit jeunes intègrent des classes « normales » du collège en fonction de leur niveau. Il s'est vite avéré que, dans leur grande majorité, ils n'étaient pas tout à fait prêts à se plier à la rigueur du cadre. Il a donc été décidé, en septembre 2006, de scolariser en classes « normales » les seuls élèves au comportement acceptable et au niveau scolaire requis : ils ne sont que deux. Pour les autres, on a ouvert un « collège bis » avec quatre classes à effectifs très réduits : deux classes de remise à niveau/alphabétisation, une classe de niveau 6^e-5^e, une classe de niveau 4^e-3^e. Et l'on a recruté quatre enseignantes, dont deux sont également handballeuses de haut niveau, qui suivent le programme officiel de l'Éducation nationale. « Notre but serait de permettre à la majorité des élèves du "bis" d'accéder au collège, comme Rosy Ourdanabia. Mais nous sommes réalistes. Nous savons bien que certains ne pourront jamais suivre une scolarité tout à fait normale. » « L'essentiel est qu'ils ne soient jamais déscolarisés, poursuit Jean-Pierre Boudes. Et que le foot qu'ils pratiquent tous les après-midi à partir de 15 heures, soit source de plaisir, d'apprentissage et de progression. La section "sport-études" a été créée pour eux, mais ne leur est pas strictement réservée. Le collège a aménagé ses horaires pour permettre à ceux qui le souhaitent de la rejoindre. »

Regardons d'un peu plus près le fonctionnement du « collège bis ». Accédons au deuxième étage évoqué au début de notre article. Une porte d'entrée toujours fermée à clef, par nécessité et prévention. Des locaux assez vétustes, que l'on a aménagés vaillamment. Le vaste hall sert de lieu de

vie. De part et d'autre, la pièce des éducateurs, surveillants et enseignants, les salles de classe et l'ancien dortoir transformé en box individuels où chacun peut recréer un peu de son intimité. Chambres d'ados avec leurs posters aux murs et leurs quelques affaires soigneusement rangées. Au bout, les douches, lavabos et toilettes.

Les 22 occupants de ce fief sont plutôt isolés et semblent avoir peu de contact avec les élèves du collège. Ils ne les côtoient ni dans la cour de récréation, ni même à la cantine où ils déjeunent avec leurs éducateurs. Les horaires ne sont pas les mêmes. « Tout est volontairement décalé, reconnaît la directrice. Pour la bonne marche du collège et vis-à-vis des parents, nous avons préféré ne pas semer le trouble. Seuls les deux jeunes intégrés dans des classes vivent au rythme du collège. Et il n'y a eu aucune difficulté pour les faire accepter. »

« Nous faisons vraiment du "sur mesure". Le principal est qu'ils s'accrochent. »

Une des raisons de cette séparation tient dans le comportement des 22 garçons vis-à-vis des jeunes filles. Pour tenter de leur redonner une image positive du sexe féminin, l'équipe pédagogique n'est composée que de femmes. Celles-ci comblent aussi certains manques en recevant leur lot de confidences : « Ils ont tellement besoin d'amour, confie Aurora Naudin, institutrice chargée de l'alphabétisation et de la remise à niveau avec Delphine Cendre. Nous avons un rôle de confidente, de grande sœur, de maman. Tout comme la femme de ménage qui s'occupe de leur linge. Elle est une des personnes les plus respectées. Les jeunes sont toujours prêts à l'aider à porter sa pаниère. » « Nous constatons une progression au niveau des comportements et du travail, assure Audrey Halter, professeur de mathématiques et de SVT⁵ de la

structure. Mais parfois, nous n'arrivons pas à capter leur attention ou à obtenir le calme. Même avec un si petit effectif. Nous faisons vraiment du "sur mesure". Le principal est qu'ils s'accrochent. Surtout ceux qui vont passer le brevet. »

Chouette expérience

Quant à l'équipe pédagogique du collège Saint Félix, comment perçoit-elle ces jeunes aujourd'hui ?

« Nous avons peu de contacts avec les profs, reconnaît Audrey Halter. Certains s'intéressent à ces jeunes parce que deux d'entre eux sont intégrés dans leurs classes. Mais l'image qu'ils ont du "bis" est sans doute négative. Ils ne font que nous croiser. Alors que nos gamins ont un très bon fond. Mais ils ont tellement été privés de l'essentiel. »

Deux enseignants ont cependant franchi le pas. Nathalie Chapsal, la professeure d'arts plastiques, a souhaité s'occuper aussi des collégiens du « bis » : « Ils s'expriment énormément, sont très créatifs. Ils sont très demandeurs d'attention, d'information. C'est une chouette expérience, même si c'est parfois un peu lourd. Il faut s'accrocher, savoir mettre de la distance. Et tout est à négocier, sans arrêt. » Hugues Fermaud, professeur d'histoire-géographie, a lui choisi de prendre la responsabilité de la structure : « J'étais le seul prof à accepter d'emblée à ce qu'on les insère dans les cours. J'en ai eu jusqu'à cinq dans une même classe. Il m'est arrivé d'en avoir qui claquaient la porte en plein cours. J'allais discuter avec eux pour comprendre les raisons de ce geste. C'est une expérience passionnante qui nous sort de la routine, remet sans cesse en cause notre pédagogie. Si on leur montre qu'on est à leurs côtés, qu'on ne les considère pas comme des rebus, si on les met en avant, ils donnent le maximum d'eux-mêmes. Mais cela ne se fera pas en un jour, ni sans claquements de portes et rechutes. Cela dit, ce n'est pas un mal qu'ils aient leur propre lieu avec leurs profs et des cours à la carte. Cela leur apprend à se structurer et leur donne des repères fiables. » Alors, comme le dit Daniel Hernandez, l'éducateur responsable des études : « Misons sur le temps et la durée pour que les profs s'adaptent, acceptent, et que les gamins

Le petit truc

▶ Amadou* a 16 ans : « J'ai été déscolarisé en classe de 5^e pendant quatre mois, dit-il. L'an dernier, j'étais en 4^e, dans le collège. Cette année, je suis au « bis » en 4^e-3^e. Nous parlons beaucoup avec les éducateurs. Ils nous expliquent l'importance du travail et nous accompagnent énormément. Nous travaillons aussi beaucoup sur notre projet professionnel. Je me suis stabilisé dans la petite structure. Je vais bientôt passer mon BAFA*. En fait, je voudrais être puériculteur en maternelle. » Quant à Cyril, 16 ans lui aussi, il a intégré le collège « bis » en mai 2006 : « J'étais déscolarisé depuis décembre 2005. J'étais en 3^e dans un lycée professionnel en électrotechnique, mais la filière a été fermée. J'aime le foot, sans être fan. Je voudrais intégrer une école d'art ou de son, pour être ingénieur du son. Cette idée a surgi après un stage que j'ai effectué auprès d'un régisseur. Avant, je voulais être pompier. » « Ce soir, on nous remet nos bulletins***. Un par un. Heureusement, Jean-Pierre [Boudes] sera là. Cela va bien se passer. Je sais ce qu'il va me dire : "Bravo, t'as progressé, je ne m'y attendais pas !" Il a le petit truc qui nous fait tous avancer. Sans lui... »

* Les prénoms ont été changés.

** Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

*** Ces propos ont été recueillis à la veille de Noël, dernier jour du premier trimestre.

comprennent ce que l'on attend d'eux. » Un nouveau défi, car Rosy Ourdanabia entend bien faire durer dans le temps cette expérience atypique. ♦

1. Adresse : 90 chemin des Marguilliers, 30300 Beaucaire.

2. La capacité d'accueil est de 25 jeunes.

3. Sur les lieux de vie et d'accueil, cf. ECA n° 307 pp. 44 à 47.

4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique. Jean Venier est également vice-président de l'Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Udogec) du Gard.

5. Sciences de la vie et de la Terre.

À lire sur ECA+ :
une rencontre avec
Jean-Pierre Boudes.



Devenir psychologue de l'éducation

Les psychologues de l'éducation constituent l'une des richesses de l'enseignement catholique. De plus en plus sollicités par les équipes enseignantes, ils les aident à travailler au plus près des élèves, en lien avec les familles.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Finie l'image vieillie du psychologue nanti d'une batterie de tests et chargé de la lourde responsabilité de décréter un élève apte ou non à exercer son « métier d'élève ». En d'autres termes : doué ou pas doué ! Même si dans certains esprits, l'inquiétude se fait jour à la seule mention de cette profession qui serait censée savoir comment « allumer » le désir d'apprendre, le psychologue exerçant en milieu scolaire est d'abord membre d'une équipe éducative. Appelé « psychologue de l'éducation » dans l'enseignement catholique, il exerce, certes, un métier solitaire et confidentiel – en particulier pour tout ce qui touche aux entretiens –, mais il le pratique le plus souvent dans le cadre d'une direction diocésaine, en lien avec un projet institutionnel explicite : celui de l'enseignement catholique.

Les besoins sont très inégalement couverts, alors qu'« ils existent partout et s'amplifient ».

C'est une évidence aujourd'hui : « *Un enfant est un être en développement qu'il ne faut pas figer, explique la psychologue Gaëlle Charbonnier (cf. page ci-contre). On ne sait pas comment il va évoluer, même en tant que praticien ! On se dit que l'école peut s'adapter pour aider un enfant à être moins en souffrance ou à apprendre.* » Elle ajoute : « *Les enseignants font de plus en plus appel à nous et acceptent de se questionner. J'ai souvent des coups de téléphone de profs inquiets qui veulent savoir s'ils font bien ou non. Et les familles sont associées par le biais du travail sur les PPRE¹.* »

Quant aux situations des psychologues, elles diffèrent énormément d'une région à l'autre, au sein de l'enseignement catholique. Il n'exis-

te pas, par exemple, de service de psychologie à la direction diocésaine de Paris. À Lyon, des psychologues sont directement employés par les établissements. Lille compte un important service de psychologues de l'éducation, avec 26 praticiens pour environ 120 000 élèves. Nantes recense 12 psychologues pour 20 000 élèves. La direction diocésaine de Laval en emploie 4 pour 22 000 élèves. Et l'on constate que les besoins sont très inégalement couverts, alors qu'« ils existent partout et s'amplifient », souligne l'Anpec². Pourtant, regrette l'association, « *depuis vingt-cinq ans, et malgré la recommandation de 1979, le développement des services de psychologie n'a pu être envisagé dans la durée*³ ». Benoît Houdry, son président, est explicite : « *Le fonctionnement en services départementaux présente des avantages. Le premier est d'être accessible à tous. En Mayenne, cette organisation nous permet d'intervenir même dans des écoles à deux classes sans moyens. C'est gratuit pour l'école et les familles. L'argent, utile dans un travail thérapeutique sur un long terme, n'aurait ici que valeur de barrière pour les familles les plus démunies.* »

Inventer en équipe

De moins en moins d'enfants déficients intellectuels, de plus en plus de problèmes de comportement et de troubles de la personnalité (refus des contraintes liées, entre autres, aux apprentissages) exigent un travail d'analyse qui démarre dès la maternelle. Il convient, précise l'Anpec, de « *pratiquer des allers-retours entre les nécessités du sujet et la reconnaissance du groupe. Il s'agit de comprendre des personnes. Dire d'un élève qu'il est "paresseux" ne signifie rien. Il faut saisir ce qui l'empêche de se mettre au travail. C'est ce sur quoi nous pouvons échanger lors de nos réunions de synthèse avec tous ceux qui suivent l'enfant en question. Nous travaillons beaucoup avec les parents dès la maternelle. En entendant de quoi est fait le désir des parents pour leur enfant, un effet est souvent observé sur les symptômes de ce dernier. Les tests ne sont pour nous qu'une information parmi*

d'autres. Nous les pratiquons parfois, à la demande, ou pour déterminer le fonctionnement intellectuel d'un élève à la demande de la Maison départementale du handicap, avec laquelle nous travaillons régulièrement. »

La mise en place de la loi de 2005 sur le handicap, avec la création des équipes éducatives qu'elle implique, y compris dans le secondaire, constitue, en effet, une charge importante pour les psychologues. C'est aussi en équipe éducative que les psychologues de l'éducation peuvent contribuer à inventer des solutions éducatives originales et novatrices. ♦

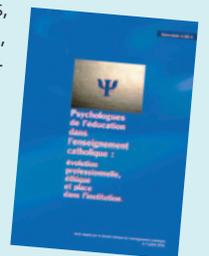
1. Projet personnalisé de réussite éducative. Établi par la loi du 23 avril 2005 et mis en place à la rentrée 2006, il doit être proposé à tout moment de la scolarité, quand il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les compétences et connaissances requises en fin de cycle.

2. Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique.

3. Extrait d'un texte destiné à dessiner les futures missions des psychologues de l'éducation et leur prise en charge financière (très variable jusqu'à ce jour). Cette dernière est assurée en général par des subventions des collectivités locales, une participation des établissements en fonction du nombre de leurs élèves, une participation des associations de parents d'élèves via les Udapel. Les sommes demandées aux parents sont parfois nulles, les plus souvent modiques.

Un texte de référence

▶ Règles déontologiques, travail en partenariat, financement, recommandations... Ce hors-série d'ECA, publié en décembre 2006, reprend l'intégralité du texte « Psychologues de l'éducation dans l'enseignement catholique : évolution professionnelle, éthique et place dans l'institution », adopté le 7 juillet 2006 par le Comité national de l'enseignement catholique. Prix : 1,50 € l'exemplaire (port compris), AGICEC, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05 (cf. bon de commande p. 2).





© M.-C. Jeannot

Gaëlle Charbonnier, Un métier à clefs

Gaëlle Charbonnier, 30 ans et déjà six ans d'expérience, ne regrette pas son choix. Après un baccalauréat littéraire, avec option arts plastiques, elle hésitait « *entre l'art et le social* ». Aujourd'hui, un magnifique dessin d'enfant égaie son bureau de psychologue à la direction diocésaine du Mans. Elle y pratique une écoute attentive qui permet aux enfants, aux familles et aux enseignants de mieux vivre ensemble. Chacun à sa place.

Étudiante en psychologie à l'Université catholique d'Angers, elle effectue son premier stage auprès d'un psychologue scolaire dans l'enseignement public : « *Cela m'a motivée pour poursuivre dans cette voie.* » Elle se spécialise alors en psychologie clinique et fait encore des stages : en institut médico-éducatif (IME), en psychiatrie adulte, à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). « *J'ai alors senti se dessiner plus précisément mon projet professionnel : travailler auprès d'enfants et d'adolescents* ». Diplômée de psychopathologie en juillet 2000, elle trouve aussitôt du travail : un mi-temps à la PJJ et un autre... à la direction diocésaine qui se convertit bientôt en un temps plein ! Plus que plein, même. Son seul regret est de ne pouvoir répondre davantage aux appels qui lui arrivent. Les missions se multiplient : « *Les équipes pédagogiques sont de plus en plus en demande* », souligne-t-elle. Et plus les contacts se révèlent fructueux, plus ils sont fréquents...

Les mots clefs de son métier : écoute, évaluation, diversité. Écoute, parce qu'elle est psychologue clinicienne de formation analytique. Évaluation, parce qu'elle tente d'apprécier la nature des difficultés pointées par les enseignants et/ou les parents, afin d'orienter les médiations à mener au sein de l'école, ou d'envisager des prises en charge spécialisées (consultations médicales, thérapeutiques, orthophoniques). Diversité, parce qu'elle peut intervenir à tous les échelons de la scolarité, de la maternelle au lycée, même si la majorité des demandes relève du primaire. La moitié de son temps se passe dans les écoles, à la rencontre des enseignants, des enfants ou des familles. « *J'interviens surtout en cas de blocages scolaires. Quand surgissent des difficultés à entrer dans les apprentissages au niveau du cours préparatoire, ou d'autres relevant de handicaps identifiés ou non encore reconnus comme tels.* » Restent les troubles du comportement. Et, de mieux en mieux détecté au collège, le mal-être des adolescents.

MCJ

Profils psychologiques

Les psychologues qui travaillent dans l'enseignement catholique s'appellent « psychologues de l'éducation » depuis 1983. Leurs activités s'articulent avec celles des autres membres de la communauté éducative, dont ils font partie.

Ils interviennent parfois dans le supérieur.

Où travaillent-ils ?

- À 55 % dans des services de psychologie diocésains. Leurs missions sont définies par le directeur diocésain, en lien avec les autres services de la direction diocésaine.
- À 30 % dans des associations loi 1901, qui passent convention avec les directions diocésaines ou directement avec les établissements.
- À 15 % dans des établissements scolaires. Leurs missions sont alors définies directement par le chef d'établissement, qui est aussi leur employeur.

Leur cadre de travail

Il est régi par la convention collective des psychologues de l'enseignement catholique de 1985 et par le code de déontologie des psychologues de France de 1996. Contrairement à leurs collègues de l'enseignement public (dont la situation évolue ces dernières années), les psychologues de l'éducation ne sont pas d'anciens enseignants. Ils possèdent une formation universitaire de troisième cycle (DESS ou DEA*, aujourd'hui « masters » dans le système européen) et sont psychologues cliniciens (ils peuvent être employés par une maison de retraite, un IME, la PJJ**...).

Leurs activités

Ils interviennent en fonction des missions qui leur sont confiées en priorité.

Leurs tâches sont les suivantes :

- diagnostics individuels et collectifs (bilan intellectuel, bilan de personnalité, entretien avec les parents, les enseignants, examen d'aptitudes scolaires et d'orientation, observation et analyse de la relation maître-élève, de la transmission pédagogique) ;
- interventions individuelles et collectives (participation aux synthèses de classes de perfectionnement, SES***, adaptation, aux commissions d'orientation, contacts avec les centres de guidance et les services sociaux, animation de groupes de parents et de professeurs, aide à la définition et à la réalisation d'un projet d'établissement) ;
- aide à la gestion de crises (maltraitance, situations de violence, décès accidentels) ;
- recherche (enquêtes, observations de données, mise en place de dispositifs d'évaluation, de dispositifs expérimentaux) ;
- formation initiale et permanente des enseignants et des cadres éducatifs.

Leur association

L'Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique (Anpec) a été créée en 1965. Elle regroupe, par régions, la majorité des psychologues de l'enseignement catholique. Son président est Benoît Houdry, psychologue à la direction diocésaine de Laval. L'Anpec est membre du Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) et participe aux instances nationales et régionales de l'enseignement catholique. Le 21 mars 2005, un groupe de travail a été mis en place pour mener une réflexion suivie entre les directeurs diocésains et l'Anpec. Internet : <http://anpec.scolanet.org>

À lire

- ECD 219 (déc. 1997-janv. 1998) : « *Psychologues dans l'enseignement catholique* ».
- Dominique Guichard, *Le psychologue scolaire et la famille*, Retz (2006). Destiné aux psychologues scolaires et aux enseignants ainsi qu'aux membres des équipes éducatives, une réflexion sur le cadre à fixer pour assurer une vraie mission éducative.

* Respectivement : Diplôme d'études supérieures spécialisées, Diplôme d'études approfondies.

** Respectivement : Institut médico-éducatif, Protection judiciaire de la jeunesse.

*** Section d'enseignement spécialisé.

École en danger, école déplacée

Rénover l'école Sainte-Germaine¹, à Toulouse, coûtait bien trop cher. Le diocèse l'a transplantée à la rentrée dans un nouveau quartier. Et voilà que cette école en perte d'effectifs vient d'ouvrir deux nouvelles classes ! Le récit d'un sauvetage exemplaire.

VIRGINIE LERAY

Locaux vétustes, effectifs en baisse et caisses vides..., l'école Sainte-Germaine, dans le quartier toulousain de Croix-Daurade, ne pouvait pas assumer le coût des indispensables travaux de mise aux normes qui conditionnaient sa survie. Menacée de fermeture depuis plus de trois ans, elle a pourtant retrouvé une seconde vie... en déménageant ! Elle a fait sa rentrée de septembre 2006 dans des locaux flamboyants et spacieux dont la construction a



Photo : D. R.

été financée par la vente de biens immobiliers du diocèse. Déplacée à moins d'un kilomètre de son lieu d'origine, elle se retrouve transplantée au cœur du nouveau quartier de Borderouge, tout récemment poussé sur d'anciennes friches maraîchères. Résultat, les effectifs de l'école – moins de 200 élèves en 2005 – ont bondi à 258. De quoi ouvrir deux classes supplémentaires. Une véritable renaissance.

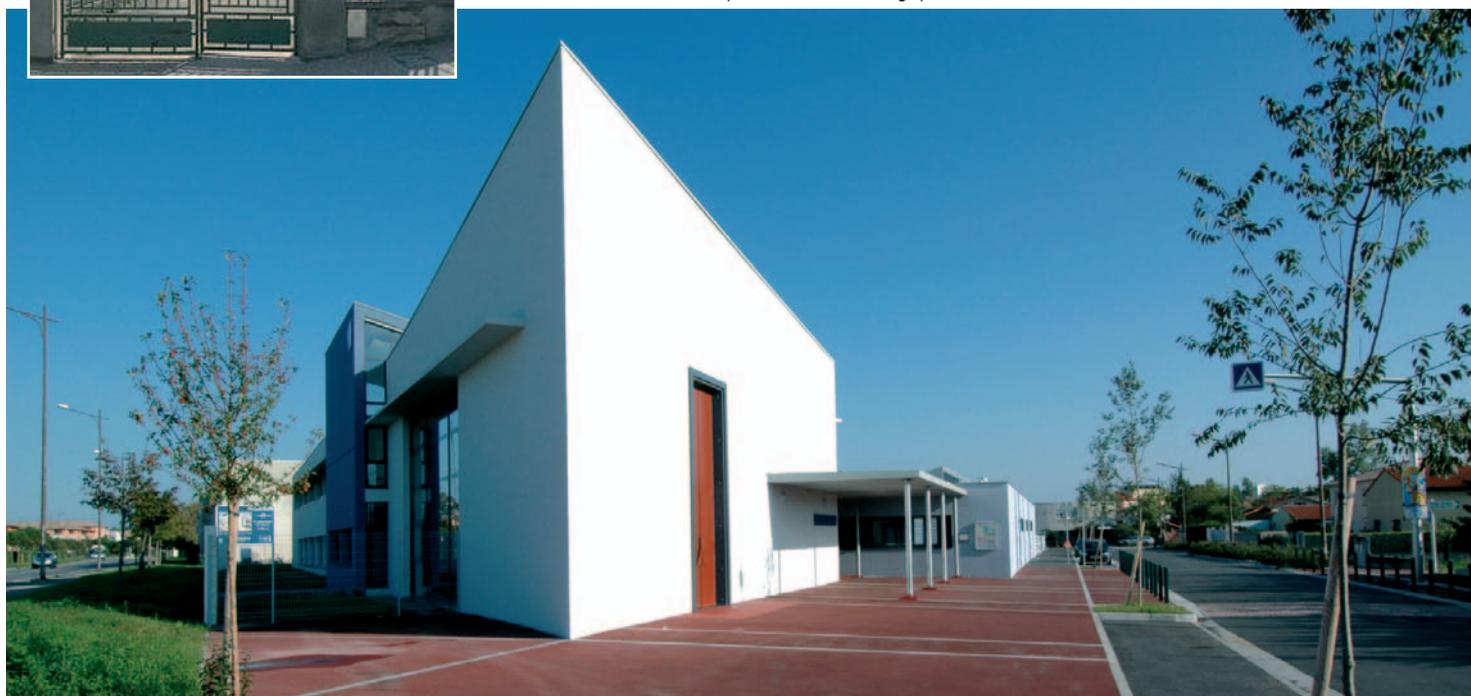
Pour Jean-Claude Jaffé, adjoint à la direction diocésaine, l'opération a valeur d'exemple : « Cette expérimentation, parfaitement réussie, montre qu'il faut jouer la carte du redéploiement pour faire face au vieillissement de nos établissements. C'est notre seule marge de manœuvre puisqu'on ne peut pas envisager de créations. » L'idée est séduisante. Surtout dans des villes où les établissements catholiques sont concentrés dans l'hypercentre, comme à Toulouse.

Dans le cas de Sainte-Germaine : « Rien n'aurait

été possible sans une collaboration parfaite avec l'archevêché », précise d'emblée Jean-Claude Jaffé. D'ailleurs, ici, le conseil économique des affaires scolaires, qui peine encore à se mettre en place dans certains secteurs, mène une activité régulière depuis quatre ans. Tous les deux mois, il réunit les présidents de l'Udogec² et du Codiec³ ainsi que la direction diocésaine et l'économiste diocésain, pour conduire une réflexion commune et ainsi anticiper les situations de crise.

Dès 2003, les premières estimations conduites révèlent que les travaux de mise aux normes de Sainte-Germaine coûteraient autant qu'une construction *ex nihilo*. À savoir un budget de 3,3 millions d'euros. D'un commun accord, diocèse et archevêché s'attaquent à la résolution de ce problème en appliquant une règle d'or : le produit de la vente d'une école est réaffecté à la mission d'enseignement et ne retombe pas

Seul le nom est resté. Nouveau quartier et nouveau visage pour l'école Sainte-Germaine de Toulouse.



© F&E Architects

dans le denier du culte. « Nous avons donc réalisé une opération blanche en finançant intégralement l'achat d'un terrain et la construction du nouvel établissement avec le produit de la vente des locaux de Sainte-Germaine et de ceux d'une autre école du centre-ville qui n'était plus utilisés », explique Antoine Navarro, secrétaire général de l'archevêché.

Précaution

Au passage, ce transfert de propriété a aussi permis la fusion de deux associations foncières. Un pas de plus vers une gestion plus cohérente de l'immobilier diocésain : l'association du Toit toulousain, qui détenait comme unique propriété l'école Sainte-Germaine, se retrouve de fait absorbée par l'association immobilière Sainte-Anne, propriétaire du second bien et désormais de la nouvelle école Sainte-Germaine. « La tendance est au regroupement des associations qui étaient autrefois très nombreuses puisqu'il en existait quasiment une par bien ! C'est compliqué car ces transferts de propriété coûtent cher, mais cela rationalise la gestion du patrimoine », explique Antoine Navarro.

Associer l'Ogec à l'effort financier de la construction est aussi « un moyen de le responsabiliser ».

Depuis les négociations foncières, entamées en mars 2004, jusqu'au finitions, l'été dernier, c'est lui qui a suivi l'opération au plus près, en véritable maître d'œuvre. Sa ligne directrice : la prudence. « Pour la vente, j'ai préféré choisir l'acheteur qui acceptait le terrain sans conditions plutôt que le mieux-disant. Ensuite, j'ai majoré de 10 % le prix des devis pour compenser les surcoûts imprévus. » Une sage précaution. À lui seul le chantier a coûté 2,5 millions d'euros, avec son lot de taxes inattendues – taxe locale d'équipement (15 000 euros), redevance archéologique (3 000 euros). Les branchements EDF-GDF et France-Télécom ont, eux, été facturés 26 000 euros.

Autre conseil : « Associer les services d'hygiène et de sécurité avant le début des travaux afin d'avoir un avis éclairé sur les réalisations à entreprendre. » Car toute erreur en la matière entraîne des charges importantes. Et les normes de sécurité pèsent déjà très lourd sur le budget. Il a fallu compter 13 000 euros uniquement pour un volet en caoutchouc anti-pince-doigts à mettre sur toutes les portes. À force d'économies et de vigilance, l'école a pu être livrée pour la dernière rentrée. Un reliquat de 18 000 euros a même servi pour installer une aire de jeux

L'union fait la force

Tous les problèmes de mise aux normes du parc immobilier de l'enseignement catholique ne pourront se résoudre par la voie des « délocalisations à la Sainte-Germaine » (lire notre article), les réserves foncières n'étant pas inépuisables. Autre option, la solidarité inter-Ogec : « À Toulouse, les établissements ayant du personnel d'entretien le mettent à la disposition de ceux qui en ont besoin. Mais cela reste à petite échelle. Une piste pour développer cette forme de mutualisation serait le regroupement d'Ogec », explique Antoine Navarro secrétaire général de l'archevêché.

Cette formule est expérimentée à Toulouse où l'école Sainte-Germaine a rejoint, à la rentrée, un Ogec commun qui centralise aussi la gestion des établissements Sainte-Marie-des-Ursulines et Saint-Dominique-Savio. La constitution de l'équipe sera finalisée pendant les assemblées générales de mars, et son bureau fonctionne pour l'instant avec une secrétaire, une trésorière et une présidente. Christiane Veiller, en charge de cette dernière fonction, ne manque pas d'occupations : « Cette année, nous lançons la renégociation des contrats avec les sous-traitants et les fournisseurs, afin d'avoir les mêmes prestataires pour les trois établissements et obtenir de meilleurs tarifs. »

Un lourd travail mené en étroite collaboration avec les chefs d'établissement, mais qui devrait se révéler avantageux. À Marseille, la mise en commun des Ogec de 5 établissements a permis de contracter un emprunt de 5,5 millions d'euros pour créer un nouveau lycée en 2003, et une économie d'environ 15 % a été réalisée au niveau des fournitures administratives, de la restauration et des photocopies grâce au recours à un prestataire unique. Pour Sylvie Lalande, directrice de Sainte-Marie-des-Ursulines et ex-présidente d'Ogec, « le regroupement présente aussi l'avantage important de remédier au manque de bénévoles ou à leur turn-over important ». **VL**

dans la cour avec un revêtement au sol spécialement adapté.

La clef du succès ? Encore une fois un climat de franche concertation. Car si Antoine Navarro était l'interlocuteur unique des architectes, il a échangé en permanence avec la direction diocésaine et l'Ogec. D'ailleurs, celui-ci a aussi apporté sa pierre à l'édifice en finançant l'équipement de la cuisine via un emprunt de 100 000 euros. Une somme à laquelle viennent s'ajouter des frais de fonctionnement alourdis. Avec les nouvelles normes d'éclairage, la facture d'électricité a, par exemple, doublé cette année.

Pour compenser ces dépenses, 50 000 euros de trésorerie supplémentaire ont été dégagés

en augmentant la contribution des familles aux frais de scolarité (+ 5 %) et de cantine (+ 10 %), ce qui ne suffit pas encore à équilibrer les comptes : « C'est un sacrifice de quelques années de restriction, au niveau de l'achat de nouveaux matériels pédagogiques, par exemple, mais qui en vaut la peine. Notre environnement est bien plus agréable et fonctionnel. Pour rétablir l'équilibre, nous comptons aussi sur la réévaluation du forfait communal et sur la croissance de nos effectifs », explique la directrice, Laurence Carrera, rendue optimiste par l'ouverture de deux nouvelles classes cette année.

Nouvelle opération

Pour Antoine Navarro, associer l'Ogec à l'effort financier de la construction est aussi « un moyen de le responsabiliser ». Le diocèse a adopté la formule du commodat : les écoles occupent les locaux à titre gratuit. En échange, elles doivent entretenir les bâtiments, idéalement à hauteur de 25 % de leur budget. Message reçu cinq sur cinq à Sainte-Germaine où un contrat annuel de maintenance a été souscrit pour 5 843 euros. « C'est cinq fois plus que l'an dernier, mais ça nous donne la garantie d'un entretien régulier. »

À Sainte-Germaine, la bonne coopération de l'Ogec et du diocèse s'inscrit dans les locaux mêmes de l'école qui abrite une salle d'animation pastorale. Ainsi, le déménagement de Sainte-Germaine a permis une double greffe. Elle a apporté, dans un nouveau quartier de Toulouse, la dimension spirituelle et éducative de l'enseignement catholique.

Forts de ce succès, le diocèse et l'archevêché s'apprentent à renouveler l'opération avec la petite école de Montastruc-la-Conseillère⁴. La vente est en cours et l'école a souscrit un emprunt pour couvrir les frais de construction. Les sondages menés prévoient qu'elle devrait voir ses effectifs augmenter d'un tiers. Et donc, comme Sainte-Germaine, faire de sa transplantation un facteur de revitalisation. **◆**

1. Adresse : chemin Borderouge, 31200 Toulouse. Tél. : 05 61 48 79 54.

2. Union départementales des organismes de gestion de l'enseignement catholique. Les organismes de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) sont aussi regroupés en unions régionales (Urogec) et en une fédération nationale (Fnogec).

3. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

4. Adresse : 9 avenue Currière-de-Castelnau, 31380 Montastruc-la-Conseillère. Tél. : 05 61 84 44 05.

SAVOIR +

➤ Directive des évêques de France du 6 novembre 1995 aux organismes propriétaires et aux organismes de gestion de l'enseignement catholique : <http://www.fnogec.org> (rubrique « Droit immobilier », cliquer sur « Quelques principes de base »). – Guide de la rénovation et de la construction des bâtiments scolaires, Fnogec, mai 2003, 8 €. Commandes : Fnogec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.

UN ITINÉRAIRE VERS LES SOMMETS

Au collège Saint-Joseph¹ de Gap (Hautes-Alpes), les élèves de 5^e apprennent à connaître leur environnement à travers un itinéraire de découverte² sur la montagne. De quoi porter un regard neuf sur ces sommets qu'ils contemplent tous les jours.

Florian S. : J'ai beaucoup aimé travailler sur le thème « L'homme et la montagne », parce que ça rejoint notre univers. Ici, on vit entouré de pistes de ski et de chemins de randonnée. C'est donc important pour nous d'être sensibilisés aux risques de ce milieu.

Loïc : On a appris qu'il y avait plusieurs sortes d'avalanches et, parmi les plus dangereuses, les avalanches de glace, lorsque des séracs, des blocs gelés, s'écroulent.

Chiara : Il y a aussi les avalanches de pou dreuse, quand il neige trop, et les avalanches de dégel, lorsque la neige fond.

Estelle : C'est pour éviter qu'elles n'emportent les skieurs que des professionnels font sauter des bâtons de dynamite dans la montagne pour les déclencher lorsqu'il n'y a personne.

Alisson : Maintenant, on connaît de nouveaux

mots comme « Arva³ », un appareil qui permet aux pisteurs de retrouver les gens sous la neige. Ils utilisent aussi des chiens et des sondes pour repérer les poches d'air sous la neige, et donc les endroits où les gens sont enfouis.

Laura B. : Alors que je vis à la montagne depuis que je suis toute petite, je me suis rendu compte que j'ignorais beaucoup de choses sur le métier de pisteur.

Thibault : Moi, je suis arrivé à Gap il y a seulement deux ans. Avant, j'habitais à Paris où on vit tout serré, sans verdure et surtout sans neige. Grâce au travail fait en IDD, je connais maintenant le nom des montagnes que je peux voir depuis la fenêtre de ma chambre.

Estelle : On a aussi voyagé en faisant une sorte de tour du monde de toutes les plus hautes montagnes, comme l'Everest.

Samuel : Il y a le Kilimandjaro en Afrique, l'Aconcagua en Amérique du Sud...

Loïc : On a aussi étudié les montagnes en Chine et comment les paysans s'y adaptent grâce à la technique des cultures en rizière.

Dorian : J'ai fait des recherches sur internet sur l'Altiplano, en Amérique du Sud. Mais attention, je n'ai pas fait de copier-coller, c'était interdit : j'ai tout résumé dans mes mots.

Estelle : À la fin, on a représenté toutes ces montagnes sur un planisphère, fabriqué en collant des photocopies de toutes les parties du monde sur un tapis de sol de gymnastique. On a représenté les sommets par des pyramides de différentes tailles sur lesquelles on a fixé les drapeaux des pays.

Alisson : Pour cela, il a fallu convertir les mètres en centimètres et faire des proportions.

Chiara : Ça nous a permis de faire des maths sans s'en apercevoir ! On a aussi calculé les dénivelés entre les sommets.

Noémie : Et on a même représenté ça sous forme de diagramme ! En plus, on a aussi fait de la symétrie en trouvant des photos de montagnes qui se reflètent dans des lacs.

Camille : On a calculé le volume de certaines montagnes.

Clément : On a aussi appris ce qu'était l'éta gement : ce sont les différents niveaux de végétation que l'on trouve en fonction de l'altitude. Je voyais bien que le paysage changeait quand on grimpait, mais je ne savais pas pourquoi.

Loïc : En bas, c'est l'étage arboré, et au sommet, c'est la zone nivale où rien ne pousse.

Estelle : Et puis, on s'est bien amusés pendant les sorties. Nous sommes allés visiter la Tour Brune, qui a été construite au Moyen Âge à Embrun. Il y avait une exposition très intéressante et puis aussi une maquette... un peu comme celle que nous avons faite, mais en mieux !

Alisson : On a découvert les métiers liés à la montagne. En partant de l'agriculture jusqu'au ski et aux professions du tourisme.

Chiara : Moi, j'ai bien aimé la promenade qu'on a faite dans le parc des Écrins. J'ignorais qu'il était interdit d'y chasser ou d'y emmener des chiens pour laisser les animaux sauvages tranquilles.



Casse-tête d'organisation et source de dépenses supplémentaires*, le tout sur fond de programmes

surchargés... le ministère de l'Éducation s'interroge sur le bien-fondé des itinéraires de découverte (IDD). Tout en partageant ce questionnaire, l'équipe du collège Saint-Joseph, à Gap (Hautes-Alpes), n'a pu se résoudre à se priver de ce créneau « d'expérimentation perpétuelle ». une définition de Jacques Morel, professeur de mathématiques qui a encadré l'IDD « Les hommes et la montagne » proposé aux 54 élèves de 5^e avec Philippe Franceschetti, professeur d'histoire-géographie, et Marie-Thérèse Giraud, professeur de documentation.

« Nous changeons de thème d'IDD chaque semestre. C'est donc toujours une nouveauté qui demande beaucoup de préparation. Le test est réussi lorsqu'on intéresse suffisamment les élèves pour réussir à leur apprendre autrement », précise Jacques Morel. Un défi de taille, surtout avec des 5^e qui n'ont pas encore appris à travailler en autonomie. Marie-Thérèse Giraud doit les guider pas à pas dans leurs recherches internet, leurs essais au tableur ou au traitement de texte, l'élaboration du plan de leur panneau exposé. « Ils intègrent beaucoup de nouvelles notions. Cela permet de valoriser certains enfants, moins à l'aise avec le purement scolaire. Ainsi, les IDD concourent à "changer de regard", comme préconisé lors des assises », explique-t-elle.

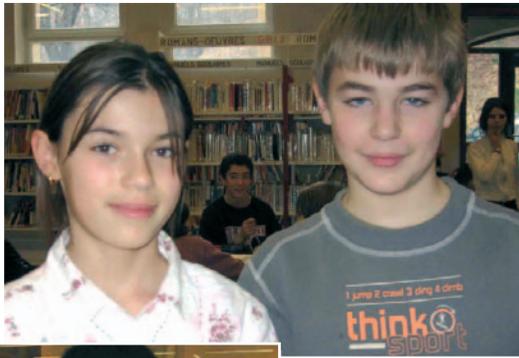
« Une expérimentation perpétuelle »

Apprendre à travailler en groupe, à prendre des notes lors des sorties, à choisir ses centres d'intérêt, contribue aussi à res-

ponsabiliser les élèves. Tandis qu'ils acquièrent, parfois sans s'en rendre compte, des connaissances utiles : conception de diagrammes, utilisation des proportions pour réaliser une maquette à l'échelle.

« L'interdisciplinarité des IDD, des TPE**, tout comme le brevet de secourisme, la prévention routière ou la note de vie scolaire sont autant d'innovations pédagogiques. Elles ne doivent pas nuire, mais contribuer aux apprentissages. Nous communiquons beaucoup auprès des élèves et des familles pour leur faire comprendre que ces IDD sont une matière à part entière, qui compte dans la moyenne et ouvre à un large éventail de connaissances », précise Thierry Gil, le conseiller pédagogique d'éducation de Saint-Joseph. L'établissement entend, en effet, multiplier les occasions d'ouvrir les élèves sur leur environnement extérieur : à la rentrée prochaine, il proposera même aux 6^e une option « nature et métiers de la montagne », au choix avec de la danse et une initiation à une deuxième langue vivante. **VL**

* Les deux sorties réalisées dans le cadre de l'IDD « L'Homme et la montagne » ont coûté 320 €, dont la moitié a été prise en charge par l'association des parents d'élèves, les familles étant mises à contribution pour le reste. ** Travaux personnels encadrés, version lycéenne des IDD.



Photos : V. Leray, sauf planisphère ci-contre (D. R.)

En suivant leur itinéraire de découverte sur la montagne, ces élèves ont franchi des sommets en mathématiques.

Laura M. : C'était la première fois que j'allais là-bas, et j'ai trouvé ça vraiment magnifique.

Clément : On a rencontré un garde du parc national qui joue le même rôle qu'un garde forestier ou qu'un policier de la nature. Il vous reprend, par exemple, si vous jetez des papiers par terre. Ce que je ne fais jamais de toute façon. Par contre, je n'avais jamais pensé que cueillir des fleurs pouvait être nocif pour la nature.

Estelle : Ils luttent aussi contre les braconniers qui essaient de voler les œufs des aigles dans leurs nids.

Jean-Baptiste : Ils nous ont bien expliqué combien protéger la faune et la flore était important.

Estelle : Oui, c'est indispensable car la nature est fragile. D'ailleurs, on voit bien cette année qu'il n'y a pas assez de neige. C'est à cause du réchauffement climatique.

Eva : On a étudié l'évolution de la montagne, naturellement et sous l'action des hommes. Parfois, elle est positive : à Serre-

Ponçon, il y a le plus grand barrage d'Europe. Ça a fait disparaître un village, mais cela apporte de l'électricité.

Nicolas : Cela sert aussi pour irriguer les cultures.

Noémie : Et puis, cela amène des touristes grâce aux bases nautiques qui ont été créées sur la retenue d'eau.

Jean-Baptiste : En plus, le village a été reconstruit un peu plus haut : il existe toujours.

Clément : Les IDD se passent toujours dans une ambiance très conviviale parce qu'on travaille en groupe.

Laura B. : Sauf que ça pose parfois problème quand certains ne veulent pas s'investir.

Jean-Baptiste : Parfois, comme les plafonds sont hauts au CDI⁴, cela fait du bruit...

Florian J. : Peut-être, mais, à plusieurs, on avance plus vite.

Clément : C'est vrai, on a des idées différentes qui viennent se compléter.

Loïc : Et puis, on apprend à se mettre d'ac-

cord, à faire des compromis..., à vivre en société, quoi !

Noémie : Ce qui me fait très plaisir, c'est qu'on va exposer nos travaux au CDI et peut-être même au parc des Écrins.

Eva : Et puis, on a pu découvrir les profs sous un autre jour : ils nous laissent plus de liberté qu'en cours.

Mathilde : C'est sûr, on peut davantage discuter avec eux..., et même entre nous !

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

1. Adresse : 2 rue des Pins, 05010 Gap Cedex. Tél. : 04 92 53 84 44. Internet : www.clg-st-joseph-gap.prive.ac-aix-marseille.fr

2. Depuis 2002, les IDD proposent aux 5^e et 4^e, un temps d'apprentissage interdisciplinaire qui doit susciter le goût de la recherche personnelle et le désir d'apprendre (BO n° 16 du 18 avril 2002). Mais, un rapport d'audit sur les horaires scolaires, daté d'octobre dernier, envisage la suppression des IDD en 5^e, dans l'optique d'économiser des postes (cf. p. 70 du rapport sur internet : www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/395.pdf)

3. Acronyme pour « appareil de recherche de victime d'avalanche », un émetteur-récepteur électromagnétique fonctionnant comme une radio.

4. Centre de documentation et d'information.

L'école catholique en Slovaquie et en Hongrie

La Slovaquie et la Hongrie partagent un passé commun et un dynamisme certain de leurs enseignements catholiques.

ÉTIENNE VERHACK¹



Historiquement, au sein de l'Empire austro-hongrois, la SLOVAQUIE est restée attachée à la Hongrie alors que la Tchéquie dépendait de l'Autriche. Cette différence d'influences explique pour une grande partie le profond catholicisme de la Slovaquie, alors que la Tchéquie est largement athée. Elle a également contribué à la naissance des deux nations qui formaient la Tchécoslovaquie et qui se sont finalement séparées le 1^{er} janvier 1993, trois ans après la « Révolution de velours ».

Près de 70 % des 5 414 000 Slovaques sont catholiques, 6,9 % sont protestants, 4,1 % gréco-catholiques. La minorité hongroise représente environ 9 % de la population. Et les 10 % de Roms, soit près de 500 000 habitants, sont toujours un sujet très délicat en Slovaquie. La Slovaquie affirme clairement la séparation entre l'Église et l'État. Ce dernier a signé un accord concordataire avec le Saint-Siège².

Le pays, qui fait partie de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, compte parmi ses ressortissants Ján Figel³. Ce chrétien-démocrate, nommé commissaire européen le 12 août 2004, est en charge de l'éducation, de la formation, de la culture et du multilinguisme – ce qui inclut le sport, la jeunesse et les relations avec la société civile.

L'enseignement catholique a vite réapparu après la chute du communisme en Slovaquie : la première école a été rouverte par un père de famille de huit enfants. Actuellement, 205 établissements accueillent 44 610 élèves – tous ou presque sont catholiques.

La commission pour l'enseignement catholique, présidée par M^{gr} Rudolf Baláz, s'occupe de la pastorale, des cours de religion. Elle

a aussi une responsabilité en matière de projets pédagogiques, de méthodes, de manuels et de matériels.

En septembre 2005, un centre national pour la pédagogie et la méthodologie de la religion a été établi par les évêques à Spisská Nová Ves. Anna Kopecká en est la directrice (cf. « Savoir + »).

Les chefs d'établissement se sont organisés en association.

Son président – actuellement, il s'agit de Stanislav Bella (cf. « Savoir + ») – représente les écoles catholiques slovaques au sein de l'assemblée générale du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC). Stanislav Bella est le directeur du *gymnázium sv. Andreja* à Ruzomberok. Cette ville et la région de Liptov jouent un rôle de plus en plus important dans la vie de l'Église slovaque grâce à la création récente d'une université catholique (cf. « Savoir + »). Celle-ci, en pleine expansion, accueille quelque 12 000 étudiants qui suivent des cours de philosophie, de théologie, de pédagogie et de santé. Le CEEC, en partenariat avec le secrétariat belge flamand de l'enseignement catholique, a décidé de collaborer avec cette université dans le cadre d'un cours d'auto-évaluation des écoles catholiques.

Financement

Une loi sur le financement scolaire assure l'égalité entre les écoles catholiques et les écoles d'État. C'est le cas pour les salaires et *grosso modo* pour les frais de fonctionnement, mais pas pour la rénovation ou la construction d'établissements. 60 % des écoles catholiques louent leurs bâtiments à l'État, 20 % à la ville ou au village. Les 20 % restants appartiennent à l'Église. Soulignons que l'avenir de la loi en vigueur dépend des orientations du nouveau gouvernement dont les chrétiens-démocrates sont absents.

Cours de religion

Dans toutes les écoles catholiques, deux heures de cours de religion sont dispensées chaque semaine. Les enseignants en charge de cette discipline – qui est évaluée au même titre que les autres – sont des diplômés de la faculté de



En pleine expansion. L'université catholique de Ruzomberok, en Slovaquie

théologie *Aloisianum* de l'université de Trnava, de l'université catholique de Ruzomberok, ou des universités de Nitra et de Presov.

Renaissance

La Slovaquie est l'un des pays catholiques de l'Est qui « bougent ». Plusieurs centres de catéchèse, un centre de formation pour les professeurs et les cadres des écoles catholiques, une toute nouvelle université catholique et plus de deux cents écoles se consacrent de tout cœur à la renaissance de l'Église. Une renaissance favorisée depuis deux ou trois ans par l'arrivée d'une nouvelle génération catholique jeune, solidement diplômée (parfois à l'étranger) et multilingue. Rappelons qu'au temps du communisme, certains diplômés étaient réservés aux enfants de familles appartenant au Parti. Et dans les ministères, la disparition complète des pratiques de l'ancien régime prendra encore du temps. En attendant, elles freinent les évolutions et vont parfois jusqu'au boycott pur et simple. Un phénomène ressenti dans tous les pays d'Europe centrale et orientale.

Savoir +

➤ Contacts : Anna Kopecká, Ing. M^{gr}*, Levocská 10 - SK - 052 01 Spisská Nová Ves. Tél. : + 421 53 442 41 90. E-mail : kpkc@kpkc.sk
- PaedDr. Stanislav Bella, Gymnázium sv. Andreja, Nám.A.Hlinku 5 - SK - 034 50 Ruzomberok. Tél. : +421 44 432 11 12. E-mail : bella@gsa.sk
- Katolícka Univerzita v Ruzomberoku, Nám.A.Hlinku 60 - SK - 034 01 Ruzomberok
- Les adresses de tous les établissements catholiques d'enseignement slovaques sont accessibles sur internet : <http://www.kbs.sk> (cliquer sur « Cirkevné koly a Vychova »).

* Comme dans d'autres pays de l'Est, ce « M^{gr} » est l'abréviation de *magister* (professeur).



LA HONGRIE, forte de 10 085 000 habitants, abrite plusieurs minorités ethniques : Tziganes (4%), Allemands (2%), Slovaques (1%), Croates (0,8%), Roumains (0,3%)... 95 à 98 % de la population parlent le hongrois, une langue finno-ougrienne complètement différente des parlers des pays voisins. Après s'être séparée de l'Autriche en 1918, la Hongrie a vu ses frontières modifiées par le traité de Trianon (1920). Des millions de Hongrois sont alors exclus de leur patrie⁴. Devenu communiste après la Seconde Guerre mondiale, le pays connaît l'insurrection de Budapest en 1956, suivie de l'intervention militaire de l'Union soviétique. S'orientant vers une démocratie multipartite, la Hongrie rejoint l'Union européenne en 2004. Cette même année, on dénombre sur son territoire 52 % de catholiques, 19 % de fidèles des Églises luthérienne et calviniste, et entre 15 et 25 % de membres d'autres religions. Peu de Hongrois (quelque 9 000 seulement) se déclarent explicitement athées.

Une longue histoire

La première école de Hongrie a été fondée en 996 à *Pannonhalma*, dans une abbaye bénédictine qui rayonne toujours sur sa colline. En septembre 1996, l'endroit a reçu la visite du pape Jean-Paul II. Les deux congrégations religieuses les plus actives étaient les Jésuites et les Piaristes⁵. Mais après la Seconde Guerre mondiale, le régime communiste prend possession de toutes les écoles en vertu d'une loi votée au Parlement, le 16 juin 1948. L'Église catholique se voit retirer 193 jardins d'enfants, 2 885 écoles élémentaires (de 6 à 14 ans), 86 écoles (de 10 à 14 ans), 48 lycées, 22 écoles techniques, 35 écoles normales d'instituteurs et 200 internats et orphelinats.

En 1950, l'Église signe un accord avec l'État et obtient l'ouverture de 8 lycées, assortie d'un *numerus clausus*. Certains membres du parti communiste n'hésitent d'ailleurs pas à envoyer leurs fils dans ces établissements. Après la chute du communisme, l'Église relance son réseau d'écoles. La loi du 10 juillet 1991 lui permet de rentrer en possession de ses biens nationalisés en 1948, mais les bâtiments ainsi récupérés sont en piteux état.

Actuellement, il y a 50 écoles maternelles, 94 écoles primaires, 52 lycées, 14 écoles professionnelles, 18 écoles techniques, 46 internats pour élèves du secondaire et 29 internats pour étudiants. Les 64 000 élèves⁶ de l'enseignement catholique hongrois sont encadrés par 5 500 enseignants. La Hongrie est membre du CEEC depuis 1989 ! Son premier représentant (alors que le pays était encore

communiste) était un piariste, le père László Kemenes.

Enseignement supérieur

L'université catholique *Pázmány Péter* regroupe quatre facultés (théologie, lettres, droit, informatique). L'enseignement supérieur catholique compte aussi deux instituts de formation initiale des maîtres à Zsámbék et Esztergom, des instituts de théologie dans les diocèses d'Esztergom, Eger, Győr, Nyíregyháza, Pécs, Szeged, Veszprém et Vác. Les Cisterciens ont créé un institut de théologie à Zirc, et les Franciscains, les Piaristes et les Bénédictins ont fondé ensemble l'institut de théologie *Sapientia* à Budapest.

Financement

Actuellement, le financement des écoles est assuré pour 65 % par l'État (contribution normative) et pour 35 % par la municipalité (contribution supplémentaire). Le montant de ces contributions correspond à une somme, déterminée chaque année par le ministère de l'Éducation, multipliée par le nombre d'élèves. Il varie selon la catégorie de l'établissement scolaire, mais en principe, il n'y a pas de différence de financement entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

En 1997, un accord signé par la Hongrie et le Saint-Siège conduit le Parlement hongrois à élaborer une loi sur le financement des Églises. Elle stipule que l'État traite à égalité les écoles confessionnelles et les écoles publiques en prenant en charge les salaires (y compris ceux des professeurs de religion) et les frais de fonctionnement.

Un institut au rôle primordial

Depuis dix ans, l'enseignement catholique est organisé par la commission scolaire de la Conférence épiscopale de Hongrie, en collaboration avec l'institut catholique de pédagogie et de formation continue (*KPSZTI*). Le financement de cette structure où travaillent plus de 20 personnes est assuré par la Conférence épiscopale et, depuis 1999, également par le ministère de l'Éducation qui a reconnu le *KPSZTI* en tant qu'institut de pédagogie. András Gianone, son chargé des relations internationales, représente les écoles catholiques hongroises au CEEC. Le *KPSZTI* participe aux réunions du conseil de politique de l'éducation et du conseil national de formation professionnelle auprès du ministère de l'Éducation, ainsi qu'à celles du comité de l'éducation, de la jeunesse et du sport au sein du Parlement. Collaborant avec le secrétariat des écoles confessionnelles du ministère de l'Éducation, il donne son avis sur les propositions de loi concernant l'éducation. Ses experts ont élaboré des propositions. Destinées à aider les écoles dans l'élaboration de leurs programmes pédagogiques, de leurs statuts et

de leurs règlements intérieurs, elles sont diffusées par le *KPSZTI* (notamment *via* son site internet). À la demande de la Conférence épiscopale, le *KPSZTI* a mis sur pied un programme complexe d'inspection des pratiques pédagogiques, mais aussi administratives et financières, qui vise à dresser un profil détaillé de tous les établissements.

L'institut organise chaque année deux journées méthodologiques pour les enseignants de chaque discipline, et des cours de formation continue pour tous les enseignants et pour les maîtres d'internat. En 2004-2005, il a joué, en collaboration avec les luthériens et les calvinistes, un rôle déterminant dans la formation des futurs examinateurs du nouveau baccalauréat.

Enfin, le *KPSZTI* propose des réunions aux chefs d'établissement et aux gestionnaires financiers. À lui aussi l'organisation des grandes manifestations nationales, telle la Journée de l'école catholique qui, en 2004, a rassemblé 8 000 élèves et enseignants dans le grand stade de Budapest.

Problèmes et chances

La vie de l'enseignement catholique hongrois ne va pas sans problèmes. D'abord, à l'instar de l'enseignement public, il est sous-financé, et le montant des subsides qu'il reçoit doit être rediscuté chaque année. Sur le plan du recrutement, il n'a plus le droit de refuser un professeur non-chrétien. L'intégration d'élèves souffrant d'un léger handicap mental fait l'objet d'un débat assez difficile. Enfin, des établissements scolaires de haut niveau s'installent et concurrencent des écoles moins dynamiques, mais souvent aussi souvent moins favorisées.

Concluons en évoquant des chances qui ne sont pas négligeables. Grâce au travail du *KPSZTI*, l'enseignement catholique hongrois est le premier des pays d'Europe centrale et orientale à avoir une telle envergure. Le niveau de ses écoles est très bon. Il compte quatre représentants au sein du conseil politique de l'instruction publique. Et les contacts entre catholiques, luthériens et juifs sont excellents. ♦

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).

2. Accord réglant la situation de l'Église catholique sur le territoire soumis à la juridiction de l'État signataire.

3. Secrétaire d'État auprès du ministère slovaque des Affaires étrangères de 1998 à 2002, il a été chargé plus particulièrement de la préparation de l'adhésion de la Slovaquie à l'Union européenne.

4. Cf., dans notre prochain numéro, l'article sur la Roumanie.

5. Ordre des Écoles Pies, fondé par l'Espagnol Joseph Calasanz.

6. Ils représentent 5 % de la population scolaire du pays et sont tous catholiques.

Savoir +

Contact : KPSZTI, András Gianone, Chargé des relations internationales, Városligeti fasor 42 - H - 1406 Budapest, Pf. 68. Tél. : +36 1 479 3005. Email : gianone@mkpk-pi.sulinet.hu Internet : www.kpszti.hu (avec des pages en français).

Éduquer, c'est faire

Même s'il a quitté le monde de l'éducation après l'avoir longuement fréquenté¹, M^{gr} Albert Rouet, archevêque de Poitiers, y reste très attentif. Devant les étudiants de L'ISP² de Paris, il a plaidé pour une école qui aiderait les élèves à se construire et leur donnerait le goût de vivre.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Vous affirmez : « On n'éduque pas pour demain... » Pourquoi ?

M^{gr} Albert Rouet : En effet ! C'est la pire des attitudes conservatrices. Si aujourd'hui vous pensez éduquer pour demain, alors vous ne ferez jamais d'éducation, mais vous entrez dans la course folle du temps, en vous centrant sur la répétition, alors qu'il faut s'ouvrir à l'inconnu de ce qui peut advenir. Rentrer dans cette course folle motivée par l'angoisse du lendemain, c'est n'avoir plus de temps pour voir l'enfant tel qu'il est aujourd'hui tant on anticipe sur ce qu'il devra être demain. C'est ainsi que je vois dans mon diocèse des parents sillonner les routes pour aller de l'école au cabinet du dentiste, puis au club de ping-pong, en passant par la maison du meilleur copain.

Beaucoup de jeunes, y compris de jeunes prêtres, sont ainsi la proie de l'immédiat et gèrent leur calendrier avec les plus grandes difficultés car ils se laissent happer par la dernière urgence, au lieu de les hiérarchiser avant de s'organiser. La tyrannie du portable est symptomatique de cette réactivité brouillonne : le contraire d'une construction lente, solide, progressive. Les chefs d'entreprise de mon diocèse, eux aussi, font les mêmes constats sur les jeunes : difficultés à gérer le présent, à se lever à l'heure, à être à l'heure aux rendez-vous. Quel avenir prépare-t-on ainsi, sinon un avenir virtuel ?

En fait, l'éducation, bien que les ouvrages qui lui sont consacrés soient souvent très élevés, est une banale affaire de quotidien. Or le banal est beau !

L'éducation ne prépare pas à la vie, elle fait vivre, dites-vous...

M^{gr} A. R. : Il me semble que le rapport entre l'éducation et la vie s'est modifié : comme si l'éducation devait préparer à la vie de futurs petits adultes ! Mais c'est de l'utilitarisme que de penser ainsi ! En effet, l'éducation, loin de préparer à la vie, fait vivre ! C'est elle qui donne à la vie cette am-



M^{gr} Albert Rouet
Archevêque de Poitiers

pleur dans laquelle on va pouvoir engager sa responsabilité. Or beaucoup de jeunes n'ont pas envie de rentrer dans des programmes dits « éducatifs » qui en fait les formatent quand ils se sentent sans prise sur la société. En week-end, des jeunes se tuent en voiture, après s'être saoulés à la bière. L'alcool cache un dégoût de la vie. Il est des pays où les jeunes ne veulent plus aller en classe, car l'école fait le tri entre ceux qui auront un avenir et ceux qui n'en auront pas. C'est sur ce terrain que, dans notre diocèse, l'école catholique doit travailler !

très ordinaire. Elle commence par l'enfant qu'on exclut ou l'élève malade à qui on ne se préoccupe pas d'apporter ses devoirs. Alors, que l'école socialise, oui, mais à condition de savoir qu'un ensemble social évolue et que la démocratie est inachevée. La socialisation ne consiste pas à intégrer un élève dans un groupe, mais à lui permettre de comprendre qu'il est responsable de la vie du groupe.

Vous insistez sur les peurs qui nous gouvernent...

M^{gr} A. R. : Je suis très frappé de voir les ravages opérés dans notre société par cette

Éduquer est un acte d'exception : c'est connaître et reconnaître la banalité, pour apprendre à la maîtriser, car c'est dans le banal que loge la vie. Or, pour beaucoup, l'ordinaire n'est plus ce qui construit la vie et donne sa densité au temps. Un temps qui doit sauvegarder des moments de silence intérieur, de désert, indispensables pour se reprendre, se construire, apprendre à goûter ce que chaque jour a d'unique. Un temps qui doit respecter le rythme de chacun en mesure de s'unifier et de faire ce qu'il a à faire en fonction, aussi, de l'état dans lequel il se trouve. Il n'y a pas d'éducation sans résistance, pour viser la profondeur, apprendre à s'accepter comme on est, apprendre à résister aux pensées toutes faites. C'est dans le banal que l'homme devient humain. La violence est

© M.-C. Jeannot

vivre au présent

peur rampante qui se diffuse dans tous ses rouages. La peur du chômage pousse les parents à centrer très vite le cursus scolaire de leur enfant sur un diplôme, à éviter le redoublement comme si toute perte de temps était un handicap. Nous sommes aussi préoccupés par la peur de la science. On dirait l'opinion publique habitée par l'idée que la mort rôde et que celle-ci est scientifique ; comme si, avec elle, on entrait dans un monde où l'homme se trouve dépossédé de son jugement. Souvent – notamment dans les médias, comme on l'a vu lors du débat sur le bien-fondé des recherches financées grâce au Téléthon³ –, on coince les gens entre les principes et l'émotion. La télévision montrait des enfants en fauteuil roulant en posant la question : donner ou ne pas donner ? Dans ces conditions, la réflexion n'a plus de place.

« C'est dans le banal
que l'homme devient
humain. »

La peur de perdre sa santé est également très prégnante. La santé est tellement idéalisée dans la société que l'on a oublié qu'on peut naître malade, que maladie et mort n'ont pas d'âge ! Les gens de ma génération ont intégré la mort qui comme la naissance, appartenait à la vie de la maison. Désormais, le réseau social qui permettait de réagir à ces accidents de la vie n'existe plus. Il faut faire appel à des cellules d'aide psychologique. Dans le même esprit, on se prépare au mariage en couchant par écrit ce qui se passera en cas de divorce : c'est ce qu'ont fait deux jeunes de mon diocèse !

Nous avons également peur de l'autre, l'étranger. Or, plus on se prémunit contre la violence par une position sécuritaire, plus on accroît la pression qui engendre la violence. De même, en invoquant constamment la loi comme recours, on dévalue le judiciaire : trop de lois tuent la loi et il faut un gros cabinet d'avocats, réservé à ceux qui peuvent le payer, pour trouver la faille qui vous tire d'affaire.

Et l'on attend trop de l'école...

M^{gr} A. R. : On sous-traite à l'école tous les problèmes que la société n'a pas su gérer : la vio-

lence, la prévention, la santé, l'illettrisme. On ne l'aide pas à faire son travail. Je plaide pour que les établissements aient un projet qui les pose comme des écoles face à la société qui semble attendre qu'ils soient inscrits au palmarès de l'excellence, mais non pas que l'élève y soit au mieux de lui-même. Cela est un déni d'éducation : on la bloque entre le silence et l'excellence.

Il n'y a pas, dites-vous, de transmission sans insertion sociale ?

M^{gr} A. R. : Le mot « transmission » fait partie des valeurs qui empêchent de réfléchir... Comme la phrase « *Il y a un héritage mais pas d'héritiers* » sous-entend que les jeunes ne sont capables de rien. Il ne peut y avoir de transmission si les jeunes sont tenus en marge de la vie adulte. Imaginez un jeune dans une famille durant la Seconde Guerre mondiale. Son père prisonnier jusqu'en 1944 revient, mais ne peut rien lui transmettre de ce qu'il a vécu loin de lui, alors que le frère aîné, résistant au maquis, qui revenait clandestinement à la maison, est resté présent dans la vie du plus jeune qui a partagé certaines de ses émotions. Comment « insérer » dans une vie communale des enfants qui sont ramassés à 7 heures du matin par le car scolaire et ramenés à 17 h 30 ? Je voudrais dire aussi que transmettre ne peut pas se faire sans examen critique : celui qui transmet doit réfléchir à celui qui reçoit. Cela vaut pour tout, que ce soit notre histoire (ce que nous avons vécu pendant la guerre de 40, à la Libération, pendant la guerre d'Algérie) ou les choses de la foi.

Il vous semble essentiel de réintroduire une culture du débat...

M^{gr} A. R. : Il faut aussi prendre en compte la considérable fragmentation des savoirs : le développement de spécialisations a gommé la culture du débat. Notamment du débat et de la réflexion sur l'essentiel : ce que l'homme peut dire de son angoisse, de ses espoirs. Nous sommes alors la proie d'une pensée linéaire qui suit son cours sans s'interroger sur les croisements utiles. Les enseignants de l'université de Poitiers disent que leurs étudiants n'aiment ni les questions, ni l'incertitude, ni les débats. Ils veulent LA solution, ils cherchent des assurances. C'est ce qui peut expliquer le développement du fondamentalisme dans la jeunesse : les tendances conservatrices servent de préservatif intellectuel.

Souvent on me demande : « *Que pensez-vous du doute ?* » Il y a là une faiblesse éducative. Comment avancer dans sa recherche personnelle si on ne doute jamais ? Qu'est-ce que l'intelligence sans curiosité intellectuelle ? Une hyperspécialisation peut aller de pair avec la crédulité.

Il faut aujourd'hui, devant la complexité du réel, pouvoir se construire une unité personnelle en reprenant les choses de l'intérieur, réfléchir en dehors de l'émotion, de la dictature de l'immédiat, des images, qui sont toujours le résultat d'un choix. Il est important de former une intelligence prudente qui pèse, s'informe, réfléchisse.

Quel message adressez-vous aux enseignants ?

M^{gr} A. R. : Un maître doit construire une personne en même temps qu'un savoir. Un jeune ne comprendra son inachèvement et sa vocation de personne à construire tout au long de sa vie que si on lui permet de vivre pleinement dans l'instant présent. Il ne peut y avoir d'avenir si l'on n'accepte pas demain avec reconnaissance, lourd de ses désirs et de ses faiblesses. Car ce qui est le plus solide dans un être humain, c'est là où il est blessé : c'est par là qu'il communique le plus avec ceux qui l'entourent. ♦

1. Né en 1936 dans une famille d'agriculteurs de l'Indre, M^{gr} Albert Rouet a été aumônier de lycée, directeur adjoint de la catéchèse de 1973 à 1977 et délégué général pour le monde scolaire et universitaire de 1982 à 1986. Il a aussi été président de la commission sociale de la Conférence des évêques de France.

2. Institut supérieur de pédagogie. M^{gr} Albert Rouet y est intervenu le mardi 12 décembre 2006 dans le cadre des conférences organisées par le département Formation.

3. En décembre 2006, la commission bioéthique et vie humaine de l'évêché de Fréjus-Toulon a reproché au Téléthon de subventionner des recherches impliquant la manipulation d'embryons humains et de contribuer ainsi à développer l'eugénisme.

Savoir +

M^{gr} Albert Rouet est l'auteur ou le coauteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels :

– *Du bon usage de l'exclusion* (avec Philippe Caumartin), Desclée de Brouwer, 2000, 112 p., 10,97 €.

– *Faut-il avoir peur de la mondialisation ?*, Desclée de Brouwer, 2000, 104 p., 11 €.

– *La chance d'un christianisme fragile* (entretiens avec Yves de Gentil-Baichis), Bayard, 2001, 192 p., 18,29 €.

– *Un nouveau visage d'Église* (avec Éric Boone, Gisèle Bulteau, Jean-Paul Russeil et André Talbot), Bayard, 2005, 256 p., 15 €.

En Tunisie : l'école des sœurs

À 60 kilomètres de Tunis, Menzel-Bourguiba. Des sœurs salésiennes y témoignent du sens de l'enseignement catholique en terre d'islam. Sœur Nadia Aidjian, déléguée à la tutelle du réseau Don Bosco, les a visitées avec 72 chefs d'établissement français. Le récit d'un voyage qui invite à la réflexion.

SŒUR NADIA AIDJIAN

Il y a des rêves qui, à force d'y croire, deviennent un jour réalité ! Oui, depuis longtemps, quelques membres du réseau Don Bosco rêvaient de partir en Tunisie pour rencontrer des éducateurs, des enseignants qui, sur une autre terre, dans une autre culture, avec des adultes et des enfants d'une autre religion, vivent le projet éducatif de leur fondateur : Jean Bosco¹. Ce rêve s'est concrétisé le 26 octobre 2006, quand 72 chefs d'établissement, membres des conseils de direction et du conseil de tutelle de France, se sont embarqués à bord des avions qui, de Marseille ou de Lyon, devaient les emmener à Tunis. Chacun avait mis dans ses bagages des livres, des jeux éducatifs, du matériel pédagogique. Le tout collecté et préparé par les élèves du collège Nazareth de Nice, et destiné à l'école de Menzel-Bourguiba, dirigée et animée par une communauté de cinq sœurs salésiennes de Don Bosco de quatre nationalités différentes². L'objectif était double : découvrir la présence salésienne en Tunisie et mieux connaître, grâce à des témoins, le dialogue islamo-chrétien. Sans compter bien sûr la découverte de quelques richesses de ce pays.

À leur arrivée à Menzel-Bourguiba, à 60 kilomètres de Tunis, les visiteurs ont été accueillis par l'équipe éducative et les élèves de l'école. Ce moment fut « beau comme un mariage », au dire de l'un des enfants, car à ses yeux, le mariage, c'est la fête la plus belle. Une haie d'honneur, composée d'élèves en costume traditionnel, diri-



Accueil. Les jeunes danseurs, comme leurs camarades qui entouraient les visiteurs, affichaient le même sourire et le même enthousiasme.

geait les nouveaux arrivants vers la cour de l'école. Et à l'entrée, un enfant offrait à chaque invité un petit bouquet de jasmin, la fleur emblématique du pays.

En terre d'islam, le projet pédagogique de Jean Bosco a toute sa pertinence.

Les habitants des pays du Maghreb sont réputés pour leur sens de l'hospitalité. Les Français l'ont expérimenté dès le début de leur voyage. Au beau milieu de la cour de l'école, un immense panneau leur souhaitait la « Bienvenue ». Drapeaux et oriflammes ornaient tout l'espace. Et les jeunes réservaient une belle surprise à leurs hôtes : un programme de danses et de ballets préparé avec leurs enseignantes. La

musique était entraînante, les danses harmonieuses, et les enfants – ceux qui dansaient comme ceux qui entouraient chaleureusement les 72 visiteurs – très souriants. Puis les enseignantes, toutes tunisiennes, présentèrent leur école et le projet qui anime l'ensemble de la communauté éducative : élèves, parents, professeurs, personnel et religieuses. Une école, que l'un des enfants qualifie ainsi : « *L'école des sœurs, l'école des cœurs.* » C'est tout dire ! Les enseignantes et éducatrices laïques, toutes de religion musulmane, ont été touchées par la visite des Français : « *On sent que l'on fait partie d'un ensemble, d'un même réseau d'éducateurs* » ; « *Au-delà de l'aide et des cadeaux reçus, je sens un soutien* » ; « *L'échange m'a fait prendre conscience que l'on fait les mêmes choses et que l'on rencontre les mêmes difficultés. Ce par-*

tage fait du bien » ; « *Nos cultures sont différentes, mais nous avons les mêmes valeurs que nous voulons transmettre aux enfants.* »

Quant aux sœurs salésiennes, elles ont trouvé dans cette visite un réconfort et un encouragement à poursuivre leur présence éducative sur cette terre d'islam : « *C'est pour nous une ouverture enrichissante. On sent bien que nous faisons vraiment partie d'une même et grande famille.* »

Un temps de « portes ouvertes » a permis ensuite à chaque partici-



Photos : Association Maisons Don Bosco

pant de découvrir les classes et de voir les enfants au travail avec leurs enseignantes.

Heureux et enthousiastes

Deux conférences sont venues enrichir cette journée à Menzel-Bourguiba. Elles ont été prononcées par deux pères blancs travaillant en Tunisie depuis de nombreuses années : le père André Ferré et le père Paul Geers. Leurs thèmes : le dialogue islamo-chrétien et la présence chrétienne en Tunisie qui se vivent dans une très grande humilité, à travers le respect des différences et l'écoute de l'autre, dans la proximité et la vie quotidienne. Autres temps forts de ce voyage : l'Eucharistie qui clôturait la ses-

et des cœurs



Visites. De haut en bas : à la découverte des classes et de leur vie ; sur le site de Carthage ; avec M^{gr} Maroun Lahham, évêque de Tunis.

sion de la Conférence des évêques de la région Nord de l'Afrique (Cerna) dans la cathédrale de Tunis, le dimanche 29 octobre. Et aussi l'entrevue avec M^{gr} Maroun Lahham, évêque de Tunis, qui a précisé le sens de la présence de l'Église catholique en Tunisie : « *Notre but premier, c'est de vivre de Jésus-Christ dans un monde musulman, dans le respect des personnes et de leurs croyances, dans une proximité qui essaie de saisir leur culture et qui permette de vivre ensemble dans la différence et la convivialité [...]. Les Tunisiens qui nous connaissent portent sur nous, en général, un regard positif et respectueux. Ils ont confiance dans nos écoles, nos bibliothèques... Nos institutions sont l'objet d'une admiration certaine pour le sérieux de leur travail [...]. Ajoutons aussi que nos frères tunisiens voient souvent en nous des hommes et des femmes qui prient et font du bien [...]. Même si notre Église se voit comme liée à l'Occident, elle s'est beaucoup diversifiée ces dernières années et a pris un visage moins européen avec l'arrivée de jeunes étudiants chrétiens des pays subsahariens, et de chrétiens arabes du Moyen-Orient.* »



Photos : Association Maisons Don Bosco



Les pédagogues français ont vu et entendu des enfants heureux, avides d'apprendre, des adultes enthousiastes, motivés et fortement engagés dans leur mission éducative, une Église humble et

pleine de dynamisme, une Église en marche. Ils sont rentrés convaincus qu'en terre d'islam le projet pédagogique de Jean Bosco a toute sa pertinence. Il est vraiment international, car il se décline sous toutes les latitudes et dans toutes les religions et cultures. Ce que confirme ces propos de l'un ou l'autre des participants : « *J'ai été surprise par la modernité dans le dialogue pédagogique et dans les projets* » ; « *Nous avons beaucoup apprécié le témoignage livré par les sœurs de Menzel-Bourguiba et par l'accueil des enfants. Nous sommes rentrés pleins d'optimisme, et de nombreux préjugés sur le Maghreb ont été levés par ce voyage* » ; « *Sans jamais nommer Jésus-Christ, nos sœurs de Tunisie le révèlent chaque jour en essayant de refaire ses gestes d'amour et de proximité avec les*

plus pauvres, en accueillant chaque enfant comme un être aimé de Dieu, une personne en devenir. Ce faisant, elles sèment des graines d'Évangile sans rien attendre sinon "l'heure de Dieu". » ♦

1. Ce prêtre turinois du XIX^e siècle a accueilli les enfants et les jeunes des rues pour leur donner du pain et du travail. Afin d'en faire « *de bons citoyens et de bons chrétiens* », Jean Bosco s'est appuyé sur une pédagogie de la présence, de l'amitié et de la confiance, et il a envoyé ses fils et ses filles au-delà des mers et des frontières, pour continuer, dans toutes les cultures et toutes les religions, l'accueil et l'éducation des jeunes les plus défavorisés.

2. Les Salésiennes sont en Tunisie depuis 1895, mais elles ne dirigent l'école de Menzel-Bourguiba que depuis 1985. Cette année-là, elles ont succédé aux sœurs des Saints-Cœurs-de-Jésus-et-Marie de Rodez.

LE PROJET D'UNE ÉCOLE CATHOLIQUE TUNISIENNE

▶ *L'école appartient à l'ensemble des écoles du diocèse de Tunis, peut-on lire dans le projet de l'école salésienne de Menzel-Bourguiba. Celles-ci forment un réseau où chaque établissement garde sa spécificité en partageant les valeurs humaines et universelles, respectant l'identité nationale tunisienne. [...] L'école est dirigée par les sœurs salésiennes qui, en collaboration avec le personnel tunisien, appliquent le système préventif de Jean Bosco. L'établissement est ouvert sans aucune discrimination à tous les élèves [...]. Les parents sont convaincus de la méthode éducative pratiquée et des valeurs proposées, la communauté éducative veille à assurer le respect de la différence et la liberté d'expression.* »

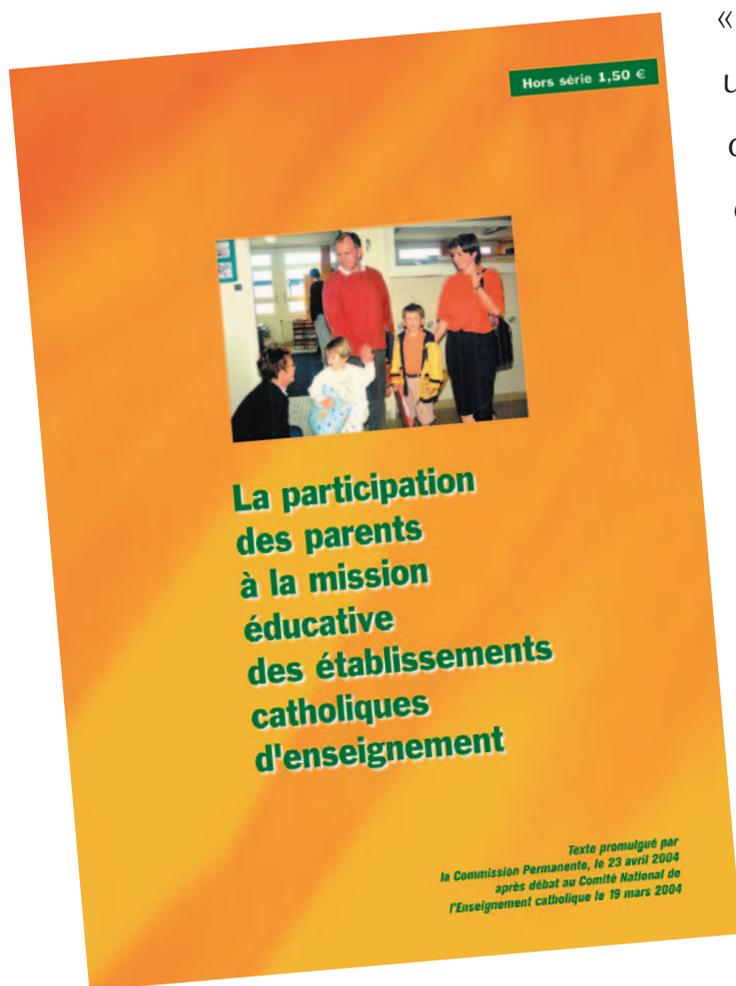
Dans sa mission éducative, l'école s'attache à développer chez l'enfant un savoir-être qui se base sur les trois piliers de la pédagogie salésienne : *la raison* (ouverture à la réalité, capacité de comprendre, de discerner, d'évaluer..., sens de la responsabilité) ; *l'affection* (capacité de s'ouvrir aux autres, au milieu, par l'accueil, l'écoute et la bienveillance, laisser toute la place à la créativité en valorisant les dons de chacun) ; *le sens religieux* (prise de conscience de notre désir infini du vrai bonheur et de notre besoin de Dieu pour le réaliser).

La méthode éducative de Jean Bosco donne un caractère spécifique à l'école par :

- une pédagogie de *la présence* qui se manifeste par une attention personnelle à chaque enfant et à son vécu ;
- une pédagogie de *l'amour* et de *la joie* ou l'art des relations cordiales : savoir exprimer son affection et vivre ensemble sans violence ;
- une pédagogie de *la confiance* et de *la bonté ferme* ;
- une pédagogie de *la promotion intégrale de l'enfant* qu'il s'agit d'accompagner dans la maturation de ses possibilités sous tous les aspects : physique, psychologique, culturel, professionnel, social, transcendant.

La participation des parents à la mission éducative

Un texte promulgué par la Commission permanente, le 23 avril 2004



«La présentation de ce texte marque une date importante dans l'histoire des relations enseignement catholique-parents. Il s'inscrit opportunément dans la deuxième phase de nos assises où nous affirmerons qu'il n'est pas d'acte éducatif sans relations de confiance. C'est bien ce pari de confiance qui inspire et traverse tout ce texte sur la participation des parents. Et c'est bien à cette condition que nous pouvons partager la conviction qu'il n'est pas d'acte éducatif sans Espérance. »

Paul MALARTRE
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

LA PARTICIPATION DES PARENTS

L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Filière : les lettres nouvelles

Les littéraires sont-ils une espèce d'élèves en voie de disparition ?
Un rapport alarmant pose la question, mais avance aussi des solutions pour rénover la filière L.

VÉRONIQUE GLINEUR

Si rien n'est fait pour enrayer la baisse de ses effectifs, la série littéraire du lycée est menacée d'extinction. Tel est le constat alarmant dressé, dans un rapport conjoint¹, par l'IGEN et l'IGEAENR² : « On n'est plus très loin aujourd'hui du seuil des 10 % du total des effectifs des séries générales, seuil en deçà duquel la série serait menacée d'extinction. »

La série L, soulignent les inspecteurs, a connu, ces dernières décennies, une érosion marquée de ses effectifs : « L'analyse de l'évolution des effectifs des séries générales depuis 1989 laisse apparaître une chute spectaculaire du nombre des élèves de la série L (-28 %) contre une augmentation de 18 % en ES et de 4 % en S³. »

À cela est venue s'ajouter une « dégradation qualitative », soulignent les rapporteurs. Des taux de succès au bac et une proportion de mentions inférieurs à ceux des autres séries, un accès à l'enseignement supérieur plus difficile, enfin des perspectives d'insertion professionnelle plus limitées : autant d'éléments qui, pour les inspections, font que la série L est devenue moins attractive.

De nombreuses mesures n'ont pas eu l'effet attendu.

En cause aussi, une « hiérarchie des valeurs qui [valorise les mathématiques, les sciences, l'économie ou la technologie et] pénalise les formations littéraires ».

Et pourtant, de nombreuses mesures ont été prises pour revaloriser la série L, rappelle le rapport. Reste qu'elles n'ont pas eu l'effet attendu. Elles ont même, expliquent les auteurs, participé à son déclin.

La série L est « dans une situation de concurrence défavorable par rapport [aux autres séries générales] ». La série S est devenue « la seule série vraiment générale, absorbant les élèves de bon niveau ». Quant à la série ES, elle « a fait perdre à la série L un grand nombre d'élèves qui apprécient l'ouverture des sciences humaines [...] ».

Dans le même temps, déplorent les inspections, la série L s'est repliée sur un champ littéraire dont « la spécialité est difficile à identifier ». Quant à « certaines mesures qui [se sont appliquées] à l'ensemble de la voie générale [et qui] auraient pu favoriser la série L, elles n'ont pas

produit les effets escomptés ».

Il en est ainsi des langues

nouveau personnel que l'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études supérieures et ouvrant l'accès à un large éventail de parcours de formation ».

Pour ce faire, ils proposent de redonner aux mathématiques et aux sciences la place qu'elles ont perdue dans l'actuelle série L, « sous réserve d'adapter leurs programmes et la pédagogie qu'elles mettent en œuvre aux objectifs et aux besoins des élèves ayant fait le choix de cette formation » : il en va du rééquilibrage « entre les cursus à dominante littéraire et celui à dominante scientifique ».

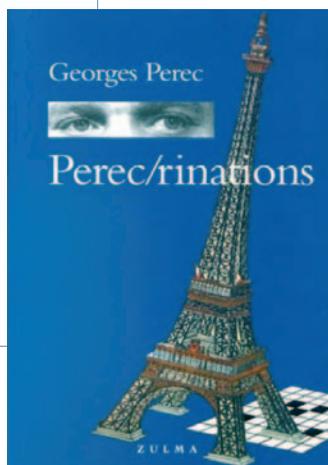
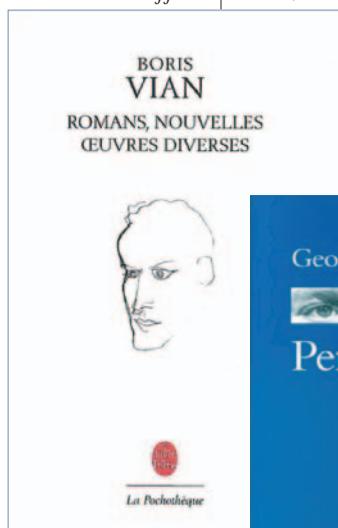
Enseignements optionnels

Ils recommandent également de « compléter les enseignements communs de la série par des enseignements optionnels structurés autour d'options "majeures" » : « communication et maîtrise des langages », « arts et cultures », « littératures et civilisations », « sciences humaines », « institutions et droit ». L'objectif ici est de « donner plus de lisibilité aux parcours possibles » et d'« identifier des débouchés porteurs et attractifs ».

La refondation de la série L suppose aussi que soit repensée la classe de seconde, et en particulier ses enseignements optionnels : il importe que ceux-ci aident

les élèves à « découvrir les voies possibles d'approfondissement en première et en terminale et [à] mieux faire le choix de leur orientation ».

D'autre part, le renouveau de la série L n'ira pas sans la possibilité pour les bacheliers littéraires d'accéder « à des études supérieures porteuses d'emploi qui leur sont aujourd'hui trop rarement ouvertes ».



Des littéraires très scientifiques. Trois auteurs idéaux pour une filière L revalorisée : Raymond Queneau, mathématicien, Boris Vian, ingénieur diplômé de Centrale, et Georges Perec, documentaliste en neurophysiologie au CNRS.



vivantes, qui auraient pu, selon le rapport, « constituer un levier pour la série L » et dont il n'apparaît pas qu'elles « jouissent d'une place d'honneur dans la filière L ni que les élèves de L soient meilleurs en langues que ceux de S et de ES ». De même, la politique de revalorisation des langues anciennes « n'a pas profité à la série L autant qu'on aurait pu l'attendre, ni, ce qui est plus grave, contribué à renforcer son identité » : les séries S et ES accueillent aujourd'hui plus de la moitié des hellénistes et des latinistes. C'est à « une refondation des études littéraires au lycée » qu'en appellent les auteurs : « Il faut refaire de cette série une véritable voie générale, visant autant la formation de l'esprit et l'épa-

1. « Évaluation des mesures prises pour revaloriser la série littéraire au lycée ». Document disponible à l'adresse suivante : <http://media.education.gouv.fr/file/63/8/3638.pdf>

2. Inspection générale de l'Éducation nationale et Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

3. Respectivement : « Économique et social », « Scientifique ».

La porcelaine : beautés et souffrances

Au XIX^e siècle, la transformation industrielle des fabriques de porcelaine a favorisé le développement économique de la ville de Limoges. Au prix de conditions de travail effroyables pour les ouvriers qui finirent par se révolter.

C'est Marco Polo qui, au XIII^e siècle, révéla le premier à la vieille Europe les beautés de la porcelaine.

En France, il faudra attendre 1765 et la découverte d'un gisement de kaolin à Saint-Yriex-la-Perche (Haute-Vienne), pour que l'on pense à sa transformation. Cette argile blanche¹, mélangée à 25 % de quartz et 25 % de feldspath, devient porcelaine une fois cuite, offrant finesse, dureté, étanchéité, et une couleur blanche éclatante. Sous l'impulsion de l'intendant Turgot, la première manufacture, dite du comte d'Artois, naît en 1771, à Limoges. Sous l'Empire et après, l'activité se développe, si bien qu'en 1850, on compte une vingtaine de fabriques.

La Révolution industrielle et ses transformations techniques, l'arrivée du chemin de fer, la matière première à proximité et un large bassin de main-d'œuvre peu coûteuse, mais qualifiée, permettent un développement impressionnant de la production. En rationalisant la fabrication, en construisant des bâtiments spécialisés, l'Américain Haviland fait faire un nouveau bond à l'industrie porcelainière.

Ces bouleversements techniques transforment le monde du travail : l'ouvrier remplace l'artisan, l'usine l'atelier. Hommes, femmes et enfants travaillent douze heures par jour, durée légale instituée en 1848, réduite à 10 heures en 1900, avec un jour de repos hebdomadaire. « Il y avait des exceptions, explique Maryvonne Cassan², notamment pour les ouvriers qui s'occupaient des fours, car la cuisson s'effectuait en continu. Ainsi en 1900, la durée moyenne hebdomadaire de travail pour les hommes de four était d'environ 65 heures – dont 24 de nuit. » Et leurs conditions de travail sont effroyables. Elles sont largement évoquées lorsque l'on visite le dernier des 135 fours de la fin du XIX^e siècle, aujourd'hui classé monument historique. Vingt-cinq englobeurs, cuiseurs et encasteurs préparent la journée durant quinze jours, pour une cuisson de quarante-huit heures, à 980° puis 1 400°, dans cette immense cloche de brique réfractaire renforcée par des



Explosion. À Limoges, entre 1840 et 1897, le nombre des ouvriers est passé de 5 000 à 11 650.

cercles de fer. Les pièces en porcelaine sont cuites dans des sortes de galettes empilées. Pour des raisons de productivité, les enfourneurs n'attendent guère le refroidissement du four pour pénétrer par plus de 100° C et ressortir les pièces. Plus légers et plus souples, les enfants participent également à ce mouvement, en grim pant en haut des piles. « De façon générale, l'enfant était maltraité dans l'industrie porcelainière, poursuit Maryvonne Cassan. Certains actionnaient le tour du porcelainier ou battaient la pâte pour le tourneur. À Saint-Yriex, ils devaient descendre au fond de carrières profondes de dix à quinze mètres et en remonter, avec sur leur tête, de petites caisses de bois remplies de kaolin. »

Silicose et autres maux

Quant à la situation sanitaire, elle était déplorable. « Beaucoup de manufactures étaient insalubres et le problème majeur était l'insuffisance de l'aération », explique l'historienne. Des statistiques, établies entre 1887 et 1897, montrent que les « useurs de grains » – ouvriers chargés de faire disparaître à l'aide de meules les impuretés métalliques qui peuvent apparaître pendant la cuisson – décédaient à plus de 80 % de silicose avant l'âge de 38 ans. D'autres maux touchaient cette population ouvrière : scoliose, rhumatismes, conjonctivite, saturnisme... Ainsi, sur cette terre limousine peut-on à la fois découvrir un extraordinaire développement artistique et industriel et suivre les transformations sociales dans une population qui a multiplié les grèves et les émeutes sanglantes, au point que Limoges a été surnommée « la rouge ».

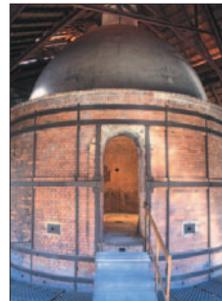


BRUNO GRELON

1. Son nom vient du chinois Kao Ling (haute colline), premier site d'exploitation en l'an 600.
2. Historienne, auteur de « La porcelaine de Limoges au XIX^e siècle », un dossier pédagogique que l'on peut lire sur le site du musée national Adrien-Dubouché, à l'adresse : www.musee-adriendubouche.fr/documents/revolution_industrielle.pdf



Deux créations récentes. En haut : « Galerie Royale » (Bernardaud). En bas : « Framboise » (Médard de Noblat).



© CRT Limousin

LA PORCELAINE S'EXPOSE

Au cœur de la manufacture Royal Limoges, une des plus anciennes fabriques de porcelaine (en activité depuis 1798), subsiste le four des Casseaux (photo ci-dessus). Il abrite une exposition permanente sur les métiers anciens de la porcelaine. Internet : www.royal-limoges.fr

Autres étapes : la manufacture Bernardaud, créée en 1863, où l'on suit pas à pas la fabrication (internet : www.bernardaud.fr) et le Pavillon de la Porcelaine Haviland (tél. : 05 55 30 21 86).

Incontournable, enfin, le musée national Adrien-Dubouché qui rassemble 12 000 pièces. Son service culturel propose différentes activités pour sensibiliser le jeune public (de l'école maternelle au lycée) à la céramique et au verre. Tél. : 05 55 33 08 50. Internet : www.musee-adriendubouche.fr **BG**

BOUCHERS LIMOUSINS

Dans le quartier médiéval de Limoges, la rue de la Boucherie abrite, dans la Maison traditionnelle des bouchers (XIII^e siècle), un petit écomusée retraçant l'histoire, la vie, les traditions de cette très ancienne corporation, née en 930. Le rez-de-chaussée servait à l'abattage, au découpage, à la vente et à la cuisine, les combles étaient utilisés pour sécher les centaines de peaux de porcs, de moutons, et entre les deux, l'étage était réservé à l'habitat. Chaque année, à la mi-octobre, dans cette rue, se tient la Frairie des Petits Ventres, fête gastronomique remontant au Moyen Âge. On y déguste et achète boudins, saucisses, jambons, tripes, etc. **BG**



© B. Grelon

Les clefs de la France

Parce qu'elle est chaleureuse et curieuse, Geneviève Brame a inventé une manière de mettre les étrangers à l'aise dans notre pays gaulois, tout en nous faisant redécouvrir notre culture quotidienne, tissée d'apports extérieurs et riche de subtilités souvent méconnues...

Sauriez-vous « résumer » la France devant les correspondants étrangers momentanément accueillis dans votre classe ? citer le nombre d'essences d'arbres qui s'épanouissent sur le sol français ? définir la laïcité en quelques phrases ? raconter l'histoire du baccalauréat et de l'accès de la première femme à cet examen entré dans nos rituels collectifs ? parler de la francophonie, forte de 175 millions de locuteurs à travers le monde ? aider un étranger à venir à bout des multiples démarches administratives à effectuer pour s'installer... et survivre chez nous ? lui expliquer les variations des rythmes quotidiens si différents selon que l'on réside en province ou à Paris ? en un mot, expliquer le pratique et l'habituel par le culturel enraciné dans l'histoire ?



C'est à ce petit jeu que s'est adonnée Geneviève Brame (photo ci-contre), aujourd'hui consultante en relations humaines internationales. Passionnée d'actualité, de citations en tout genre – elle les collectionne sur des stickers de différentes couleurs et son ouvrage en est truffé. Curieuse, habile de la plume, terrienne toujours en mouvement, elle passe sans arrêt de Londres à Paris et de la capitale à

la Normandie, où elle vit dans le château de Sophie Rostopchine : la comtesse de Ségur, vous connaissez ? Il semble que la passion d'écrire pour éduquer unisse aussi les deux femmes. En racontant des histoires susceptibles de porter une morale, côté comtesse. En portant sur la vie un œil d'enfant gourmande et toujours en alerte pour capter un phénomène, expliquer une nouveauté, ou opérer un rapprochement, côté Geneviève. Elle, elle n'invente rien : elle observe, explique, décrypte le quotidien, et lui donne du sens en le resituant dans l'histoire ou la géographie.

Vous vous demandez pourquoi Paris se flatte d'être « la ville lumière » ? Parce qu'« à partir de 1524, on demande aux Parisiens de placer une chandelle sur le bord de leur fenêtre pour faire fuir les brigands [...]. Un siècle plus tard, le premier lieutenant général de Paris organise l'éclairage public, d'où l'expression ». Vous ne savez pas pourquoi chaque premier mercredi du mois, les sirènes retentissent sans crainte de nous assourdir ? Tout simplement pour « vérifier le bon fonctionnement des alarmes utilisées en cas d'extrême gravité ». Ça va mieux en le sachant... Et comment le sait-elle, Geneviève Brame ? En cherchant ! Dévoreuse de journaux, de dictionnaires, de livres, elle note tout dans son « carnet d'étonnements ». Par exemple, le nom rigolo d'une marque d'eau minérale, « Oh la la », découverte au détour d'un voyage. Bon exemple de dynamisme et d'optimisme

dans un monde où, dit-elle « l'autoflagellation et la complainte sont trop souvent pratiquées ». Et pourtant..., elle n'est pas près d'oublier son humiliation à l'école quand un jour de rentrée, au CE2, elle dut raconter ses vacances d'été pour sa première rédaction. Enfant de paysans, elle n'avait pas bougé et écrivit son bord de mer ! Un trait rouge lui coupa les ailes et – momentanément – la plume : « Mal inventé ! »

Sésame des expatriés

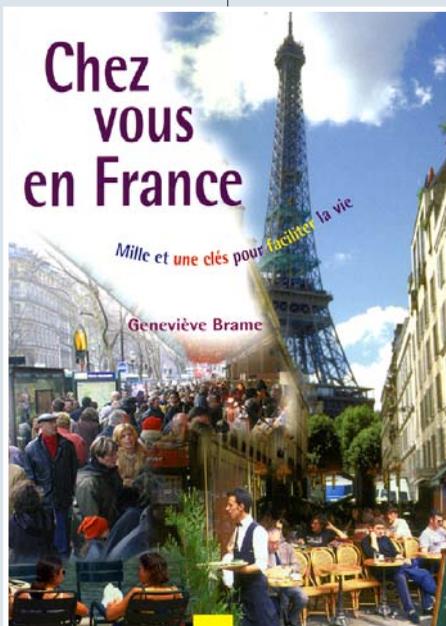
Depuis, elle s'est bien rattrapée. En racontant. Et raconter l'a fait bouger ! Un premier livre – *Le guide du baby-sitting* – pour partager ses connaissances sur les besoins des enfants (après avoir travaillé dans un service médical pour enfants, dix ans à la Protection judiciaire de la jeunesse, et suivi une formation en psychopédagogie) la fait un peu connaître. Puis, elle a cette idée lumineuse et simple, née de l'exil momentané d'une amie espagnole, professeur de littérature venue perfectionner son français mais terrifiée à l'idée de devoir apprivoiser les autochtones : expliquer, dans un livre pratique, la France, ses habitudes, ses traditions, ses codes.

Chez vous en France naît chez Dunod¹, devient le sésame des expatriés, puis traverse la Manche, traduit en anglais. Un livre qui vaut un CV : Geneviève intègre le monde du business international via un cabinet d'avocats chargé de régler pour ses entreprises clientes la situation de leurs salariés étrangers en France. Aux prises avec des problèmes... d'école, d'assurances, de passeport, de logement, bref, des problèmes d'hommes, de femmes et de vie quotidienne souvent ignorés des entreprises. Geneviève cherche et trouve pour eux. La connaissance de la culture du partenaire est bien souvent le nerf des opérations économiques réussies.

Alors, pense-t-elle, pourquoi ne pas savoir dire la nôtre, quand nous accueillons chaque année 76 millions de touristes, 250 000 étudiants étrangers et 100 000 nouveaux actifs et stagiaires ?

« En attendant une interro écrite de nos élus et dans tous les lycées et collèges, ce livre peut être une antisèche pour préparer un exposé ou accueillir son correspondant en France », dit en souriant Geneviève.

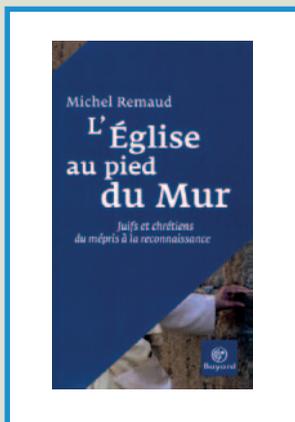
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT



1. La nouvelle édition de *Chez vous en France* est publiée à la Documentation française (2006, 348 p., 24 €), avec le concours du ministère des Affaires Étrangères et de France Info. On peut en lire un extrait sur internet : www.ladocumentationfrancaise.fr/acheter/index.shtml (saisir le titre dans la fenêtre « Rechercher dans le catalogue », puis cliquer sur la couverture du livre).



À destination du jeune public, Geneviève Brame a publié chez Hachette Jeunesse : *Chez toi en France* (1995, 80 p.), *Chez toi en Normandie* (1999, 64 p.), *Chez toi en Europe* (1997, 80 p.).



JUIFS ET CHRÉTIENS AU DÉBUT DU DIALOGUE

▶ Le discours tenu par l'Église sur le judaïsme dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle contraste du tout au tout avec celui des siècles passés. Depuis 1968, « *la relation au judaïsme est entrée progressivement dans les "affaires courantes" de l'Église* » grâce à une succession d'actes, de textes et de gestes. Le voyage de Jean-Paul II en Israël, sa visite à Yad-va-Shem, le mémorial du génocide nazi, sa prière au « *Dieu de nos pères* » récitée face au mur occidental du Temple à Jérusalem et son recueillement ont permis une avancée considérable dans l'amélioration des relations entre l'Église et le peuple juif. Michel Remaud, docteur en théologie et directeur de l'Institut français d'études juives

Albert-Decourtray, à Jérusalem, est parmi les premiers à avoir réfléchi sur un nouveau rapport entre chrétiens et juifs. Il décrypte l'un des grands enjeux du pontificat de Benoît XVI et l'une des révolutions majeures de l'histoire de l'Église.

MATHILDE RAIVE

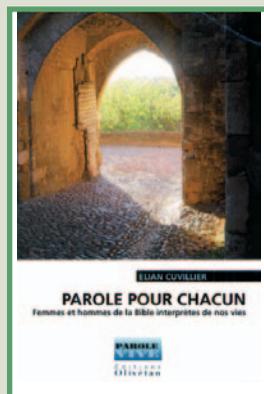
Michel Remaud
*L'Église au pied du mur - juifs et chrétiens
du mépris à la reconnaissance*
Bayard
100 p., 12 €



CRÉER POUR LUI

▶ Jeune artiste allemande, Hildegard Michaelis (1900-1982) s'installe aux Pays-Bas entre les deux guerres mondiales. Elle ressent peu à peu l'appel de la foi. En 1935, dans un modeste monastère au nord d'Amsterdam, elle établit une communauté qu'elle place sous la protection de sainte Lioba. Ce nom, qui signifie « *bonté, amour* », inspire « *une nouvelle forme de vie bénédictine [...] où le travail manuel au service de la beauté, et plus particulièrement de la beauté de la liturgie, sera le gagne-pain* ». Aujourd'hui, en Provence, au pied de la chaîne de l'Étoile, moines et moniales de Sainte-Lioba perpétuent les créations – vitraux, tissages... – de leur fondatrice. Abondamment illustrée, cette monographie rend hommage à son œuvre peinte. **MR**

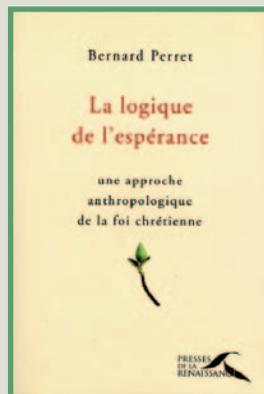
Dom André Louf
Cherche Dieu et ton cœur revivra - Hildegard Michaelis (1900-1982)
Cerf
128 p., 34 €



UNE INTERPRÉTATION DE LA PAROLE

▶ Elian Cuvillier, professeur de Nouveau Testament à l'Institut protestant de théologie de Montpellier, fut pasteur. Dix-huit prédications sur des personnages bibliques invitent à redécouvrir des textes trop familiers « *dont nous imaginons par avance connaître le contenu* ». Fidèle à la liberté et à la créativité de Luther dans l'interprétation de la Bible, l'auteur ose quelques provocations : Samson redécouvert comme un kamikaze « *modèle de ce qu'il ne faut pas faire* » ; la rencontre de Jésus avec la femme syro-phénicienne inspirant la question « *Jésus ne serait-il pas xénophobe ?* »... Chaque chapitre devient un parcours parfois déroutant, mais qui nous remet devant l'éternelle nouveauté de la Parole. **CB**

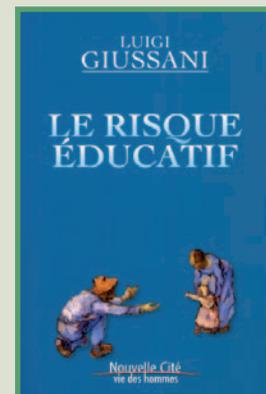
Elian Cuvillier
Parole pour chacun - femmes et hommes de la Bible interprètes de nos vies
Olivétan
Coll. « Parole vive », 192 p., 17,60 €



S'OUVRIR À L'AUTRE

▶ De même que « *les innovations de l'art contemporain n'enlèvent rien à la beauté des chefs-d'œuvre anciens* », la « *nouveauté* » dans la pensée chrétienne ne renie en rien la permanence des évangiles. Mais, en obéissant à ce surpassement de soi-même enseigné par le Christ, les chemins mènent forcément à la transcendance. Certes, « *pour les chrétiens la résurrection du Christ est l'accomplissement des promesses de l'Ancien Testament* ». Mais « *nous sommes toujours sous le régime de la promesse renouvelée, reformulée, réinterprétée* », écrit l'auteur, homme de foi et d'action. Ingénieur des ponts et chaussées, économiste et sociologue, il démontre qu'en allant de l'avant pour explorer l'avenir, nous sommes au cœur du véritable enjeu de la Révélation. **MR**

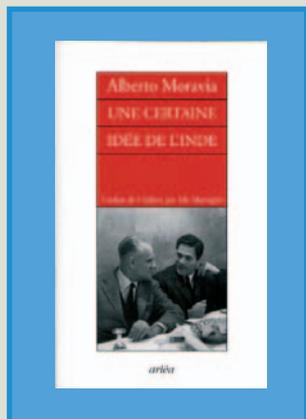
Bernard Perret
La logique de l'espérance - une approche anthropologique de la foi chrétienne
Presses de la Renaissance
208 p., 16 €



UNE PROPOSITION ÉDUCATIVE

▶ Prêtre, théologien et fondateur du mouvement international Communion et Libération, Luigi Giussani (1922-2005) arrête d'enseigner au séminaire au milieu des années cinquante pour exercer dans des écoles secondaires supérieures. Il ne cessera dès lors de lutter pour que l'éducation soit au centre de la société avec trois principes fondamentaux : proposer le passé de manière adéquate, communiquer dans un vécu présent, tout en ouvrant le jeune à l'esprit critique. Mais, pour éduquer, il faut d'abord savoir qui on est soi-même en acceptant d'être « *impliqué dans sa propre vie* ». Ensuite, l'horizon se fait plus large, et l'éducateur devient apte à transmettre. Une profession de foi à faire lire à chaque enseignant. **MR**

Luigi Giussani
Le risque éducatif
Nouvelle Cité
Coll. « Vie des hommes », 160 p., 14 €



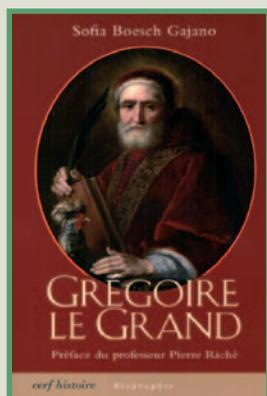
UN PORTRAIT VARIÉ DE L'INDE

▶ En 1961, l'écrivain italien Alberto Moravia et sa femme Elsa Morante partent pour l'Inde avec le cinéaste Pier Paolo Pasolini. De ce périple, naîtront deux livres totalement différents, comme si les deux hommes n'avaient pas fait le même voyage. De « *l'approche marxiste, absolument pas scientifique, et curieusement chrétienne* » de Pasolini, naîtra *L'Odeur de l'Inde*. Un ouvrage intime, émouvant, très personnel. L'observation plus distanciée de Moravia, qui se réclame de Stendhal et de Sterne, donnera lieu à une analyse moins sentimentale mais tout aussi vibrante. Traduit en français pour la première fois, le texte de Moravia nous permet de découvrir « *le pays des choses inouïes qu'on regarde à trois*

fois en se frottant les yeux pour s'assurer qu'on n'a pas la berlue ». De la beauté de ses descriptions, du détail de ses rencontres, de ses analyses sur le colonialisme ou la spiritualité, c'est un portrait varié qui émerge au fil d'un récit d'une élégance rare.

MATHILDE RAIVE

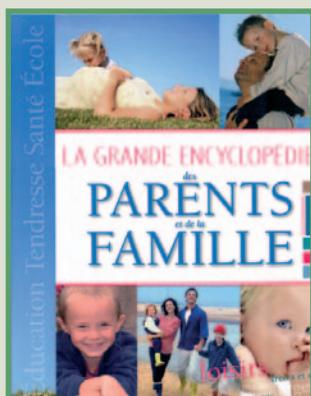
Alberto Moravia
(traduction : Ida Marsiglio)
Une certaine idée de l'Inde
Arléa
157 p., 18 €



UN PERSONNAGE CHARNIÈRE

▶ Né dans une famille de l'aristocratie sénatoriale, Grégoire Le Grand, pape de 590 à 604, appartenait à l'élite de la société romaine. Très attaché à ses parents dont il avait fait réaliser les portraits dans l'atrium du monastère Saint-André du mont Caelius comme preuve de sa piété filiale, Grégoire a gouverné l'Église de Rome dans une période politique troublée. Longtemps oublié, voire méprisé après sa mort, il commença d'être réhabilité au IX^e siècle. Considéré comme l'un des quatre docteurs de l'Église, cet homme à la santé fragile mais à la détermination tenace fut un personnage charnière entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge. **MR**

Sofia Boesch Gajano
(préface de Pr Pierre Riché)
Grégoire le Grand
Cerf
Coll. « Histoire/Biographie », 230 p., 34 €



TOUTE LA FAMILLE

▶ La famille change, elle n'est plus fondée uniquement sur le devoir d'obéissance, mais aussi sur la responsabilité individuelle et la capacité d'adaptation. Les parents du XXI^e siècle doivent faire face à de nouveaux défis. Contrairement aux siècles précédents, la famille ne va plus de soi et les 1074 pages de cet ouvrage de référence, riche de centaines de témoignages, conseils et adresses, ne sont pas de trop pour en explorer tous les aspects. De la vie utérine à l'adolescence des enfants, jusqu'aux difficultés professionnelles ou conjugales des parents, en passant par la religion, le décès d'un proche, la drogue, la garde alternée ou le handicap, aucun bonheur, ni aucun problème, n'est oublié. **MR**

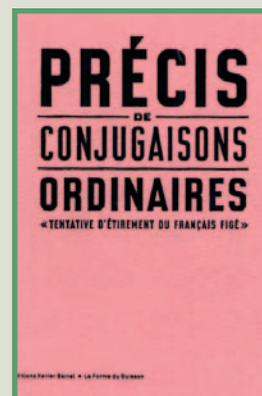
Mijo Beccaria (dir.),
Emmanuelle Rémond-Dalyac
La grande encyclopédie des parents et de la famille
Fleurus
1 074 p., 39,90 €



CENT ANS CHEZ LES SCOUTS

▶ Le chanteur Jean-Jacques Goldman confie avoir « *tout appris chez les scouts* ». De même que Julien Clerc ou le réalisateur Steven Spielberg qui reconnaît l'importance capitale de ses années de scoutisme dans sa « *vie personnelle... et professionnelle* ». Le scoutisme, mouvement de jeunesse, a été fondé par Baden-Powell en 1907. Son centenaire va donc être fêté par plus de 25 millions de membres à travers le monde. Basée sur « *le plein air, la créativité et la solidarité* », cette pédagogie exceptionnelle est racontée ici par une ex-jeannette. De nombreux témoignages et une documentation rigoureuse permettent de découvrir la diversité des associations françaises. **MR**

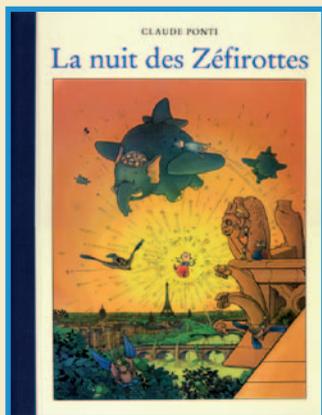
Marine Digabel
(préface de Jérôme Bonaldi)
Scout - une piste pour grandir
Presses de la Renaissance
250 p., 17,50 €



DRÔLES DE CONJUGAISONS

▶ L'idée est simple : à partir d'une collection d'expressions figées que l'on utilise sans y réfléchir, trois hurluberlus, dingues de la langue française et de ses détournements, se sont amusés à imaginer des tableaux de conjugaisons d'une loufoquerie imparable pour 376 « verbes » répertoriés par leurs soins. Grâce à eux, vous conjuguez à tous les temps, modes, personnes et formes : « *C'est le cas de le dire* » ou « *Allons enfants* ». Le jeu, a priori rébarbatif, est souvent très drôle. Mis en page façon Bescherelle, affublé d'un élégant marque-page en soie, bleu, blanc, rouge, l'objet sous couverture en carton rigide, recouverte de tissu rose bonbon, est une œuvre collective de *défigement* de la langue. Ne boudons pas ce moment de plaisir. **MR**

Florence Inoué, David Poullard,
Guillaume Rannou
Précis de conjugaisons ordinaires
Xavier Barral/La Ferme du Buisson
220 p., 20 €



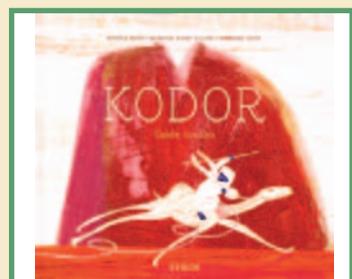
PANORAMA ÉTOURDISSANT

▶ On ne s'en doute pas, mais Paris n'existerait pas sans les Zéfirottes. Les Zéfirottes ? Parfaitement. Ce sont de drôles de personnages qui vivent sous la terre ou dans les murs, naissent tout habillés, ne mangent que des fruits, adorent raconter des histoires et faire des courses d'escarolleurs. Ce sont surtout les véritables protecteurs de Paris grâce à l'astucieux système de soufflerie et de tuyaux invisibles qu'ils ont mis au point à l'intérieur de chaque construction pour faire tenir les bâtiments debout. Sans ça, Paris ne serait qu'un pauvre ballon de baudruche dégonflé. Alors, quand une mystérieuse mauvaïse herbe commence à envahir la capitale au risque de la faire disparaître, comptez sur eux pour trouver une solution. Prétex-te à un voyage en

profondeur dans les sous-sols, à des expéditions inattendues sur les toits ou dans les arcanes des monuments, cet album grand format, dont les pages se déplient, laisse libre court à l'imaginaire débordant de Claude Ponti. Foisonnant de détails et d'inventions graphiques, ses dessins nous offrent un étourdissant panorama de la plus belle ville du monde. À partir de 4 ans.

MATHILDE RAIVE

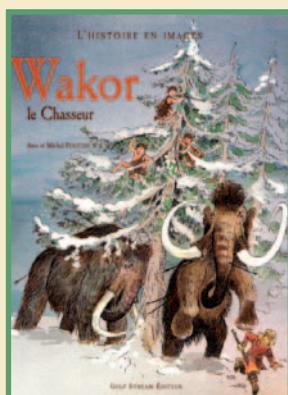
Claude Ponti
La nuit des Zéfirottes
L'École des loisirs
48 p., 24,50 €



POUR UNE BRANCHE DE LYLOGUM

▶ Servi par un graphisme tout en délicatesse et en transparence dans des tons rose indien et mauves en harmonie avec l'éclat si particulier des étendues désertiques, ce récit savoureux conte l'histoire qui lie un jeune homme et un chameau. Pour épouser la jolie Bila, Kodor le berger s'est lancé dans la quête d'une branche de Lylogum avec Togoui, le chameau le plus frêle de son troupeau. Une recherche presque impossible tant le voyage est difficile et la forêt où poussent les arbres de Lylogum protégée par une horde de lions féroces. Grâce à la confiance indéfectible qui les lie, Kodor et Togoui viendront à bout des périls et des dangers au terme d'une course-poursuite mouvementée. À partir de 6 ans. **MR**

Michèle Bayar, Mahmoud Ahmet Koloné (texte), Mandana Sadat (ill.)
Kodor, conte toubou
Syros
28 p., 13,50 €



UN ENFANT DE LA PRÉHISTOIRE

▶ Douze mille ans avant Jésus-Christ, la tribu des Falaises Blanches vit dans la vallée de la Vézère, en Dordogne. Un jour, Wakor, 12 ans, ramène une arme inconnue de l'une de ses fugues. C'est le point de départ d'un récit très réaliste, parfois un peu confus, qui a le mérite de nous faire vivre au quotidien la vie des peuples de l'époque du Magdalénien final. Chasse au bison ou à l'aurochs, affrontements avec les Hommes-Venus-d'Ailleurs, confection de vêtements, rites funéraires, fêtes et gastronomie... Autant d'informations à glaner au fil de cette épopée préhistorique, enrichie d'un astucieux glossaire autour du travail de l'os, du bois de renne et de l'ivoire de mammoth ou de la taille du silex. À partir de 8 ans. **MR**

Anie et Michel Politzer
Wakor le Chasseur
Gulf Stream
60 p., 13 €



HERMÈS, FIL D'ARIANE

▶ Fils de Zeus et de Maia, elle-même fille d'Atlas, Hermès est un touche-à-tout de la mythologie grecque. De quel plus beau personnage pourrait-on rêver de s'emparer pour conter le monde aux enfants et revenir sur les questions primordiales qu'ils se posent : « D'où je viens ? », « M'aime-t-on assez ? », « Où est mon père ? », « Comment marche le monde ? », « Que devient-on après la mort ? »... Rédigé dans une langue claire et radieuse, le texte de ce bel album a été conçu pour être lu à haute voix en classe ou en famille. Murielle Szac raconte la naissance, la découverte de l'autre et celle de la réalité par le jeune héros grec, sorte de fil d'Ariane d'une fable à tiroirs pleine de surprises et de rebondissements. À partir de 8 ans. **MR**

Murielle Szac, Jean-Manuel Duvivier (ill.)
Le feuilleton d'Hermès - la mythologie grecque en cent épisodes
Bayard Jeunesse
260 p., 19,90 €



COLLÉGIEN, ET APRÈS ?

▶ Le 1^{er} mars 2007, Okapi publie un numéro spécial pour aider les collégiens à réfléchir à leur orientation future.

– « L'orientation, comment ça marche ? » : les bonnes questions à se poser ; un reportage dans un centre d'information et d'orientation ; deux infographies pour comprendre les filières d'études et les options au lycée...
– « L'enseignement professionnel » : un reportage photo pour découvrir une vingtaine de jeunes en situation d'apprentissage d'un métier...
– « Questionnaire de compétences » : 33 questions pour mieux définir ses capacités et ses envies.
– « L'abécédaire des métiers » : d'Acheteur à Webmaster en passant par Ébéniste, des professionnels répondent aux interrogations des collégiens sur les métiers qui les attirent. **FR**

Okapi n° 821 (132 p., petit format), 5,20 €
Bayard Jeunesse
sur internet : www.bayard-jeunesse.com



VOYAGE DANS LE TEMPS

► Décidément, le vaisseau spatial est un engin bien pratique pour saupoudrer l'enseignement des classiques d'un zeste de science-fiction. Une fois monté à bord, il s'agit pour le navigateur de partir à la découverte de quatre époques de l'Antiquité : les vallées fertiles (Égypte ancienne), les premiers empires (Alexandre le Grand) ; le siècle de Périclès (Grèce antique) et la Pax Romana (Empire romain). Mais avant toute chose, il doit mettre en conformité les décors et les costumes des quatre héros de la série – Maestro, Petit Pierrot, Pierrot et Pierrette – avec ceux de la période qu'il a choisi d'explorer. Le voilà prêt à participer aux 87^{es} jeux Olympiques d'Athènes ou à triompher des labyrinthes d'une pyramide égyptienne. D'autant qu'il peut se référer aux

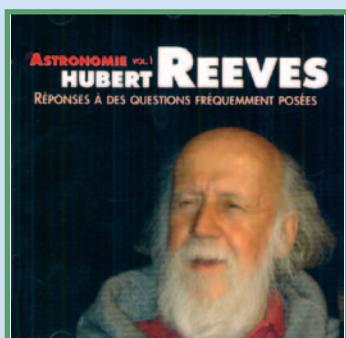
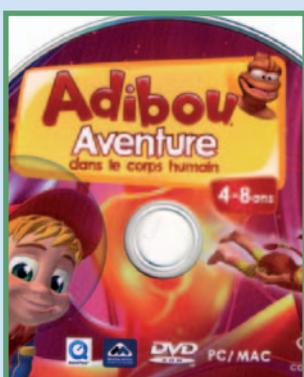
informations de l'« Encyclo-book » pour situer événements et personnages. Quiz, jeu d'adresse, frise historique, globe terrestre et ateliers de découverte viennent fort à propos enrichir les séquences vidéo. Une réussite.

MATHILDE RAIVE

Collectif
Il était une fois l'Homme - L'Antiquité - de l'Égypte ancienne à la Rome antique

Mindscape/Procidis

1 dévédérom PC (Windows XP, 800 MHz, 256 Mo de RAM) ou Mac (OS 10.2 à 10.x, G4 800 MHz, 512 Mo de RAM), 29,90€



UN VAISSEAU DANS LES ARTÈRES

► Allez hop ! Allons voir ce qu'il se passe dans le nez ! Non, non, pas avec les doigts. Mais à bord du vaisseau d'Adibou et de tous ses amis. Enfin, tous ses amis sauf un, le joyeux Bouzzy. Toujours prêt à faire des bêtises, le drôle d'animal n'est pas rentré de la dernière expédition. Au jeune joueur de le récupérer dans les méandres du corps humain. Heureusement, le vaisseau peut se faufiler partout, explorer les artères ou la cavité buccale. Au risque de se perdre tant il va falloir d'adresse durant les mini-missions pour récolter le maximum de micro-organismes et mener à bien des actions de sauvetage grâce au bras animé. Une aventure palpitante en 3D, malheureusement plus ludique qu'éducative. Pour les 4-8 ans. **MR**

Collectif
Adibou - aventure dans le corps humain
Mindscape/Coktel
1 dévédérom PC (Windows XP, 1.4 GHz, 512 Mo de RAM), Mac (OS 10.4, Intel Core Duo, 1 Go de Ram), 29,90€

LE CHEMIN DES ÉTOILES

► Big bang, pulsar, trou noir, antimatière... Dans cet enregistrement pédagogique, Hubert Reeves revient sur les questions qu'on lui pose le plus souvent. Son désir ? Clarifier son propos, approfondir son sujet avec « *des considérations personnelles qui relèvent plus de l'intime conviction que de la rationalité scientifique* ». Mais aussi renouveler sa propre façon de discourir. D'une rare honnêteté, cette conversation propose une rafraîchissante manière de rester en phase avec ses interlocuteurs. À 74 ans, alors que le scientifique pourrait avoir la tentation de se retrancher derrière le voile de sa connaissance, il emprunte le chemin inverse pour rendre son domaine accessible au plus grand nombre. **MR**

Hubert Reeves
Astronomie (vol. 1) - réponses à des questions fréquemment posées
Frémeaux & Associés
1 CD (+ 1 livret de 8 p.), 19,99€

COMPRENDRE LA MORT

► Pour se préparer à Pâques, *Le Jour du Seigneur* nous offre une belle réflexion sur le sens de la vie avec la série « *Vivre la mort* ». Quatre documentaires mettent en scène des figures bibliques ayant été confrontées à la mort : Qohéleth (l'Éclésiaste) et Job, pour l'Ancien Testament (le 11 et le 18 mars à 10h30), Lazare et Marie-Madeleine, pour le Nouveau Testament (le 25 mars et le 1^{er} avril à 10h30). Ils incarnent quatre attitudes : l'incompréhension, la révolte, la confiance et l'Espérance. Deux biblistes pleins de verve, Jesús Asurmendi (*notre photo*) et Jean Zumstein, apportent un éclairage sur chaque texte. En écho, des témoins contemporains, parmi lesquels Jean-François Deniau, Éric-Emmanuel Schmitt et Malika Oufkir, évoquent le sens qu'ils y perçoivent au regard de leur propre expérience. À voir et... revoir avec lycéens et étudiants. **SH**

www.lejourduseigneur.com

RACCOMMODEUSES DE LIEN SOCIAL

► Le mercredi 21 mars 2007, à 20 h 50, KTO diffusera *Les Ravadeuses*. La caméra de Joëlle Stechel a suivi Aïssa, Fanta et Marie-Clémentine. Trois femmes relais, raccommodeuses du lien entre les habitants de ces quartiers que l'on dit de non-droit. D'abord bénévoles, elles se sont peu à peu professionnalisées et sont aujourd'hui pour la plupart salariées d'associations implantées dans la banlieue nord de Paris. Entre-temps, elles se sont formées aux techniques de médiation et leur présence est devenue indispensable. Ainsi, ce sont elles qui pendant trois ans, à la préfecture de Bobigny, ont formé, à la demande du préfet, les fonctionnaires à l'accueil des publics issus de l'immigration. Aujourd'hui, la plupart des acteurs sociaux reconnaissent que sans elles, ils ne pourraient pas intervenir. Ce documentaire s'inscrit dans une semaine thématique sur l'immigration programmée sur KTO du 17 au 23 mars. **IDP**

www.ktotv.com

DOCUMENTATION

➤ « **L'âge de lire** », méthode syllabique et moderne, éditée par Tom Pousse, « **apprend à lire, et pas seulement à déchiffrer** ». Testée auprès des publics scolaires les plus divers (de la ZEP à l'école d'application), elle suit le rythme de l'enfant, de la grande section de maternelle au CE1. Une visite du site internet dédié à « L'âge de lire » permettra d'en savoir davantage, notamment sur les produits complémentaires (cahiers d'activités, livre de lecture courante...) et de profiter de l'offre de **spécimen gratuit** réservée aux enseignants.

Adresse : www.tompousse.fr

➤ On a beau épiloguer sur les causes et les conséquences du non-emploi des jeunes, il faut se rendre à l'évidence : il n'y a

pas de prêt-à-porter, mais seulement du sur mesure ! Des spécialistes se sont donc attachés à traiter le thème « **Jeunes vers l'emploi** » dans le dossier du n° 296 de la revue **Projet**. Ainsi, Françoise Piotet, dans un article intitulé « Travailler pour de vrai », révèle la complexité du marché du travail, en tenant compte de l'origine sociale et du « capital culturel » des jeunes. Jean-François Giret explique avec finesse les trajectoires de vie des jeunes arrivant sur le marché du travail au même moment. L'article de Catherine Mathey-Pierre retrace le parcours sinueux de deux jeunes issus de milieux modestes avec des détails éclairants. La réflexion menée par Jean Lamoure sur l'université française, longtemps critiquée pour ses enseignements trop décalés par rapport au marché du travail, montre une réalité beau-

coup plus complexe. Enfin, Michel Russo, directeur des ressources humaines, ainsi que des travailleurs sociaux, ont accepté de préciser leur politique d'embauche et d'intégration de jeunes.

Projet n° 296 (janvier 2007), 96 pages, 11 €. Site internet : www.ceras-projet.com

➤ La « Sélection 2007 » de la **Médiathèque des Trois Mondes** vient de paraître. Au fil des pages, les enseignants trouveront des pistes d'exploitation. Deux exemples : « En éducation civique, au collège comme au lycée : *Pas d'histoires !* (12 courts métrages sur le racisme au quotidien)... » ; « À propos de colonisation / décolonisation en 1^{re} L et ES et terminale S : *Dans les tranchées, l'Afrique* de Florida Sadki... ». Le catalogue est téléchargeable sur www.cine3mondes.com

On peut aussi le recevoir gratuitement dans sa version papier.

CONCOURS

➤ Le **concours 2007 Junior 8** est ouvert **jusqu'au 26 mars**. Organisé par la Morgan Stanley International Foundation, l'Unicef et l'Allemagne (présidente du G8 cette année), il bénéficie du soutien du ministre français de l'Éducation nationale, et s'adresse à tous les jeunes de **13 à 17 ans** de l'enseignement public et privé. L'objectif : travailler en équipe de 4, avec l'aide d'un enseignant, sur l'un des 4 thèmes du Junior 8 2007 (« Changement climatique », « Nouveaux défis pour l'économie mondiale : responsabilité sociale des entreprises et droits de propriété intellectuelle », « Perspectives pour le développement économique en Afrique », « VIH/sida »). Les **gagnants (8 jeunes de chacun des pays membres du G8)** seront **invités à participer au sommet du J8, du 3 au 9 juin 2007**, à Heiligendamm, en Allemagne.

Règlement complet et dossier de participation sur internet : www.j8summit.com/france

DIVERS

➤ Collège catholique parisien **recherche crèche ancienne ou neuve**. Étudie toutes offres. Tél. : 01 56 56 80 00. E-mail : st-joseph75015@wanadoo.fr



vous offre votre petite annonce gratuite
Enseignement catholique actualités
 277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
 Tél. : 01 53 73 73 75, fax : 01 46 34 72 79

Nom : Prénom :

Établissement/Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

Numéro de votre département Echanges Cours Documents Contact Divers

TEXTE A PUBLIER

.....

.....

.....

.....

Tél. : e-mail :

À votre service

 Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

Beaux Arts

Libérateur de talent



DOUBLEMENT ÉCOLOGIQUE :

- Les feuilles de dessin à grain sont en papier recyclé mais restent parfaitement adaptées aux travaux scolaires au crayon, au pastel ou à la gouache...
- La pochette réutilisable se transforme en un élégant porte-document



Clairefontaine

CLAIREFONTAINE RHODIA
www.clairefontaine.com

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

MONTANTS DES ABONNEMENTS :

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79